

MARC LOCAS

«SAINTE-GENEVIÈVE . . .

SES QUATRE SAISONS»



VIL
Montr/3



«SAINTE-GENEVIÈVE . . .

SES QUATRE SAISONS».

**PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE**

*Petite histoire de la paroisse de Sainte-
Geneviève sur l'île de Montréal, de ses
origines à nos jours. Avec l'addition
d'un dossier architectural de l'église
érigée en 1844 selon les plans de l'ar-
chitecte Thomas Baillargé.*



43 10 372149029
BIBLIOTHÈQUE MUSEUM HISTOIRE
MONTREAL 100 10 100 100

Photographies: Pierre Archambault, Philippe Brunet, Armour Landry, Jean-Yves Laniel, Vlanney Locas, Camille Poirier, Roland Roux, B. Smith.

Page couverture: Tableau de Philippe Brunet évoquant Sainte-Geneviève à ses débuts. Les anses de la rivière-des-Prairies serpentent paresseusement à travers le territoire initial où l'on devine le presbytère chapelle et la première église.

REMERCIEMENTS

Ces notes historiques qui racontent l'évolution de la paroisse Sainte-Geneviève résultent de la collaboration de nombreuses personnes qui ont aidé à la bonne marche de cette publication. La liste serait trop longue s'il fallait en faire l'énumération sans oublier en plus les bibliothécaires et les différents collaborateurs préposés aux diverses sources d'archives consultées.

La première ébauche du présent ouvrage a été révisé par messieurs Marcel Cadotte, Philippe Laframboise, Armour Landry, Gilbert Lévesque, Marcel Pelletier.

Monsieur Claude Allard s'est chargé de la révision générale du texte. Nous le remercions de sa collaboration spéciale.

PRÉFACE

Le culte du souvenir se juxtapose inévitablement à la puissante faculté d'aimer. Car il faut avoir beaucoup aimé pour bien se souvenir!

Et je soupçonne mon confrère *Marc Locas* d'avoir toujours beaucoup aimé cette histoire qu'il a fait intimement sienne il y a fort longtemps déjà — pour ne pas dire depuis toujours — et qu'il nous raconte en ce jour sous le signe du souvenir avec une passion tellement communicative.

Avec un zèle peu commun, il aura consacré à son livre une grande partie de son existence. Les ouvrages ainsi préparés avec foi si profonde et conviction tant assidue exigent une somme d'efforts opiniâtres et un incalculable courage.

Et c'est pourquoi ils ne sont jamais faux.

Et c'est ce qui fait, justement, leur authentique valeur!

Depuis plus de vingt ans, à la radio, à la télévision comme en librairie, j'ai dû moi aussi — afin de remplir son mandat d'historien populaire — me pencher longuement sur mille travaux de recherches intenses. Tâche vraiment harassante que celle-là! Et toujours de plus en plus ingrate et exigeante. C'est donc la raison pour laquelle je suis en mesure d'apprécier ici comme il se doit le lourd labeur auquel a dû s'astreindre l'auteur de ces pages historiques si parcimonieusement documentées. Cette mission de Bénédictin inlassable mérite un grand coup de chapeau avec beaucoup de compliments dedans.

En écrivant ces lignes, je ne peux m'interdire d'exprimer un souhait: celui de rencontrer au coeur de chacun de nos villages québécois d'autres *Marc Locas* capables à leur tour de louer leur typique beauté avant qu'il ne soit trop tard.

Hélas! Il n'y a que quelques décennies, environ, que « nous » avons appris à découvrir, à reconnaître, à apprécier et à respecter l'existence, la richesse et les racines ancestrales de notre grandiose Patrimoine.

Dès lors, dans un grand élan de conservation — ultime échéance — on a revalorisé nos environnements, restauré nos anciens tableaux, ravalé nos quelques monuments, redécoré nos vieux meubles, ré-inventer nos chères maisons de pierre . . . et sauvé de l'impiété et d'un sort plus destructeur encore des joyaux d'églises comme la « nôtre » . . . Face aux irréparables outrages du passé, il était grandement temps de se mettre ainsi à l'oeuvre.

Hommage donc à tous ces valeureux conservateurs!

Et puisse votre livre, Marc Locas, ajouter à la collective prise de conscience patrimoniale de tous nos gens des quatre coins du beau et grand Québec qui AIMENT ET SE SOUVIENNENT!

*Philippe Laframboise,
écrivain et Médaille
d'Argent de la Ville de Paris.*

Montréal, été 1981.

AVANT-PROPOS

SAINTE-GENEVIÈVE . . . SES QUATRE SAISONS se veut la petite histoire de notre paroisse racontée en termes simples, afin de mieux faire connaître au public les grandes richesses culturelles et historiques qu'elle contient et pour lui faire partager avec nous l'amour de ce coin de terre qui plonge aux racines mêmes de notre histoire.

Sainte-Geneviève représente au début de la colonie le dixième de l'île de Montréal qu'elle borde du côté nord-ouest. Sa population naissante s'identifie aux premiers noyaux de colons qui ont peuplé et colonisé la Nouvelle-France. Le système seigneurial français est à la base du développement de ces terres nouvelles, comme dans le reste de la colonie. Il repose sur la responsabilité des seigneurs à développer les terres que le roi leur a confiées.

Amorcée par monsieur de Maisonneuve, la colonisation de l'île de Montréal est reprise en 1663 par les prêtres de Saint-Sulpice à qui Louis XIV concède, à titre de seigneurs, les territoires de l'île. Cette acquisition leur permet de stimuler le développement des terres et de faire de Sainte-Geneviève un lieu fébrile d'activités.

La concession de terres aux colons dès 1717, la construction du presbytère-chapelle en 1740, l'arrivée du premier missionnaire en 1741 et le travail acharné de ses successeurs, le développement matériel de la région, à savoir la construction de maisons, de routes et de ponts, l'installation d'écoles, le début d'une agriculture difficile et le commerce naissant, le développement et le raffinement des institutions, tout cela témoigne d'une grande activité, du sens du développement et aboutit à l'infrastructure d'une société de mieux en mieux organisée.

L'évolution et le temps apportent des modifications au visage premier de Sainte-Geneviève. En effet, le territoire originel est morcelé et, après plus de deux siècles de vie paysanne, elle perd peu à peu son caractère rural, envahie qu'elle est par l'installation de populations nouvelles débordant le grand Montréal et en devient une banlieue.

Par contre, les témoins du passé subsistent. La très belle église avec ses trésors artistiques incontestables, les vieilles maisons d'époque, même le vieux chemin du Roy épousant les contours de la rivière-des-Prairies tel qu'au début de la colonie, tous ces témoins sont là pour nous raconter que Sainte-Geneviève a une histoire. C'est ce que nous tenterons de faire en leur nom.

CHAPITRE I

Situation géographique et Nouvelle-France

L'Amérique forme presque le tiers du globe et aurait été habitée par des races d'homme à une période très reculée. Colomb, dont le nom de rattaché à l'histoire du Nouveau Monde, aurait été précédé par de nombreux explorateurs, alors que F.-X. Garneau rapporte dans son Histoire du Canada que la partie nord de l'île de Terre-Neuve et presque tout le sud furent visités par les Français exclusivement jusqu'au milieu du XVIIe siècle, et durant ce temps les Portugais et les Espagnols ne cessaient de poursuivre leurs explorations et d'étendre leurs conquêtes dans la plus grande partie de l'Amérique.

Ces excursions vers les terres nouvelles incitent le roi de France, François Ier, à exploiter ce nouveau monde afin d'en acquérir les grandes richesses, bien que les motifs religieux et l'idée missionnaire inspirent et dominent la politique coloniale de la monarchie française de l'époque. Jacques Cartier, habile navigateur breton, se voit confier par lettre, le 12 mars 1534, une subvention de 6000 livres accordée par le roi, en vue d'organiser son expédition. Le 24 juillet, Cartier débarque dans la péninsule de Gaspé, et, lorsqu'il remonte le fleuve en 1535, il souligne dans son journal de bord qu'une population «iroquoienne» habite la Vallée du Saint-Laurent. De plus, il mentionne que ces «Iroquoiens» sont répartis dans une dizaine de villages, le long de la rive nord du Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et l'île de Montréal où il s'arrête. La majorité de la population est concentrée autour de deux agglomérations importantes: Stadacone et Hochelaga. D'après la description de Cartier, le village d'Hochelaga est typiquement «iroquoien». Il regroupe au moins 1500 individus habitant dans une quarantaine de «maisons-longues» et est entouré d'une triple palissade de pieux. Cartier remarque aussi la présence, dans les environs immédiats du village, de nombreux champs de maïs. Par contre, Stadacone se caractérise par l'exploitation de nombreuses ressources marines. Fait étrange, tous ces «iroquoiens» sont disparus des rives du Saint-Laurent lors du voyage de Champlain en 1603. Mais ceci n'exclut pas l'existence d'Amérindiens en pays de Nouvelle-France.

Dès 1620, on confie la colonisation de la Nouvelle-France à des compagnies de commerce. On s'inspire du régime seigneurial qui, en contrepartie de privilèges et avantages accordés, tel que le monopole du commerce, oblige les Seigneurs à recruter un nombre déterminé de colons pour faire progresser le territoire qui leur est concédé.

En 1627, Richelieu délaïsse son privilège et accorde le monopole de la traite et de tout autre commerce à la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés, privilège que le roi lui avait concédé à perpétuité. Marcel Trudel, ¹ historien, porte le jugement suivant sur cette compagnie: «au cours des trente ans de leur seigneurie, les Cent-Associés ont mis solidement en place les éléments essentiels de la société laurentienne. En 1627, il n'y avait en Nouvelle-France qu'une centaine de personnes: quand ils remettent leur seigneurie au roi en 1663, c'est une colonie d'environ 4000 personnes (nous en avons identifié plus de 3000), dont le tiers déjà est constitué de Canadiens de naissance, donc attachés au pays par ce qu'il y a de plus fort: c'est en grande partie de ce premier peuplement que sera issue la population du XVIIIe siècle. Richelieu avait souhaité une colonie permanente en Amérique du Nord: les Cents-Associés en ont assuré la fondation».

La Société de Notre-Dame de Montréal, quant à elle, voit le jour en 1640 et, propriétaire de l'île de ce nom, la cède aux Sulpiciens alors que Louis XIV prend en main l'administration de la colonie après la démission de la Compagnie de la Nouvelle-France. En 1667, Messieurs de Tracy et Talon imposent un règlement juste de distribution des terres, en établissant en principe la tenue seigneuriale: seigneurs et colons sont tenus à un contrôle sévère de la part des intendants, à savoir que les seigneurs peuvent imposer à leurs censitaires des redevances arbitraires et qu'ils doivent se considérer moins comme les propriétaires de leurs fiefs que comme mandataires du roi pour y établir des colons et y développer l'agriculture. Les colons, pour leur part, doivent «tenir feu et lieu»² et mettre leur terre en valeur.

L'établissement de moulin à farine dans les seigneuries représente une obligation onéreuse au seigneur et le droit de mouture établi au quatorzième minot couvre à peine le salaire du «farinier». Outre les droits de banalité, les redevances perçues par le seigneur, afin d'intéresser le colon à prendre une terre, consistent généralement en un sol par arpent de terre et en rentes fixées le plus souvent à une livre (20 sols) par arpent de front et en un don d'un ou plusieurs chapons. La terre est ainsi concédée à titre de rente foncière et de bail d'héritage.

La colonisation se développe le long du Saint-Laurent, dans les îles d'Orléans, de la Madeleine, aux Coudres, les îles du Lac Saint-Pierre, le long du Richelieu et dans les îles Jésus et de Montréal.

C'est en l'année 1663 que le sieur Gaudais vient, au nom du roi de France, prendre possession de la nouvelle colonie. Il reçoit le serment de

(1) Marcel Trudel, *La Fournée du printemps* 80, bulletin semestriel d'information et catalogue général: Les Éditions Fides, Montréal.

(2) cf. construire

fidélité des habitants, organise le gouvernement, établit le conseil supérieur, règle les fonctions policières et judiciaires.

Quant à Talon, il arrive au Canada en 1665. Il est en quelque sorte l'organisateur de la Nouvelle-France comme Champlain en fut le fondateur. Sous lui, les paroisses naissent avec les seigneuries. Intendant, il jouit d'une autorité considérable auprès du gouverneur. L'intendant dans l'administration civile d'alors est le second en dignité et en pouvoir. Ses vastes attributions font de lui la cheville ouvrière du système gouvernemental. Chargé de l'exécution des ordres de l'intendant, le capitaine de milice, quant à lui, commande tout aussi bien en temps de paix que de guerre. Car le chef des petites communautés, des côtes ou des paroisses, ce n'est pas le seigneur, mais bien le capitaine de milice. Il représente le grand voyer. Il décide du lieu où passeront les chemins, prend les mesures pour les faire construire, les entretenir et les baliser. Ses attributions enfin sont variées, ayant même le pouvoir de recevoir les contrats de mariage et les testaments. Sous la domination française, la population est régie pour toutes les affaires publiques par les officiers de la milice.

Ce bref aperçu de l'organisation intérieure sous le régime français permet de conclure que le pouvoir réside dans le gouverneur, l'intendant et le conseil souverain, tous les trois nommés par le roi, et qu'il est réparti également en trois gouvernements établis à Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Pays de mission à l'origine, les territoires, desservis par les missionnaires et la population croissante des différentes localités, formeront les premières paroisses que l'usage et les actes publics consacreront.

CHAPITRE II

Île de Montréal et régime seigneurial

L'application du système féodal français, à savoir l'utilisation du fief comme mode de peuplement par les colons, de même que le système de distributions de terres neuves aux seigneurs font qu'en 1683 on peut compter 83 seigneuries en Nouvelle-France. Ce peuplement s'étend le long des rivages des cours d'eau qui servent littéralement de guide aux gens.

À l'invitation de l'intendant Talon, presque tous les officiers du régiment de Carignan prennent des seigneuries et y attirent leurs hommes.

Dès octobre 1678, l'île Major ou Bonaventure est constituée en seigneurie. On l'accorde au militaire Jacques Bizard qui lui donne son nom.

Quant à Montréal, on sait que Monsieur Olier, fondateur des Sulpiciens, prépare à Paris l'exécution d'un plan qui doit faire naître à la fois la Société de Notre-Dame de Montréal et la fondation de la ville. Sa rencontre avec monsieur de la Dauversière en permet l'acquisition en plus d'en projeter la colonisation. En date du 17 décembre 1640, un arrêté du Conseil d'État du Roi concède une partie de l'île concernée aux Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice:

«Notre plus grand désir étant d'établir une forte colonie en la Nouvelle-France, afin d'instruire les peuples en ce sens date du 18 septembre 1666. Elle stipule «que les dicts sieurs du Séminaire jouiront pleinement de la propriété, justice et seigneurie circonstances et dépendances de la dicte isle de Montréal conformément aux dicts contrats de concessions des dicts sieurs de la Grande Compagnie des dix-sept décembre mil six cent quarante et vingt un avril mil six cent cinquante neuf».³

Grâce à eux, la vie paroissiale s'organise. Dès 1659, ils fondent la première paroisse: Notre-Dame. La fondation paroissiale est l'institution qui répond le mieux aux besoins de cet essaim colonisateur et complète le système seigneurial. Aussi on fonde les missions que desservent les prêtres de Saint-Sulpice.

(3) Pierre-Georges Roy, Inventaire des Ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France, l'Éclaircisseur Ltée, Beauceville, 1919: Vol. III, p. 238.

Bien que les guerres iroquoises font planer un danger au cours de la fin du XVII^e siècle, les seigneurs peuvent établir quelques missions à la Pointe-aux-Trembles, à la Rivière-des-Prairies, au Sault et à Lachine. À cette même période, Monseigneur de Laval, en visite à Saint-Louis-du-Haut de l'île, fonde une paroisse qui deviendra Sainte-Anne-du-Bout de l'île avec desserte à la mission des Népissingues de l'île-aux-Tourtes. Cet endroit stratégique commande la route des canots, passant du lac Saint-Louis à celui des Deux-Montagnes. C'est aussi la voie des Pays d'en-Haut. Le fort de Senneville, le plus ancien des postes de traite de l'ouest de l'île, est établi en 1671 et subsiste en ruine depuis 1776. À l'été de 1701, soit le 4 août, Monsieur Louis-Hector de Callières, gouverneur de la Nouvelle-France, rassemble au Mont-Royal même les délégués de toutes les tribus indiennes dans la zone d'influence française. Après de longs discours, les délégués promettent de rendre leurs prisonniers, de vivre en paix entre tribus et de reconnaître la suprématie d'Ononthio, le gouverneur de la Nouvelle-France. Trente-huit chefs, dont celui des Iroquois, signent le traité par des figures originales, particulières à chaque nation.

Désormais rassurés, les seigneurs entreprennent la colonisation du secteur ouest de l'île. Des géomètres dressent une carte détaillée du territoire avec route de contour et trois chemins traversant l'île du Lac Saint-Louis à la rivière-des-Prairies. Ils y tracent la montée des Sources ou Saint-Rémi, les montées Saint-Jean et Saint-Charles. Déjà fréquentées, les Côtes du Lac Saint-Louis sont colonisées à leurs extrémités. Lachine et La Présentation (Dorval) possèdent leur fort. En 1708-1709, les Seigneurs font également ériger un moulin à la Pointe-Claire:

«Le tout construit à chaux et à sable, avait 24 pieds de haut et le 23 décembre, le charpentier Paillait s'engageait de le couvrir d'une forte charpente en bois de chêne, garnie de meurtrières». ⁴ À cette période, la région de Sainte-Geneviève, absolument vide d'habitation selon la carte des Seigneurs du 15 octobre 1702, ne tarde pas à voir les débuts de sa colonisation. Le pouvoir des seigneurs sur ces terres nouvelles leur permet d'accorder le premier lot en 1717.

(4) Le diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Eusèbe Senécal & cie. Montréal, 1900, p. 524.



Les seigneurs font construire à la Pointe-Clalre dès 1708 un moulin «au dessus de La Chine» qui pourvoit aux censitaires de la «Coste Sainte-Geneviève».

CHAPITRE III

Les premières concessions, les pionniers et les chemins

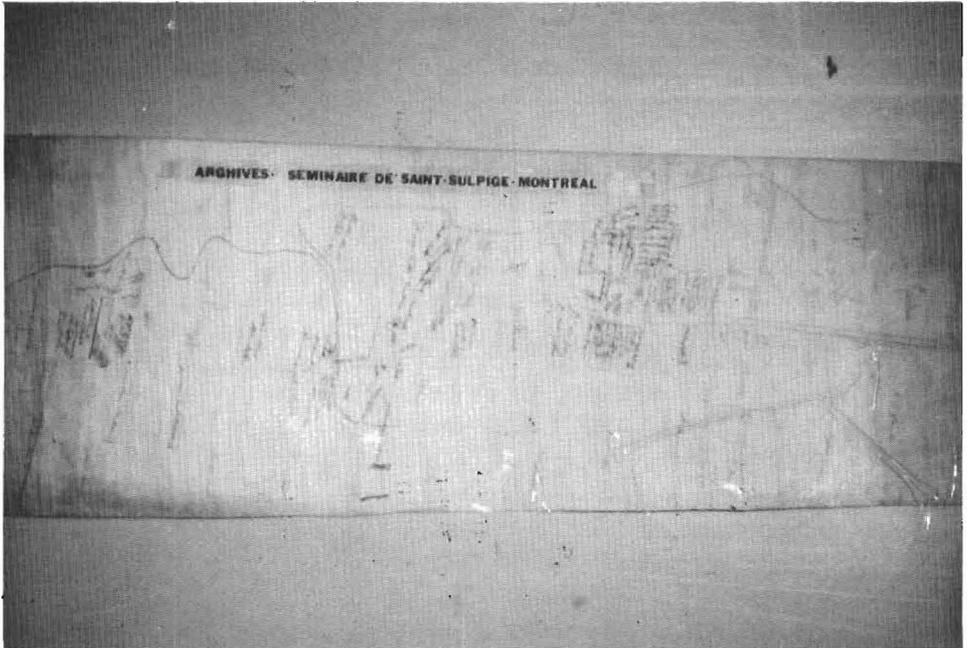
Les premières cartes de la Nouvelle-France identifient tôt ce déversement de l'Outaouais qui, sur plus de quinze kilomètres, baigne les rivages de la CÔTE SAINTE-GENEVIÈVE.

Dès 1610, ce cours d'eau est dénommé Des Prairies. Certains prétendent qu'on l'a ainsi nommé du fait que de longues herbes s'y trouvent en abondance. D'autres attribuent à un compagnon de Champlain le nom de cette rivière. Chargé de conduire une barque au grand Sault, Des Prairies, jeune navigateur malouin, se dirige au nord et entre dans la rivière au lieu d'aller au sud remonter le Saint-Laurent. Comme cet embranchement n'a pas de nom, on lui donne celui du matelot français, rappelant ainsi cette mésaventure. Les contours sinueux de la rivière permettent d'explorer l'intérieur de ce pays neuf recouvert d'une épaisse forêt. Sainte-Geneviève doit à ces voies navigables ses premières activités et son essor territorial.

Nous avons consulté en présence de monsieur Bruno Harel, p.s.s., archiviste au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, tous les documents relatifs à l'exploitation de la seigneurie de Montréal. Après avoir favorisé le développement de la presque totalité de l'île, les seigneurs exercent leur action à Pointe-Claire et à Sainte-Anne-du-Bout de l'île et sur les terres avoisinantes, c'est-à-dire à la CÔTE SAINTE-GENEVIÈVE.

Le « livre terrier » de la Seigneurie de l'île de Montréal conservé au Séminaire de Saint-Sulpice n'est autre que le registre des terres et concessions. Ce cadastre énumère la liste de l'attribution des premières terres prises à même le territoire de la paroisse, cette dernière allant à l'époque depuis la fin de Sainte-Anne jusqu'au Sault. De nos jours, ce secteur est situé entre Senneville et Saraguay. Les premières concessions s'échelonnent le long des rives de la Rivière-des-Prairies. Quatre langues de terres se partagent ainsi quatre-vingt-cinq concessions.⁵ Ces divisions constituent le lot de la rivière avec « fronteau », c'est-à-dire selon le langage de l'époque, avec « le front à l'eau », qui sert de point de départ au défrichement et qui, de ce fait, offre un site favorable à l'habitation. Ces lots pour la plupart mesurent de 3 à 4 arpents de large sur trente de long. Ils se prolongent jusqu'aux flancs des ter-

(5) La nomenclature des premières concessions suivant l'énumération du livre terrier se trouve en annexe à la fin du présent volume.



Dès 1717, les Sulpiciens, Seigneurs de l'île de Montréal, accordent les premières concessions à la « Côte Sainte-Genève ».

res de Saint-Rémi ou Des Sources pour certains, Saint-Jean et Saint-Charles pour les autres.

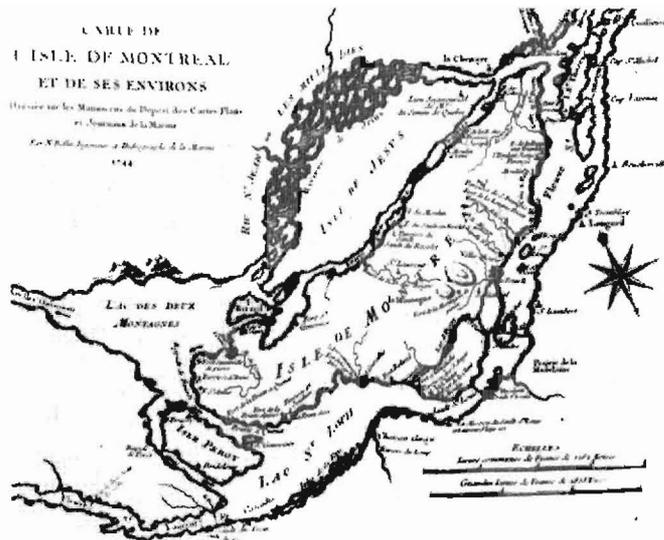
À la même époque, soit vers 1720, on accorde des concessions situées sur les coteaux, à l'intérieur des terres. Elles sont divisées en bandes linéaires et comprises dans les montées énumérées précédemment. Voisines l'une de l'autre, ces concessions aboutissant à une même voie prennent le nom de rang ou montées puisqu'elles permettent de « monter aux champs ». Elles favorisent également le déplacement d'une concession à l'autre.

Les archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal nous renseignent, en plus, sur les engagements reliés à l'attribution de ces lots. L'un de ces documents, le procès-verbal numéro 57, passé le 10 juillet 1724 à « Ville-Marie », révèle la teneur d'un accord passé par les seigneurs qui allouent à Michel Lauzon une terre au Cap Saint-Jacques. Cet acte du notaire Pierre Raimbault, passé en présence de Monsieur Vachon de Belmont, supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice, assisté de Monsieur François Chêze, économe, concède à Michel Lauzon, à titre de cens et rente seigneuriale, une terre de quatre arpents de front sise à « la Cote Sainte-Geneviève de la rivière-des-Prairies en cette isle sur la profondeur qui se trouve depuis le bord de la rivière jusqu'au flanc des terres de la Cote Saint-Charles ». Le censitaire s'engage à défricher et bâtir dans l'année. On stipule qu'il doit construire des chemins et les entretenir en plus de payer au seigneur six sols et deux minots de blé pour chaque 20 arpents de superficie du « dit terrier ».

En se référant à ce document-type, on constate que les premiers censitaires ne remplissent pas toutes leurs obligations. Par l'ensemble de ces procès-verbaux, on remarque que l'agglomération du Cap Saint-Jacques constitue le début de la colonisation du territoire. Dès 1724, les seigneurs prévoient le site d'une chapelle à ériger sous le vocable de Sainte Geneviève. On construira éventuellement le presbytère sur le lot No 67.

À cette période, l'île de Montréal est répartie en 9 formations qui portent le nom de paroisses. Cette structure territoriale favorise la traite des fourrures et accentue l'importance des flottilles de canots des « coureurs des bois ». Des postes s'établissent là, où les traiteurs, en échange de pelleteries, obtiennent des denrées et des produits les plus divers. Cependant, à Lachine, à Sainte-Anne et à la Côte Sainte-Geneviève le « courant plus violent oblige les traiteurs à faire du portage ».

En 1729, au cours de l'été, le gouverneur de Montréal, Charles de Beauharnois de la Boiche, construit une trentaine de forts sur l'île et dans la région. Ces palissades sont pour la plupart de simples espaces entourés d'une enceinte de pieux. L'ingénieur Robert de La Morandière trace et fait construire ces forts. Dans un rapport qu'il présente au gouverneur, il mentionne « qu'un fort fut commencé à la Côte Sainte-Geneviève . . . au pied de la



Le gouvernement de Montréal fait construire 33 forts dans la région dont l'un à Sainte-Genève, le 26 juin 1729 ... au bord de la Rivière-des-Prairies.



Une carte de la marine française tracée en 1744 nous indique la position de ces forts.

Rivière-des-Prairies le 26 juin». ⁶ Le Gouverneur contribuait, de ce fait, à développer davantage ce secteur.

Un document de 1731 préparé par Monsieur Louis Normant, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, établit à 1211 le nombre de maisons sur l'île et la Seigneurie de Montréal. De ce nombre, 266 sont construites en pierre, alors que 230 autres sont faites de bois.

En se référant au répertoire des procès-verbaux des notaires, on peut certifier que les premières attributions de terres sont accordées en 1717 à l'extrémité est de la paroisse. Robert et Gilles de Poitiers, ce dernier officier de détachement de la marine, reçoivent 120 arpents de terre le premier février 1717. En décembre de la même année, soit le 22, on accorde à Ignace Gamelin une concession de 120 arpents.

Le recensement de 1731 donne une image assez fidèle des activités agricoles et fluviales de la région. On relève à cette date la présence de 20 maisons sur le territoire de la Côte Sainte-Geneviève. Douze d'entre elles se situent entre le site prévu pour l'érection du presbytère et le Cap Saint-Jacques. Les huit autres maisons se dissimulent dans les rangs Saint-Rémi et Saint-Jean. En tout, 227 arpents de terres sont exploitées par 29 censitaires qui possèdent 29 granges et 18 étables. Le territoire compte près de 50 arpents de prairies.

Les pionniers ont pour nom: Jean Chartier, Louis Blais, François, Paul et Joseph Brazeau, le nommé Cadieu, Pierre, Michel et François Lauzon, Pierre Boileau, Jean-Baptiste et François Demers, Joseph Biroleau, Ignace Choret, le nommé Letang (Brunet), Antoine Charlebois . . .

Une vingtaine de familles oeuvrent sur le territoire. Ce sont les premiers colonisateurs qui ouvrent la voie à l'établissement des générations futures. Ils défrichent avec courage et «érochent» ce sol que la forêt vierge couvre dans son étendue. Nul doute que ces vaillants artisans de la terre se retrouvent à la paroisse de Pointe-Claire, où une église est construite depuis 1713.

Dès 1717, une ordonnance du Roi en date du 2 août recommande qu'on lise à l'issue des messes de la paroisse les publications pour affaires temporelles, soit les Edits et Ordonnances du Gouverneur. Les communications, consultées à leurs sources respectives, donnent, dans leur ensemble, un aperçu de la vie sociale telle qu'elle se déroule sous le régime français. Au répertoire des Arrêts du Conseil d'État du Roi, le gouvernement de Montréal accorde, en 1724, aux Messieurs de Saint-Sulpice, une nouvelle reconnaissance de tout ce qu'ils possèdent tant en «fief qu'en roture,» c'est-à-dire la totalité de leurs terres.

(6) Pierre-Georges Roy, Les Forts de la région de Montréal. Bull. Recherche Hist. 51. 3 p. 148-150. 1945



Le recensement de 1731 confirme l'établissement de 12 familles à la CÔTE SAINTE-GENEVIÈVE. La famille Demers de la rue Beaulieu a comme ancêtre François Demers (Dumais, Dumest) à qui on accorde une concession en 1724.

Photo de la famille de M. Adéodat Demers.

En 1727, sous peine de 100 livres d'amende et de «punitons corporelles», une ordonnance défend à tous de couper, entailler, abattre, et d'enlever du bois sur les terres d'autrui. En plus, il est formellement défendu de faire des entailles ou des «coupes» pour faire couler la sève des arbres et le suc des érables qui restent sur les terres non concédées. Une autre ordonnance de l'Intendant Hocquart commande aux habitants de placer des «balustres» d'au moins six pieds de haut, à tous les vingt-quatre pieds, le long du front de leur terre et de les entretenir, afin que les voyageurs ne puissent courir aucun risque de se perdre, les chemins devenant impraticables dès la tombée des neiges.

En 1732, les habitants sont tenus, lors des célébrations liturgiques, d'attacher leurs chevaux aux clôtures voisinant l'église «ou autres lieux commodes», afin que le service divin ne soit interrompu. De plus, sous peine de dix sols d'amende, les habitants doivent éviter de sortir de l'église pendant le service et le prone, de s'abstenir de fumer ou de causer aux portes de l'église, ce qui est évidemment un objet de scandale.

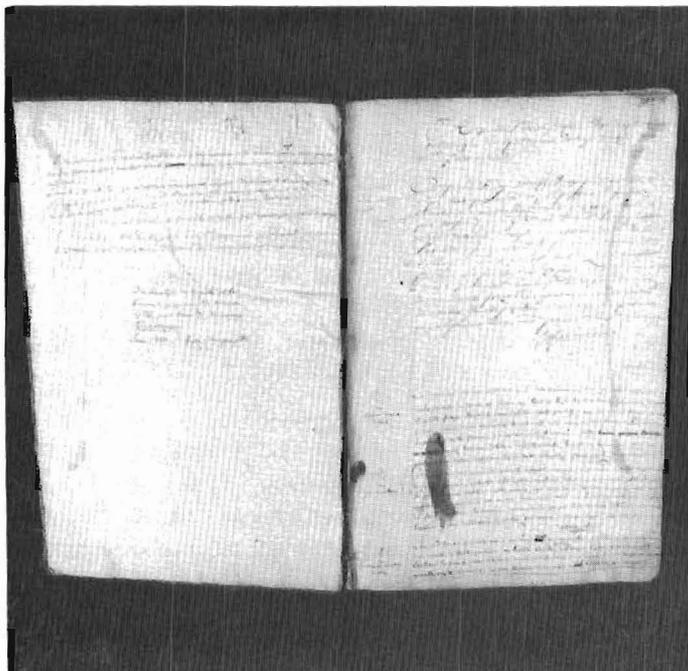
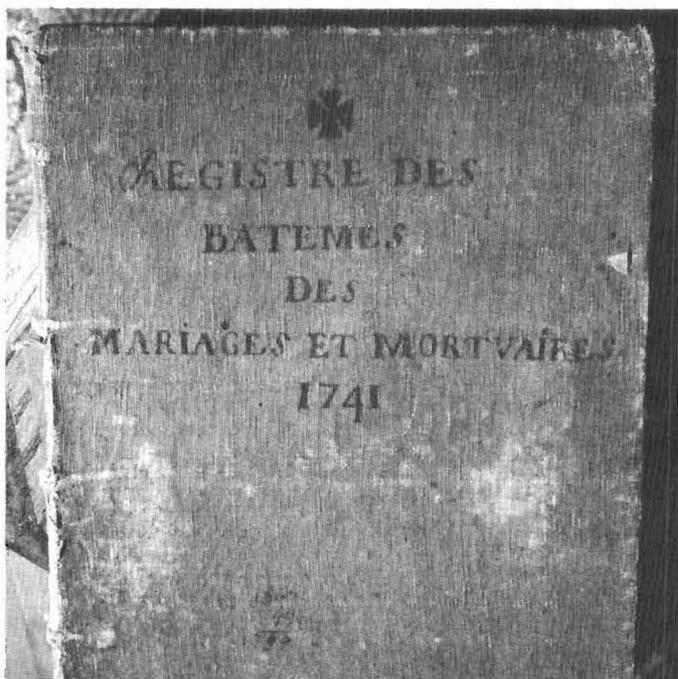
Au cours de ces mêmes années, on défend aux habitants de la région de Pointe-Claire de charrier et de ne travailler à aucune oeuvre servile le dimanche. Cette autre ordonnance de l'Intendant Gilles Hocquart défend également de «fester» sans nécessité, sinon une amende de trois livres sera imposée aux contrevenants. Voilà en résumé, la teneur de ces quelques lois soumises à nos premiers ancêtres, obligations qui font l'actualité de ce temps.

Le développement intérieur du territoire exige des routes. Au début du XVIIIe siècle, on recommande de régler directement avec les seigneurs la question des chemins qui passent sur leur propriété. Ces chemins doivent avoir vingt-quatre pieds de largeur et les habitants sont tenus de participer à la corvée de les entretenir et d'ériger des ponts là où c'est nécessaire. Dès lors, les lois se multiplient et elles visent toutes le même objectif, à savoir que non seulement chaque habitant a le devoir de construire et d'entretenir la route longeant la largeur et le côté frontal de son terrain «mais encore de travailler aux routes, aux ponts publics, à des cours d'eau, à des pontages de marais». ⁷

Dès 1731, l'intendant ordonne la confection des chemins de la région. En juillet 1737, Jean Lanouiller de Boiscler, conseiller du roi et grand-voyer de la Nouvelle-France, trace, sur la requête des habitants, un chemin de trente-six pieds dans la Côte Saint-Jean. On trace également celui de la Côte Saint-Rémi dit des Sources, les 4 et 5 juillet, celui de la Côte Saint-Charles et le grand Chemin Royal de la Côte Sainte-Geneviève de la Rivière-des-Prairies.

(7) Joseph-François PERRAULT. Code rural à l'usage des habitants tant anciens que nouveaux du Bas-Canada. Québec. Fréchette. 1832.

Démembrée de la
Pointe-Claire,
la paroisse Sainte-
Geneviève, ainsi
nommée pour
rappeler la
patronne de Paris,
ouvre des registres
dès 1741.



On retient à la lecture de ce procès-verbal que Jacques Chasles est le capitaine de milice de la paroisse alors que Jean-Baptiste Chasles dit Charlebois en est lieutenant.

En 1739, les 17, 18 et 19 août, le grand-voyer revient et complète l'étendue du chemin Royal. Les procès-verbaux établissent à des dates ultérieures la construction des chemins de lignes et les ponts dans les différentes Côtes. Les chemins de descentes et les clôtures de chemins se multiplient le long et à travers les terres.

L'administration civile, comme on le voit, ne néglige pas son apport afin de participer à l'organisation et à l'orientation des colons qui s'établissent à la Côte Sainte-Geneviève. Pour sa part l'administration religieuse se manifeste également et prépare l'emplacement qui permettra à la nouvelle paroisse d'accueillir et de loger son premier missionnaire.

Les concessions No 66 et No 67 sont accordées à des censitaires dès les débuts des années 1720. La première en date du 29 mai 1724 est accordée à Pierre Hardouin. Une partie est allouée à Pierre Boileau le 2 août 1725. Quant à la concession No 67, le premier procès-verbal date du 4 avril 1724. Pierre Hardouin en est l'acquéreur. Toutefois le 29 mai de cette même année Pierre Boileau achète la concession. On « y construit une maison de pièces sur pièces couverte d'écosse — une grange de poteaux de pieux en coulisse — couverte d'écosse et moitié de paille — de désert de prairies paccagé . . . »⁸ Le 11 février 1739, les Messieurs de Saint-Sulpice acquièrent ces concessions.

De cet acte naîtra le secteur nord-ouest de l'île par l'établissement prochain d'un presbytère-chapelle, autre embryon de paroisse formé par les Messieurs de Saint-Sulpice.

En 1739, l'évêque de Québec, Monseigneur Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, en visite pastorale à la Pointe-Claire convoque tous les habitants établis sur le versant nord de la paroisse, ainsi que ceux de l'île Bizard et, sur consentement de la majorité, fonde la paroisse de Sainte-Geneviève.

Le recensement de la population du Canada vient d'être effectué. On dénombre 4,210 habitants à Montréal et sa banlieue. La Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Sault-au-Récollet, la Rivière-des-Prairies, Saint-Laurent, Lachine, Sainte-Anne et la Pointe-Claire comptent pas moins de 3379 personnes.

Cette pérégrination à travers l'histoire nous amène à l'installation permanente du premier missionnaire à Sainte-Geneviève, Monsieur Antoine Faucon, prêtre de Saint-Sulpice.

(8) Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Contrats Nos 66-67 (Boileau, Camérot, Falcoz) (M. G. 17)

CHAPITRE IV

Démembrement de la Pointe-Claire. Mission à Sainte-Geneviève.

Antoine Faucon est né en France, le 18 février 1715 à Vézénabre, diocèse d'Allis. On connaît peut-être son enfance. Toutefois on sait qu'il étudie chez les prêtres de Saint-Sulpice et qu'on lui confère le sacerdoce le 14 mars 1739. Le 10 juin de cette même année il s'embarque pour le Canada à bord du Rubis, le «bateau du Roy», où se trouve également le nouvel évêque de Québec, Monseigneur de L'Auberivière. La traversée est idéale jusqu'au «grand banc de Terre-neuve». Une maladie infectieuse ayant atteint l'équipage, il n'y a plus personne pour faire la manoeuvre à cinquante lieues de Québec. L'Évêque parvient dans sa ville en canot le 5 août. Il décède le 20.

L'arrivée au pays de monsieur Antoine Faucon, p.s.s., date du 31 août. Dès octobre, il exerce son ministère à la Pointe-Claire. En date du 12, il baptise Pierre-Amable Richer, fils de François Richer dit Louveteau et de Marianne Brunet, habitants de la Côte Sainte-Geneviève. En novembre, à nouveau, soit le 4, il baptise Marguerite Braseau dont le parrain est Paul Braseau. Il signe un acte d'enterrement le 28 novembre et le 22 décembre il baptise Joseph Brillé.⁹

Dès l'automne 1739, les habitants de la Côte Sainte-Geneviève et le Séminaire de Montréal colligent leurs efforts pour faire construire un presbytère-chapelle. Le cahier des procureurs de 1723-1760, tenu par monsieur Mathieu Falcoz, p.s.s., indique qu'en date du 14 novembre 1739, 315 livres sont accordées à Noël Cousins «pour travaux faits à la bâtisse du presbytère de Sainte-Geneviève».

Cette construction en pierre de 26 pieds de longueur sur 14 pieds de largeur est habitée par monsieur Faucon, le premier de l'an 1741. Monsieur Duperes, p.s.s., célèbre la première messe. Monsieur Normant, p.s.s., supérieur de Saint-Sulpice en fait la bénédiction le 3 janvier alors que monsieur Faucon officie la première grand-messe dans le grenier.

Les Régistres des baptêmes, mariages et sépultures aussi bien que les Régistres des comptes et délibérations débutent cette même année. Ces documents écrits de la main de monsieur Antoine Faucon demeurent les

(9) Régistre des Baptêmes, Mariages, Sépultures. Paroisse Pointe-Claire (1738-1741).

témoins les plus précieux des activités qui se déroulent à la paroisse. Les premiers actes de baptême sont ceux des jumeaux Debour nés le 20 janvier. En tout, 34 naissances et 10 sépultures s'inscrivent cette même année 1741. Aucun mariage n'est consigné avant le 1er février 1743. À la fin de son terme de marguillier en charge, Paul Braseau signe, le premier de l'an 1742, le «livre des comptes de la fabrique de l'église Sainte-Geneviève» en présence d'Ignace Choret, nouvel élu marguillier en charge, Jean Baune, Michel Desmoulins, Joseph Bigras et Joachim Beaune, marguilliers et tous habitants de la paroisse.

Au cours de cette première année d'administration, du grand nombre de paiements versés aux ouvriers, maçons, charpentiers, menuisiers et forgerons qui ont travaillé à la construction du presbytère-chapelle, on relève quelques items dont quatre livres pour le marchepied de l'autel, trente sols pour un cadre, quatre livres pour deux grands chandeliers de bois, six petits chandeliers de bois à quinze sols attribués à Paul Jourdain dit Labrosse. En 1742, on lui commande un ostensor en bois sculpté à la façon d'un soleil. Cette pièce, pour laquelle on a versé douze livres est conservé par la Fabrique paroissiale. Elle s'ajoute à d'autres témoins du passé.

L'évêque de Québec, monseigneur Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, est en visite à Sainte-Geneviève le 28 juin 1742. À cette occasion, il recommande que la toiture de l'église soit couverte en doubles planches ou en bardeaux ainsi que le dessus de l'autel et le sanctuaire et ce «attendu qu'il nous a été attesté que la pluie tombait sur l'autel». ¹⁰ Cette recommandation de l'évêque n'est autre qu'une des nombreuses ordonnances telle qu'elles existent à cette période. Elles font partie des moeurs de la colonie. On les applique de cette façon dans toutes les paroisses. Aussi, afin de gérer et administrer les biens et revenus des églises, on choisit chaque année, lors d'une assemblée convoquée à cette fin, des paroissiens, nommés marguilliers, qui acceptent gratuitement cette charge publique. Parfois on allège le fardeau paroissial par l'organisation de corvées. La location des bancs et quelques autres modiques sources de revenus servent à l'organisation et l'entretien du temple. Afin de conduire des travaux commandés, on s'assemble pour élire des syndics. À l'église, certains droits honorifiques sont rendus aux marguilliers et capitaines de milice. C'est une loi du pays. Les capitaines de milice ne sont autres que les exécuteurs des lois civiles. Voilà, en résumé, le système sous lequel naît et se forme la paroisse Sainte-Geneviève.

Le moment est venu de construire l'église. Monseigneur de Pontbriand convoque les habitants de Sainte-Geneviève à la Pointe-Claire et fait lecture au prône de la messe d'une ordonnance de bâtir incessamment une

(10) Archives Paroisse Sainte-Geneviève. Régistre des comptes et délibérations (1741-1871).

église en pierre. «Qu'elle ne soit que de quarante pieds de longueur sur trente à trente-cinq pieds de largeur et qu'au lieu du rond-point on ne fasse qu'un mur droit. Par ce moyen, il sera plus facile quand on le jugera à propos d'agrandir l'église». ¹¹

Les registres nous apprennent la grande effervescence reliée à la construction de l'église. On relève de nombreuses mentions de paiements versés aux maçons Parent, Pauzé, Toussaint ainsi qu'à des manoeuvres. En 1751, Jean-Baptiste Maranda reçoit 761 livres pour la charpente. Nicolas Claude en reçoit 103 pour la «couvrir en planche». On fait de nombreuses mentions au sujet des couvreurs en bardeau. L'année suivante, en plus de travaux de menuiserie, on accorde 226 livres pour la cloche dont le poids est estimé à 160 livres.

Monsieur Faucon, au cours de 1756, reçoit une obédience qui le conduit à la paroisse Notre-Dame à Montréal. Il n'en continue pas moins à exercer son ministère. Pour sa part la paroisse Sainte-Geneviève le reconnaît comme le fondateur de la paroisse.

Quelles sont donc les familles-souches à Sainte-Geneviève. Les noms des marguilliers en charge inscrits dans les registres sous monsieur Faucon nous informent en ce sens. Ce sont Paul Braseau, Ignace Choret, François Braseau, Clément Prou, Joseph Biroleau, Antoine Villener, Charles Levrau, Joseph Ethier, François Rousson, Joseph Rouleau, Jean-Bte Turpin, François Lozon, Joseph Meloche, Michel Labrosse dit Raymond, Pierre Braseau, Pierre Legault dit Deslauriers. L'île Bizard étant desservie par Sainte-Geneviève à cette période, il est possible que les habitants de l'île aient exercé les fonctions de marguilliers en charge au cours de cette période quoique l'île était peu habitée.

Au moment de quitter la paroisse monsieur Antoine Faucon, p.s.s., fait un inventaire des objets laissés à son successeur Monsieur Jean-Pierre Davaux Bession de La Garde. Ce document conservé au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal est reproduit ici dans son texte intégral:

«Etat de ce que je laisse au presbitaire de Ste genevieve 1756.
Onze paire de draps presque neufs.
Onze nappes dont une grande ouvrée.
Cinq douzaines moins trois serviettes dont deux douzaines et trois ouvrées.
Trente-trois assiettes de faillance et Six d'étain.
Un grand plat et quatre moyens de faillance.
Quatre plats d'étain.

(11) Archives Paroisse Sainte-Geneviève. Régistre des comptes et délibérations (1741-1871).

Une soupière avec Son couvercle de failance.
 Un gril, un trépier, une mauvaise poele.
 Deux marmittes: une grande et une petite. Un sciau ferré.
 Une tourtière.
 Une paire de pinche et une pelle.
 Un poiles de fer.
 Six tasses et leur sous coupe.
 Sept couvertes de laine.
 Cinq matelas dont trois neuf.
 Une caffetière de cuivre.
 Une couchette une paillasse deux rideaux de lis.
 Deux mauvaises tables huit chaises.
 Une table à Six couverts avec les trétaux.
 Un grand armoir et un placart.
 Une barique de vin achetée et payée chez Monsieur Daffi.
 Un boeuf acheté et payé.
 Sept bouteilles et un flacon d'huile d'olive.
 Une boite de thé.
 Une livre de poivre environ.
 Une demi livre de Clous et environ autant de canelle.
 Un pot d'étain usé.
 Des enferages de fer pour un cheval.
 Une selle anglaise un vieux harnois.
 Un cheval une calèche une cariole
 Cinq minots de pois et plus.
 Cinq minots d'avoine environ.
 Quatre chandeliers de cuivre jeaune les mouchettes et portes
 mouchettes.
 Quarante livres et plus de cassonnade».

Sur cette feuille, se trouve réunies les signatures du premier missionnaire à Sainte-Geneviève, monsieur Antoine Faucon, p.s.s., de même que celle de son deuxième missionnaire Jean-Pierre Besson, également Sulpicien. On remarque que ce dernier signe tous les documents et registres du nom de Besson.

Jean-Pierre Besson naît le 12 septembre 1726 à La Garde, France. Il poursuit ses études à Viviers, puis arrive à Montréal le 23 août 1750. Il est ordonné prêtre le 19 septembre. Il est en mission à Oka puis à Ogdensburg. L'année 1756 le conduit à Sainte-Geneviève. Il y demeurera jusqu'en 1789 et décédera l'année suivante. Jean-Pierre Besson, p.s.s., est jeune. Il a 30 ans. Son prédécesseur en avait 25. À son arrivée la paroisse est donc favorisée à nouveau d'être dirigée par un homme en pleine possession de ses moyens. Monsieur Besson, puisqu'il signe ainsi aux registres, semble dès son arrivée

faire l'historique de la paroisse. Cette référence des premières heures de «Sainte-Geneviève» mérite ici d'être reproduite dans toute son authenticité.¹² Il y aurait désavantage à la modifier ou à l'adapter à notre époque.

«En l'an mil sept cents quarante (ou trente neuf) la paroisse de Sainte-Geneviève a été démembrée de celle de la Pointe-Claire, partie aux dépens des habitants, partie aux dépens du Séminaire de Montréal — Seigneurs de l'île, sur la terre appartenant au Séminaire par retrait fait par Pierre Boileau à qui ils l'avaient auparavant concédé. L'assemblée pour la répartition des Habitants au sujet de la batisse du presbytère ny de ce quill ont fourni n'est pas tombé entre mes mains quelque recherche que jaye pu les faire. jay seulement appris que les habitants de la Cote des Sources avait refusé d'y contribuer et qu'il y avaient été contraints par justice.

«En mil sept cents quarante un — au premier de l'an — le presbytère fut logeable et M. Faucon fut le premier pasteur. Une partie du presbytère fut béni pour servir d'église et Paul Brazeau fut nommé marguillier. Les ornements pour l'office divin ont été donné par le séminaire. Un vieux tabernacle de bois qui avait cy devant servi à la Pointe-Claire avec un vieux confessionnal et on fit faire une chasuble de satin blanc avec un orfroy brodé qui fut donné par je ne sais qui avec un gallon d'argent faux. Deux chandeliers pour les acholites, un pour le cierge pascal et six baubèches de bois pour l'autel furent faites au dépens de la fabrique, un vieux bénitier fut raccommodée, Je n'ai pu savoir qui l'avait donné.

«En mil sept cents quarante neuf, Monseigneur de Pontbriand faisant sa visite pastorale, convoqua à Saint-Joachim de la Pointe-Claire, les habitants du district de Sainte-Geneviève et leur ordonna de batir une église de pierre. En conséquence, ils s'assemblèrent le huit février mil sept cents cinquante au presbitaire de Sainte-Geneviève et s'obligèrent de payer chacun, trois livres par chaque arpent de terre qu'ils possèdent en front, par chaque année jusqu'à la perfection de l'ouvrage: fournirent chacun six madriers et douze planche et le bois de charpente nécessaire ainsi que la chaux.

«Il parait qu'il n'ont payé que deux livres et demie, tout fut fait à la hatte et fort mal. Les cadres des fenêtres furent fait de bois et mal espacés pour plus grande accélération. Les habitants de l'île

(12) Régistre des comptes et délibérations (1741-1871). Paroisse de Sainte-Geneviève.

Bizard après avoir assisté à l'assemblée et s'être obligés à contribuer ainsy que ceux de l'île de Montréal à la construction de l'église refusèrent de le faire à la persuasion du nommé Pierre Boileau — lequel après s'être confessé — paya son contingent. Les autres furent chargés des frais de justice auxquels ils furent condamnés. Depuis ce temps jusques au quinze octobre mil sept cents cinquante six que je suis chargé de la desserte de cette paroisse, je n'ay trouvé aucun acte d'assemblée ny règlement pour ce qui la concerne qu'un billet de M. Normand, grand vicaire, en date du vingt-trois avril mil sept cents cinquante-trois par lequel, il prie M. Faucon de recevoir les habitants de l'isle Jésus depuis l'isle aux chats inclusivement jusqu'à ce quil en soit ordonné autrement, je n'ay vu non plus aucun acte d'élection de marguilliers et j'ai trouvé l'isle Jésus desservie depuis l'isle aux chats exclusivement. Le district de la paroisse depuis le pont de Savoyard jusques à la rivière de l'orme le long du fleuve dans la Cote Saint Rémi ou des Sources depuis Jean-Baptiste Legault d'un coté, Pierre Legault de l'autre inclusivement jusques aux terres de la grande cote. La cote de Saint-Jean depuis ci compris Noel Travesti d'un coté Antoine Larocque et l'autre jusques au terre de la grande Cote et l'Isle Bizard en entier alors peu habité».

On peut préciser ici que l'île aux chats et le pont de Savoyard se situeraient présentement à l'est de l'autoroute no 13. Le découpage sud de la paroisse fut établi selon le versant des eaux.

«Pierre Legault dit Deslauriers était marguillier en charge Jacques Desloges et Jean-Baptiste Deslauriers: ses assistants. L'église était presque nue et vide. La sacristie sans armoire pour mettre le peu d'ornement qu'il y avait à l'abri des rats qui les déchiraient: pas un seul surplis décent. Les bancs de l'église avaient été fait aux dépens de ceux qui les possédaient et payaient tout loyalement trois livres quinze sols de rente. La préférence des premières places avait été donné à la réserve de celle des deux syndics de l'église: François Joseph Ethier et François Leroux, au premier demandant occupant, ce qui avait occasionné bien des querelles et aucun profit à la fabrique mais une grande irrégularité dans la nef par la construction irrégulière des bancs fait à l'idée de chacun.»

Inventaire de la sacristie, quoiqu'ici résumé:

«Il y avait un tableau sans cadre . . . un calice d'argent, un petit ciboire, un ostensor de bois . . . six baubèches de bois plantées sur les gradins avec des chevilles . . . une statue de la Sainte-Vierge de bois doré avec un chapelet de cire pendu à son col . . . un en-

tourage pour le choeur qui ne tenait à rien . . . un prie Dieu de planches brutes mal clouées, un bénitier de cuivre hors de service, une aube à dentelles assez belle, une autre identique toute déchirée . . . deux vieilles nappes d'autel encore décentes et de la toile pour en faire.

La porte de l'église ne fermant qu'avec une clanche de bois il fallait sortir par la sacristie après l'avoir fermée. Je commencai par faire acheter une serrure, faire faire une armoire pour mettre les ornements et des chandelliers de bois pour l'autel, acheter un verre pour la lampe, un missel et un ciboire d'argent et un ostensor de cuivre doré et une croix de cuivre argenté. Outre le premier de l'an, il est d'usage de recevoir le marguillier qui a été élu le dimanche ou fête précédent après avoir pris son serment de régir le temporel de l'église, le nouveau marguillier est conduit au banc d'oeuvre par celui en charge».

Suite à ses analyses sur la situation de la paroisse, le missionnaire Besson apporte à celle-ci de nombreuses améliorations. Il favorise en plus la condition de ses gens. Les entrées aux registres témoignent de sa constance en ce sens.

Quant aux lois civiles de ce temps, on retient qu'elles « font défence » de lancer des boules de neige. D'autres enjoignent de nettoyer les rues. Au nom du civisme, il est défendu d'encombrer pendant la nuit la voie et les banquettes (trottoirs) de calèches, charettes et autres embarras . . . et, sous peine d'amende, de laisser errer les cochons. Une autre ordonnance défend aux habitants de la campagne de venir s'établir en ville. Il en résulte un tort considérable à la colonie. Les terres ne sont ni en nombre, ni cultivées comme elles devraient l'être.

À la fin des années 50, tant dans les territoires couverts par le gouvernement de Québec que celui de Trois-Rivières, les habitants délaissent les fermes pour cause de harcèlement de la part des militants anglais. Canonades, interruptions soudaines de soldats, réquisition d'hommes et de bétail sont monnaie courante. Sur le plan local la guerre n'affecte pas la population. Cependant à Sainte-Anne-de-Bellevue au cour de 1760, les Indiens accompagnent l'armée anglaise. Ils envahissent et même pillent le presbytère. Finalement, ces gouvernements de même que celui de Montréal abdiquent et, le 10 février 1763, le traité de Paris, cède, à l'Angleterre, le Canada avec toutes ses dépendances.

Entretemps, la vie paroissiale continue. Les travaux entrepris progressent. À la pluralité des voix, les habitants s'imposent l'obligation de fournir deux sols par arpent de terre possédé. Ceci permet de clore le cimetière. Cette entreprise se déroule sans problèmes, semble-t-il, chez les habitants quoique le maçon et les manoeuvres causent beaucoup d'embarras par leur mauvaise

conduite. Le presbytère endommagé est réparé. Au cours de l'hiver de 1763, un coup de vent emporte la couverture. En 1764, l'arrière de l'église est prolongé et rejoint le mur du cimetière.

Le gouvernement impérial en prenant possession du Canada confie l'administration civile aux officiers de l'armée. On imagine, lors de cette transition, une certaine inquiétude parmi le peuple. L'adaptation à un nouveau régime, l'ignorance de la langue des nouveaux maîtres et nombre d'autres considérations ne sont pas sans affecter la population. Au lendemain de la conquête plusieurs Français retournent vers le mère-patrie. «Sainte-Genève» a de la chance! Son missionnaire, Jean-Pierre Besson, reste en poste.

Le régime anglais supprime les capitaines de milice qui sous le régime français sont chefs des Côtes ou paroisses. Dorénavant les bailley occupent ces fonctions.

En 1765, sur l'ordre de l'autorité religieuse les curés recensent leur paroisse. Évidemment, ce rapport devra être soumis aux nouveaux maîtres du pays. Sainte-Genève à cette période compte une population de 796 habitants. Il y a 160 maisons d'érigées sur le territoire qui couvre une superficie de quelque 14,000 arpents de terre. Les semences produisent plus de 2000 minots. Le bétail se répartit comme suit: 205 boeufs, 310 vaches, 260 «tourailles», 301 moutons, 245 chevaux et 763 cochons.¹³

En date du 15 octobre 1768, les registres paroissiaux inscrivent une communication de Monseigneur Briand, évêque de Québec. Celui-ci demande qu'on accorde au bailley le premier banc de la rangée du milieu, du coté de l'Épître, suivant l'édit du gouverneur et qu'on lui fasse les honneurs réservés aux capitaines de milice avant leur suppression. Le manque de prêtres se fait sentir pendant un certain temps. La paroisse de Sainte-Anne est supprimée. Sainte-Genève accueille les habitants de la Côte Sainte-Marie et du Bout-de-l'île. Les horizons de la paroisse s'élargissent pour le curé. Il ne semble s'en plaindre car, depuis une quinzaine d'années, il accommode, à leur demande, les habitants du Lac des Deux-Montagnes et de la petite rivière Duchesne malgré le désir du curé Petit de Sainte-Rose qui nourrit le dessein d'annexer à son territoire cette population voisine.

Si d'une part le rayonnement du missionnaire dépasse les frontières de sa paroisse, d'autre part les exigences administratives ne sont pas moins présentes. Pour remédier à un certain abus et afin de maintenir l'ordre dans

(13) Pierre-Georges Roy, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1936-1937, pp. 17-22.
À noter que ce rapport inclut la population de l'île Bizard qui à l'époque compte une quinzaine de familles et quelques 1000 arpents de terres.

l'église, une assemblée des paroissiens est convoquée. On élabore un système. On confie à un garde suisse le soin d'avertir les perturbateurs du bon ordre ou tout autre individu qui se comporte d'une manière indécente. On instaure «la criée» pour la vente des bancs, tradition qui sera maintenue jusqu'à 1950.

Selon l'avis d'experts, le clocher se trouve entièrement pourri. La nécessité d'un nouveau clocher rallie les paroissiens. Pour chaque arpent de terre qu'ils possèdent, ils consentent à fournir trois sols pour ériger un clocher en pierre dans le flanc de l'église. Un assez grand nombre d'items inscrits aux registres paroissiaux prouvent qu'entre 1770-1772 d'importants travaux sont entrepris. L'addition de chapelles, d'un nouveau portail et de bancs au jubé, des réparations à la sacristie, au chœur et au retable soulignent l'intérêt des paroissiens pour leur église.

En 1772, le temple mesure 90 pieds de longueur sur 33 pieds de largeur et 17 pieds de hauteur. Il compte 104 bancs et ne donne pas satisfaction. Selon l'avis des paroissiens, l'intérieur de l'église est aussi irrégulier et de mauvais goût que l'extérieur. En plus «chacun faisant faire un banc où bon il lui semble et de la forme qu'il lui plaît — gate tout — trouble tout le monde et par surcroît ne donne aucun profit». Une pierre gravée du monogramme des Sulpiciens et du millénisme 1772 rappelle ces travaux. Au début du siècle, on l'insère dans le pan nord-ouest du presbytère et depuis, tel un témoin, elle veille sur le passé.

Alors que la paroisse voit à son organisation intérieure, le gouvernement de 1774 forme un Conseil Législatif. L'acte de Québec établit un régime plus équitable. Il donne aussi des garanties aux Canadiens-Français. Les lois françaises sont rétablies. Toutefois, ce changement de politique contribue à précipiter les colonies du sud dans l'insurrection.

Une lettre de Monseigneur Briand, en mai 1775, rappelle aux sujets du Roi leurs obligations de fidélité. Cette circulaire doit être lue par le curé et accueillée à la porte de l'église. À Sainte-Geneviève on tente de s'opposer. Telle serait l'origine d'un conflit local que le temps ne fera qu'accroître.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit-on! Jusqu'à ce jour, à Sainte-Geneviève, on semble peu enclin à la rébellion. Cependant, à cette période, surgissent quelques agitations. La révolution aux États-Unis fait écho dans la région. Des troupes américaines passent. Au cours de la nuit des 25 et 26 mai 1776, on occupe le fort de Senneville, seul poste de protection de l'ouest de l'île. Lors de cette brève occupation, on propose l'échange de prisonniers. Finalement, le fort est incendié, dont il ne subsiste plus que des ruines.

Le 30 octobre 1779, l'assemblée des marguilliers est convoquée. Elle délibère sur la conduite d'un nommé Poudret qui a conduit les troupes dans

l'église et causé la profanation des vases sacrés. Les intrus ont pillé les linges et l'argenterie, brisé les croix et enfoncé la porte du tabernacle. Sur le refus de Poudret de réparer les dommages, on décide de retirer le banc qu'il possède à l'église et ce, suivant l'avis de l'évêque. L'année suivante, le jeune Poudret est mourant. Malgré l'obstination du malade, on appelle le curé Besson à son chevet. Mieux que tout autre description, ces quelques lignes du rapport Saint-Georges Dupré au brigadier général Maclean nous relatent l'incident.¹⁴

«Comme les nommés Poudret, père, et Joseph, fils, ont été des plus mauvais sujets en 1778 et, que ce sont eux les auteurs de la rébellion dans cette paroisse . . . Devant leur insistance ettonnée, le curé est venu me trouver afin d'en prendre connaissance. L'un de ses fils extrêmement malade vendredi dernier envoie chercher le curé. Celui-ci se présente en fin de soirée accompagné de deux de ses hommes. Le malade s'entête; ne veut pas reconnaître son tort. Le curé ne peut l'assister par son ministère. Alors, le père, André Poudret sort d'une pièce — furieux — il veut se jeter sur le curé. Heureusement, on réussit à le maîtriser. Quant au malade il est mort le lendemain.»

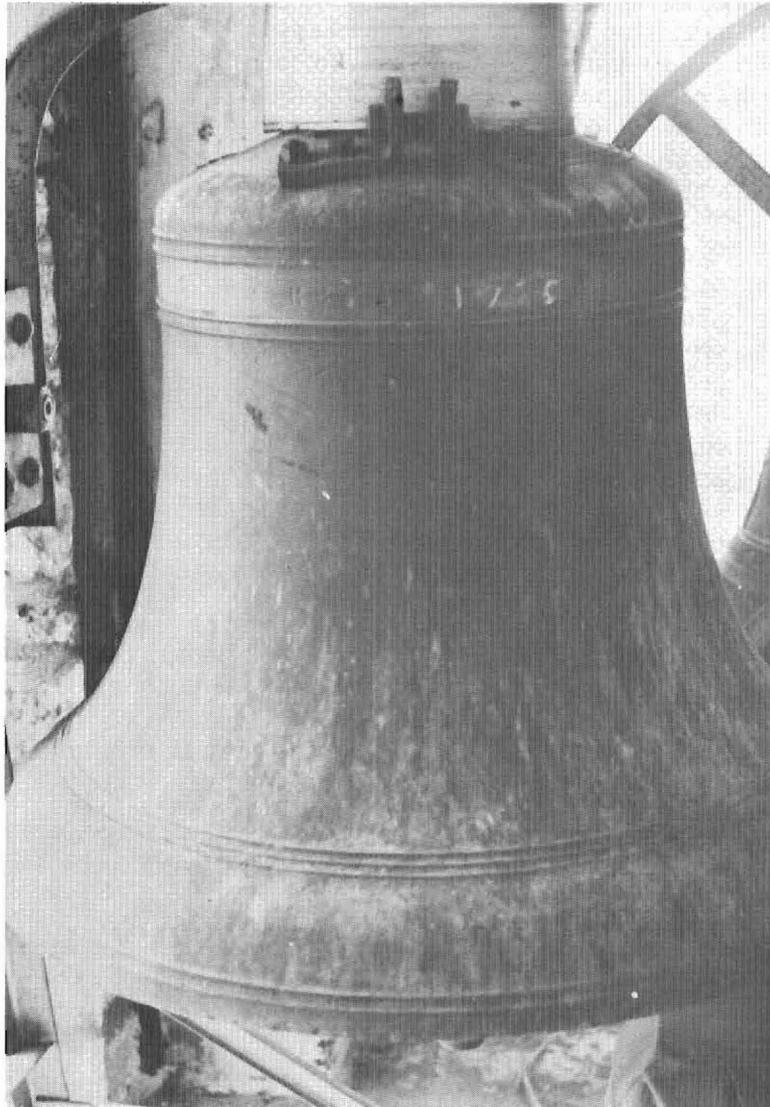
«Je compte bien qu'on arrête les mauvais sujets: aussi un nommé Pascal Pomainville, lequel avait été commissionné par les Rebelles de capitaine en chef de la paroisse de Sainte-Genève. On m'informe à son sujet qu'il a encore sa commission et qu'il se propose de faire surface . . . Il serait bien de le faire arrêter».

Voilà en résumé le récit de l'événement. On n'en relève aucun autre détail. La vie continue paisible dans la paroisse, vie toute vouée aux travaux des champs.

Une proclamation du Gouverneur Guy Carleton, ordonne aux seigneurs, le 30 décembre 1779, de recenser leur seigneurie. On apprend en février 1781 que les biens de la fabrique comprennent «quatre arpents et demi sur trente arpents de désert et sept arpents de prairie». Sur cette terre on y trouve une église bâtie en pierre, le cimetière également en pierre, le presbytère, une allée de pierre, une petite maison de bois, une écurie, une remise, la cour et le jardin.

En 1784, la paroisse se compose de 850 habitants. L'administration municipale relève toujours, à cette période, du Conseil Législatif assisté de juges de paix et d'inspecteurs ou commissaires. La paroisse se développe au

(14) Archives publiques du Canada, Corr. de Haldimand, Coll. b. 129 (194-196)



En 1785, on acquiert une cloche du poids de 1225 livres . . .
celle-ci demeure en poste depuis près de deux siècles.
À cette période, l'évêque reproche au missionnaire Besson
ses dépenses exagérées.

gré des décrets gouvernementaux. Ceci fait parti de l'histoire. Quant à la monnaie, on utilise la livre qui comprend 20 sols, et un sol, douze deniers.

Monseigneur Jean-François Hubert, en visite pastorale constate ici en juin 1784 que la dime de pois est la plus considérable du diocèse. Ce prélèvement fait sur les récoltes constitue un mode de revenu accordé à la fabrique par les paroissiens. De plus, le blé, l'orge, et le maïs s'inscrivent aux redevances paroissiales. Cette même année la picotte affecte la région. Le curé lui-même, privé de ses jambes, apprécie l'assistance d'un jeune prêtre, l'abbé Delorimier.

Le 27 juillet 1786 demeure une date mémorable pour la paroisse. On se rassemble pour une cérémonie qui prend forme d'événement à l'occasion de la bénédiction d'une cloche pesant 1225 livres et nommée Jean-Marie-des-Anges. En 1789, deux autres cloches complètent le carillon: Pierre-Hyacinthe-Geneviève pèse 682 livres et Jean-Baptiste-Louis, 157 livres. Ces dernières seront refondues au début de 1900.

L'Évêque reproche à monsieur Besson ses dépenses exagérées. On sait qu'en 1784 il fait l'acquisition d'un encensoir et d'une croix de procession de l'orfèvre Schindler au coût de 596 et 384 livres. Ces acquisitions demeurent de précieux témoignages du patrimoine. Il le met en garde contre sa sévérité, tout en reconnaissant son intelligence et ses qualités.

De nouveau, monseigneur Hubert visite la paroisse en mai 1787. De ses recommandations, il ressort que les habitants doivent élever le mur du cimetière, de sorte que les animaux ne puissent le franchir. Quant aux croix de chemin érigées dans les différents endroits de la paroisse, un enclos éviterait l'approche des animaux, tout en les tenant dans un état «plus décent».

Monsieur Besson prend sa retraite à l'automne de 1789. Il se retire chez lui, dans le village, sous les soins du couple Hilaire Martin à qui il avait fait faire une maison accolée à la sienne. Le curé Louis-Marie Lefebvre écrira en septembre 1863 «que le curé Besson est décédé cinq mois après avoir laissé la cure. Il avait le droit de haute et basse justice. Depuis il l'exerçait quelquefois. Sa prison était sa cave ou plutôt son cachot: il avait un bourreau secret, des chaînes, ce qui lui a fait une bien mauvaise affaire, sur des plaintes faites à Montréal aux autorités civiles». ¹⁵ Il meurt dans la paroisse le 11 avril 1790 et est inhumé à Notre-Dame.

On reproche au curé Besson son ton impérieux. On lui reconnaît cependant d'être le conseiller de ses paroissiens pendant 33 années consécutives. Le carillon de l'église Sainte-Geneviève ne cesse de rappeler sa mémoire.

La paroisse, maintenue depuis sa fondation par les Sulpiciens, passe aux mains d'un prêtre séculier, l'abbé Jean-Baptiste Dumouchel, né à Montréal en 1750.

(15) Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal. Lettre du curé Louis-Marie Lefebvre à M. Paré le 26 septembre 1863.

CHAPITRE V

Fin du XVIIIe siècle. Louis-Marie Lefebvre, curé
1828-1872.

Le XVIIIe siècle s'achève. Le recensement de 1790 indique que la population de Sainte-Geneviève s'élève à 1607 habitants.

Simultanément, un nouveau régime politique est mis en place. En effet, l'Acte Constitutionnel de 1791 cré le Haut et le Bas-Canada. Les deux provinces ainsi créées, le Québec et l'Ontario, se subdivisent en districts électoraux. L'île de Montréal compte 6 comtés dont 4 pour la ville et deux pour le reste de l'île. Pour la première fois, nos ancêtres peuvent élire leurs représentants, ce qui sera la caractéristique des moeurs politiques des années à venir.

Au cours des premières sessions parlementaires, quelques mesures sont adoptées dont la loi sur la milice, le choix local par le peuple des sous-voyers ou officiers de voirie et l'établissement de chemins.

Les dernières années du XVIIIe siècle et les premières décennies du XIXe sont marquées par le développement et l'amélioration du système routier. En 1796 on reconstruit le premier chemin qui relie Sainte-Geneviève à Pointe-Claire. On ouvre des chemins de « bage » qui conduisent à la rivière où des quais aménagés, permettent le transport des marchandises. La rivière-des-Prairies constitue à l'époque un chemin naturel et offre un moyen de transport peu couteux, comparée aux difficultés et aux frais de construction de routes et de ponts qui, si on en croit les procès-verbaux en ce début du XIXe siècle, sont « juste assez larges pour laisser passer une voiture tracée par un cheval ».

La vie s'écoule pratiquement sans histoire au cours de cette période. Les gens mènent une vie laborieuse et leurs efforts tendent à consolider l'infrastructure économique encore incomplète d'un pays neuf. Ils vivent très près de leur curé qui joue un grand rôle dans le développement de la paroisse et qui en général a une grande influence sur eux. Par contre, il ne faudrait pas croire que le respect qu'ils portent à leur pasteur est le fait de caractères faibles et soumis. Une anecdote riche en couleur, relevée des archives, illustre bien le caractère trempé de nos ancêtres. Des citoyens de Sainte-Geneviève, outrés par le caractère belliqueux et le comportement peu orthodoxe du curé Dumouchel, vont s'opposer à celui-ci. Dans une lettre adressée le 27 janvier

1804 à Monseigneur Pierre Denaut, évêque de Québec, les anciens et nouveaux marguilliers, de même que plusieurs paroissiens présentent la requête suivante:

«Que c'est avec la plus vive douleur, qu'ils se voient obligés, aujourd'hui Pour le bien public de la paroisse et l'Intérêt de leur Fabrique de Présenter leurs Plaintes contre Mr Dumouchel Leur Curé.

Il y a Actuellement près de Quinze ans que M. Dumouchelle Curé de la paroisse et au moment de son arrivée il a pris la gestion des Biens et revenus de la Fabrique et n'a rendu aucuns comptes en forme pendant huit années . . .

Que M. le Curé Dumouchelle s'oppose formellement à ce que la Cloche soit sonné aux baptêmes des Enfants ainsi que d'usage ce qui a occasionné récemment un scandale public par une dispute qui s'éleva à cet égard.

Que le dimanche et jour de fête après Que le Tinton de la messe est sonnée, M. Dumouchelle au lieu de commencer l'office divin, s'amuse à la porte de l'église soit à causer ou se quereller. D'ailleurs les enfants sont continuellement exposés à être frappés avec brutalité, et si jusqu'à présent les Parents ne l'ont point exposés à une poursuite judiciaire, ils ont été retenus par le respect du à son caractère afin de maintenir la paix dans la paroisse.

Ce considéré, vos humbles pétitionnaires concluent respectueusement à ce qu'il plaise à Votre Grandeur, prendre leur requête en sa Considération offrant de prouver les allégués y contenus». ¹⁶

L'évêque vient en visite pastorale le 1er mars suivant et règle sur place les difficultés. Le marguillier en charge est tenu de rendre compte de son terme d'officier. On accorde au bedeau un salaire de 20 coppes par habitant ou un quart de blé en retour des tâches suivantes: prendre soin de la lampe du sanctuaire, balayer l'église tous les samedis, épousetter souvent en été, allumer le poêle de la sacristie en hiver et chauffer la salle des habitants avec le bois fourni par la fabrique.

En 1804, un acte notarié indique l'établissement d'une fabrique de bière ou brasserie comme on disait à l'époque. De nos jours elle se situerait dans le voisinage de la rue Lefebvre, tout près de la rivière. Elle serait le premier établissement du genre dans la paroisse. En ce début de siècle on voit apparaître sur la rivière des cages ou grandes barges flottantes qui servent à transporter différents matériaux. Elles partent des grands lacs, suivent le fleuve et entrent dans l'estuaire de la rivière-des-Prairies évitant ainsi les

(16) Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal. Acte notarié: Hyacinthe Brunet, N.P.

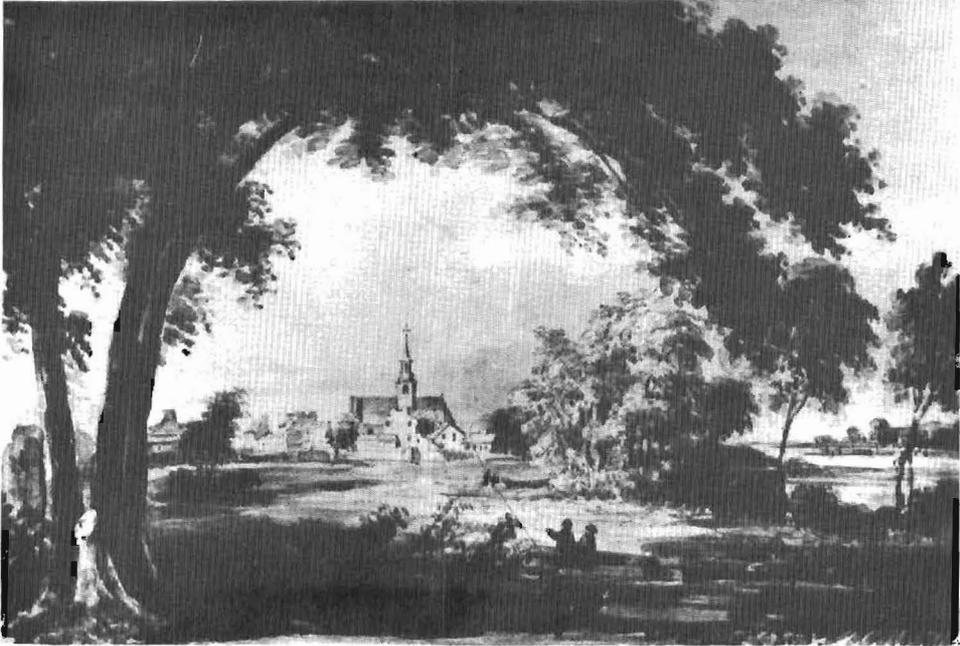
rapides de Lachine. Monsieur Arthur Théorêt, doyen de la paroisse, se souvient encore de ces plattes-formes d'environ 200 pieds carrés qui accostaient dans le tournant du «Ptit Fort», endroit naturel, favorable à l'arrêt des embarcations. Sainte-Geneviève constituait un relais où l'on y passait la nuit. Le lendemain, une autre équipe prenait la relève. Le «père Claude» faisait partie de ces derniers personnages légendaires qui, avec des rames de quinze à vingt pieds de longueur, dirigeaient les cages vers Cartierville. L'équipe se relayait à nouveau à la Côte des Sources qui divisait à l'époque le Haut et le Bas-Saraguay, terme indien signifiant «chemin des flotteurs». Les cageux firent vraiment époque. Ce voiturage par eau joua un rôle important dans la vie économique du XIXe siècle et fut des gens de notre région la source de plusieurs emplois.

La vie paroissiale se poursuit. On apporte plus d'uniformité à l'intérieur du temple en mettant au niveau la plupart des bancs qui jusqu'alors reposaient sur des pontages. Entre 1820 et 1822, la fabrique accorde quelques ouvrages aux sculpteurs Louis Quevillon et René Saint-James. De nos jours leurs oeuvres témoignent de leur art.

En 1825, Jacques Viger, qui sera le premier maire de Montréal, et le notaire Louis Guy font le dénombrement du comté de Montréal. La population de la paroisse Sainte-Geneviève comprend alors 1408 habitants. On y trouve 228 propriétés foncières dont 130 terres et 98 emplacements. Il est intéressant de voir comment est composé ce microcosme, surement représentatif de la société des autres régions rurales de la province. On y trouve 126 agriculteurs, 3 aubergistes, 1 boulanger, 2 charrons, 9 charpentiers, 4 cordonniers, 1 commis, 1 couvreur, 6 forgerons dont un apprenti, 100 journaliers, 2 médecins et un étudiant-médecin, 8 menuisiers, 2 notaires dont un étudiant, 35 rentiers, 2 voyageurs, 1 tonnelier, 1 tanneur, 2 maçons, 1 meunier, 1 tisserand, 1 traversier, enfin 2 prêtres dont l'un vicaire temporaire. Il va de soi qu'on y trouve une économie de type rural, marquée par l'agriculture et les métiers artisanaux.

Le curé Dumouchel pour sa part juge qu'il est temps de prendre sa retraite et de confier la paroisse à un prêtre plus jeune. Il est remplacé en 1826 par monsieur Marc Chauvin qui ne demeura en poste que deux ans, malgré qu'il soit très apprécié des paroissiens. Ceux-ci présentent une requête à l'évêque afin que leur curé reste en place. Pourtant les paroissiens ne seront pas perdant par la nomination de monsieur Louis-Marie Lefebvre, qui jouera un rôle déterminant dans l'évolution de Sainte-Geneviève et qui y ouvrera 44 ans.

Né à Saint-Antoine-sur-Richelieu en 1792, il fait ses études aux séminaires de Montréal et de Nicolet. Vicaire à la cathédrale de Québec de 1818 à 1823, puis curé à l'Île-aux-Coudres jusqu'en 1826, il est assigné à la



Jacques Viger, premier maire de Montréal commande au peintre James Duncan des tableaux sur les différents sites de l'île. Vue de Sainte-Geneviève le 15 août 1835, signée en 1839.

Le presbytère chapelle dont les débuts de construction débutent à l'automne 1739 se situe à droite.

L'église fut bénite le 16 décembre 1751. On l'agrandit entre 1770-1772.

paroisse de Saint-Laurent de Montréal avant d'être nommé curé à Sainte-Geneviève en 1828. Voici dans quel état il trouve la paroisse à son arrivée:

«L'an mil huit cent vingt-huit, le huit novembre après-midi, j'ai pris comme curé possession de la cure de Sainte-Geneviève en l'île et district de Montréal. J'ai été nommé à la dite cure par sa Grandeur Monseigneur Panet Évêque de Québec à condition de donner à l'ancien curé Dumouchelle retiré le tiers de toutes les dimes jusqu'à sa mort.

«En arrivant dans la dite cure, j'ai trouvé une vieille église dénuée de tout et dans le plus triste état du monde, presque sans plancher, sans bancs, de très vieux chassis, un jubé soutenu avec des bouts de rames brutes, tous les ornements en mauvais état et tous vieux excepté un ornement noir et après cent livres courantes au coffre de la Fabrique.

«Des chapelles tombantes de ruines de vétusté et ne pouvant plus servir. Un cimetière trop petit et très mal entouré, point de sacristie si j'en excepte un petit trou placé à côté de l'église dans un très pitoiable état, point de confessionnaux, point d'armoire pour mettre le linge de l'église.

«Le terrain de la Fabrique dans un dénuement complet, pas une pagée de clouture, pas une cour pour les animaux, un jardin plein de ronces et d'épines sans clouture de pierres toute déboulée: un très vieux presbiterie menaçant ruine de toute part, plus une place pour y mettre un lit à l'abri de la pluie. Un vieux fournil ne tenant plus dans lequel se trouvait un four, de très vieilles étables sans plancher ni portes et séparations les trois-quarts abandonnées, une remise ouverte de tous côtés et presque sans couverture.

«Les six arpents de terre à la jouissance du curé sans clouture tous couverts de broussailles et tellement passés de vaches que tous les gens pensaient qu'on ne serait jamais capables d'en tirer aucun parti si bien que mon prédécesseur Marc Chauvin n'avait plus voulu du terrain de la fabrique pour le simple entretien du chemin du Roy qui passe sur le dit terrain». ¹⁷

Devant un tel état de délabrement, il n'hésite pas à s'atteler à la tâche. Il met à profit ses talents de bâtisseur et d'organisateur.

La première assemblée à laquelle assiste le Curé Lefebvre démontre qu'une partie de la population est en détresse. Les récoltes ayant été man-

(17) Régistre Paroisse Sainte-Geneviève. Vol. No 1 (1741-1871) Régistre des comptes et délibérations.

quées (ceci ne se limite pas seulement à la région) on n'a pas suffisamment de blé pour ensemercer. Aussi, au printemps de 1829, soixante-seize signataires exposent leurs inquiétudes à ce sujet, dans une lettre adressée à l'évêque. On sollicite celui-ci de permettre aux marguilliers de prendre dans le coffre une somme de dix huit cents livres ancien cours pour être employée à fournir des grains de semence en plus d'une somme de six cents livres pour assurer la subsistance des pauvres. Cette période coïncide avec le projet de construction d'un nouveau presbytère, qui finalement est érigé à 10 pieds de l'ancien et mesure 51 pieds de longueur sur 29 pieds de largeur. Il coûte 5520 livres ancien cours dont 3800 sont fournis par les contributions volontaires des habitants et le reste par le curé.

Depuis quelques années la paroisse manifeste le désir de recevoir sa reconnaissance canonique. Selon les lois françaises de ce temps, une paroisse ne peut jouir des droits civils qu'en autant qu'elle reçoit l'érection canonique et civile. À cause de l'état peu avancé de leurs établissements, un petit nombre de paroisses seulement se virent conférées cette faveur à différentes époques. Il devint donc indispensable de s'arroger ces droits de reconnaissance. Dans cet optique et afin de répondre au voeu des paroissiens, Monsieur Archambault, curé de Vaudreuil, dresse au nom de 251 pétitionnaires, un procès-verbal en date du 8 novembre 1831. Ceux-ci sollicitent la reconnaissance canonique de la paroisse qui compte deux milles deux cents trente âmes dont 1500 vivent sur le territoire de Sainte-Genève et quelques 730 autres sur le territoire de l'île Bizard. On accorde le décret ecclésiastique sollicité le 8 août 1834.

Déjà on parlait de construire une église neuve. Avec la reconnaissance canonique l'idée devient plus sérieuse. Les marguilliers se disposent donc à présenter une requête pour commencer à se procurer les matériaux de la bâtisse, tout en ne négligeant pas à la même période de nettoyer le cimetière par de multiples opérations qui consistent à enlever toutes les pierres, remplir les trous, défaire les fondations de l'ancien mur, en oter les roches et «évidanges» et le remplir comme il se doit, même arracher certains arbres avec leurs racines afin d'offrir un terrain plus uni.

Au début de 1836, soit en février, les paroissiens confient un double mandat au curé Lefebvre. On l'autorise à faire faire les plans nécessaires servant à ériger l'église. À cette fin, on lui recommande de s'adresser à l'architecte Thomas Baillargé demeurant dans la ville de Québec. Les plans et devis de ce dernier, par la suite, devront être présentés à l'évêque. Malgré sa vétusté, puisqu'on s'en accommode, l'église cette même année s'aditionne d'un tambour et on construit tout près une «remise à bois».

De toute évidence, la cure demeure le filtre ou arrivent et passent les moindres mouvements de la population paroissiale: activités si diverses



Curé de 1828 à 1872, M. l'abbé Louis-Marie Lefebvre construit un presbytère, obtient l'érection canonique de la paroisse, organise l'enseignement, construit l'église actuelle etc . . .

qu'elles consistent autant à assister les habitants qu'à voir aux constructions qui s'imposent et à coordonner l'organisation scolaire. Les contrariétés ne manquent. Le curé se voit refuser par la majorité des marguilliers la construction de l'école. De plus, les paroissiens de l'île Bizard, qui s'étaient associés courageusement à la paroisse dès les premières heures manifestent des velléités d'autonomie. Une requête pour l'érection canonique de la paroisse est présentée en ce sens à Monseigneur Lartigue. Ce document relève les multiples inconvénients que crée en toutes saisons la traversée de la rivière. Apprenant le dessein d'une partie de sa population paroissiale, le curé Lefebvre réagit.

Il s'adresse à l'Évêque le 26 octobre 1836.¹⁸ «Je ne suis pas surpris écrit-il à monseigneur Lartigue, puisqu'il s'agit de bâtir à Sainte-Geneviève une église neuve parce que celle qui existe à présent ne vaut plus rien, qu'elle est trop petite et incapable d'être améliorée». En poursuivant cette correspondance on réalise que les argents du coffre de la fabrique sont des sujets constants de soucis et d'inquiétudes. Cet argent que l'on fait garder depuis trois mois par des gardiens occasionne des frais additionnels pour la fabrique. Les marguilliers ne veulent plus assumer les dépenses de cette protection contrairement au curé qui affirme avoir «reçu deux lettres de la prison de Montréal» pour l'avertir que les voleurs ont fait le complot de venir voler tout l'argent de la fabrique.

Le curé Lefebvre a un tempérament fort. C'est un homme d'action. Ses initiatives contrarieront bien des gens qui ne lui ménageront pas les difficultés. Il ne se laisse pas intimider par cela. Par contre il fait preuve de prudence. Il soumet ses projets à l'évêque et le met constamment au courant de ses activités. Sa correspondance en fait foi.

Cet homme d'action se double d'un fin observateur et démontre un talent épistolaire remarquable. Il aime écrire ses observations au gré de sa fantaisie, dans les marges, dans le haut et le bas du registre, ou sur des feuilles additionnelles. Sa longue correspondance qui s'étend sur près d'un demi-siècle décrit l'évolution de la campagne, de la paroisse et relève des détails typiques de la vie de l'époque.

En plus d'être pasteur, monsieur Louis-Marie Lefebvre est également homme d'affaires. L'étude du notaire Berthelot, entr'autres, conservée aux Archives Nationales de Montréal permet de relever de nombreux procès-verbaux qui témoignent des multiples transactions concernant le curé: acquisitions ou ventes de terres avec André Claude dit Nicolas, de Joseph Brunet dit Gallant, en plus de celles de Léandre Brunet, Catherine Legault dit Deslauriers veuve de Michel Viau et Pierre Goyer dit Bélisle. De ces

(18) Archives Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal.

procès-verbaux on note en plus des contrats de maçonnerie entre Jean-Louis Forbes et Narcisse Prévost, un autre contrat entre ces derniers concernant la construction d'un moulin de pierres, entente entre les habitants concernant un cours d'eau. Marché entre Joseph Martin dit Hilaire et Louis-Marie Lefebvre: entente entre Guillaume Gamelin Gaucher et son employé, etc . . .

Réparer, construire sont les sujets prédominants des assemblées de l'époque. Tout gravite autour du temple, source d'intérêt continuel. Le curé prétend même que l'étable de Béthléem n'était pas un lieu plus en ruine « que son église ». En plus, il se dit menacé de faire l'Office divin sous une tente. « De bons ouvriers affirment qu'il y a du danger de faire l'Office dans l'église actuelle: elle ouvre de toutes parts, le comble laisse la maconne, des chevrons échappent et sont pourris. Dans la sacristie tout périt par l'eau ou est mangé par la vermine ».

À ces problèmes internes, l'insurrection de 1837 fait surgir ici et là des difficultés politiques. De sourds mécontentements dégénèrent en une révolte ouverte. Dans quelques paroisses du district de Montréal des citoyens s'arment et des villages sont incendiés. Le curé Chartier de Saint-Benoit tient une réunion à Sainte-Geneviève. Le notaire Jobin de la paroisse, suspecté pour sa sympathie trop ouverte à l'égard des patriotes, est arrêté et emprisonné, ce qui n'est pas sans inquiéter le curé Lefebvre de la tournure des événements. À cette fin, il consulte l'évêque. Celui-ci le rassure et le conseille sur différents points. Il lui demande de considérer le refus d'absolution aux révolutionnaires, lui recommande de livrer l'argent s'il y a lieu plutôt que de s'exposer aux voleurs et finalement d'user d'une grande prudence si les officiers de milice ont à lire les proclamations des gouverneurs.

Au cours de 1838 les paroisses sont tenues de compléter un questionnaire que leur expédie l'évêché de Montréal. Ce prélèvement concerne l'organisation scolaire. En date du 7 août, le curé confirme à l'abbé Tutreau, secrétaire à l'évêché, que la paroisse compte 4 écoles de garçons fréquentées par 60 écoliers et 3 écoles de filles qui enrégistrent 40 écolières. On enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire: premières règles et un peu de géographie. De l'avis du curé, la situation scolaire est déplorable du fait de ne pas trouver de bons maîtres. Il avoue lui-même qu'il a pris le parti de donner des leçons aux enfants de la première communion qui « savent lire assez pour s'instruire ».

Brièvement résumons ici l'aspect scolaire depuis la formation de la paroisse. En référant aux registres paroissiaux — Comptes et Délibérations 1741-1871 — sous le premier missionnaire, les assemblées de marguilliers n'indiquent peu de signatures si ce n'est celle du missionnaire Faucon. De 1756 à 1789, sous le missionnaire Besson, la tradition se maintient.

Quant aux Régistres des — Baptêmes, Mariages, Sépultures 1741-1872 — pour la période comprise entre 1741-1767 outre la signature du missionnaire, un maximum de 15% des actes sont signés.

Dans sa nomenclature des paroisses, en 1756, Monseigneur de Pontbriand ne mentionne pas d'école pour la paroisse Sainte-Geneviève. Comme on le sait, sous le régime français, le système scolaire est relativement simple. Règle générale, la fondation et le développement d'écoles relèvent de l'initiative privée.

Après la conquête, pendant près de 40 ans, il semble qu'il y a absence de politique scolaire, le dessein des nouveaux maîtres étant d'angliciser le pays. Toutes les communications avec la France sont interrompues. Les pénuries de maîtres et de manuels sont les principales causes de cette misère intellectuelle. Toutefois, cette déplorable situation n'échappe pas à l'attention des gouverneurs. Sous le régime constitutionnel du Bas-Canada, quelques projets de lois concernent l'enseignement. L'Église finit par faire accepter un projet de loi. Cette nouvelle législation de 1824, Loi des Écoles de Fabrique, autorise les fabriques à posséder des biens meubles et immeubles, de voir à la fondation et au soutien d'écoles élémentaires dans les limites de leur territoire respectif. On fait de la paroisse la base de l'organisation scolaire, ce qui assure une merveilleuse fécondité au régime. Aussi, en 1829, la Loi des Écoles d'Assemblées rend plus efficaces les lois établies jusqu'à maintenant.

Le développement scolaire fait partie des préoccupations du curé Lefebvre. Il lui apporte largement son dévouement et ses dispositions financières.

Une date heureuse s'inscrit dans les annales des paroissiens de l'île Bizard qui, le 10 juin 1839, reçoivent la reconnaissance canonique de leur paroisse sous le vocable de Saint-Raphael. L'année suivante, Monseigneur Igance Bourget dirige le diocèse de Montréal. Par un édit du gouvernement Impérial, cette même année réunit le Bas-Canada et le Haut-Canada en une seule province et lui donne un gouvernement responsable. Ce remaniement de l'autorité civile porte le nom d'Acte d'Union. Ces événements s'intègrent à la vie quotidienne de nos ancêtres tout comme l'intempérance, l'établissement de cantines, l'ivrognerie et les jeux de cartes constituent localement pour le curé les fléaux à combattre à cette période. Il ne souhaite qu'à corriger cette situation en réduisant le nombre de cantines que compte la paroisse. Entretemps, les marguilliers discutent encore pour déposer les fonds de la Fabrique au Séminaire de Montréal. L'Évêque le leur conseille. Malheureusement avant que la décision ne soit prise, les voleurs, eux réalisent leur projet. Le coffre de la fabrique est bel et bien volé. Il contenait 12,000 livres: 2,600 sont trouvées par un passant sur la grande route de Sainte-

Geneviève. Les marguilliers, le curé, les paroissiens, tout le monde est consterné. «J'ai toujours pensé que ça finirait de même, dit le curé». Le marguillier en charge découragé . . . abandonne tout.

À Montréal, en 1841, un journal fait son apparition. Un journal d'un genre nouveau dans ce «pays», écrit-on! Il s'agit d'un recueil périodique: *Mélanges Religieux*. Le curé Lefebvre s'empresse d'y contribuer. Il rédige un article dans lequel il annonce la construction prochaine de l'église et fait en quelque sorte une rétrospective du premier siècle d'existence de la paroisse précisant que depuis le 3 janvier 1741 il y a eu 8369 baptêmes, 4815 sépultures et 1407 mariages. À cette date, soit en 1841, la paroisse compte à peu près 200 habitants ou cultivateurs et 150 locataires, ce qui donne 350 «feux» et environ 1500 habitants.

Le curé Lefebvre s'apprête à réaliser l'oeuvre maîtresse dont il aura été l'initiateur. Sa persévérance, sa force de caractère, son goût de la beauté aussi viendront à bout de toutes les difficultés qui auront précédé la construction d'une des plus belles églises du Québec.

CHAPITRE VI

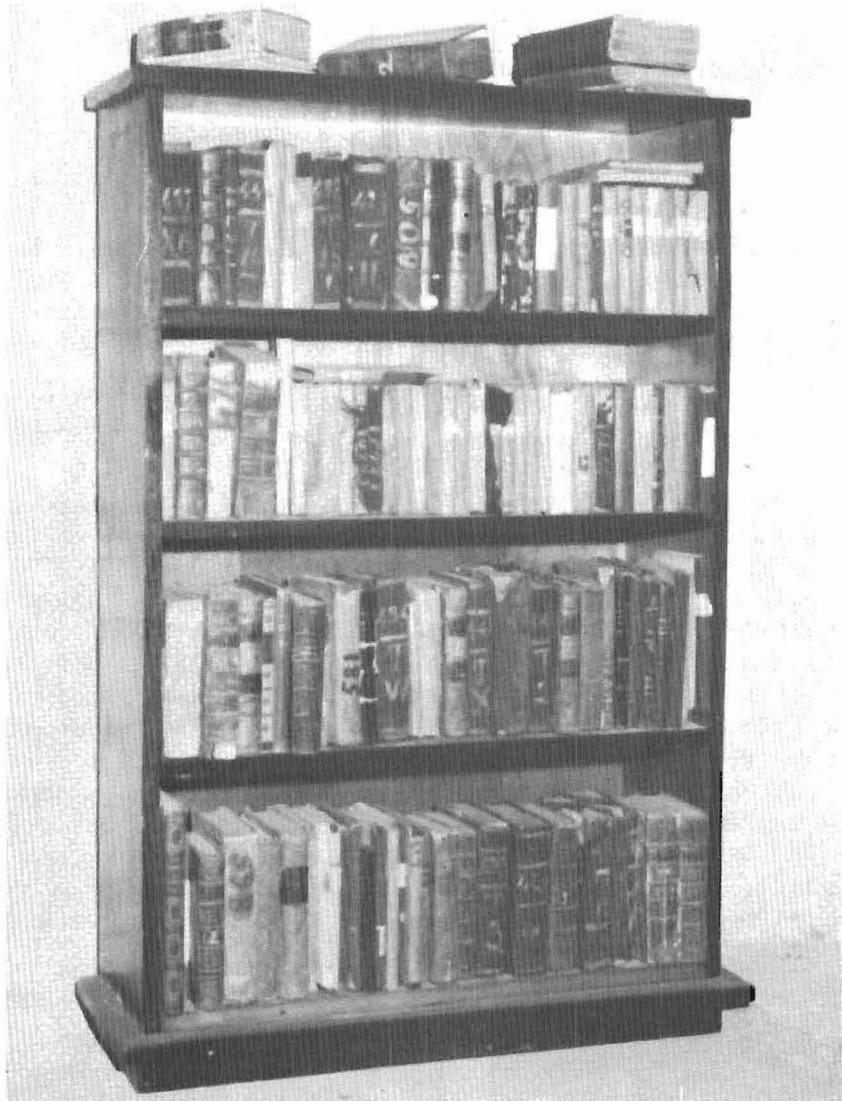
Reconnaissance religieuse et civile de la paroisse

La paroisse Sainte-Genève entreprend son deuxième siècle d'existence. Elle le marque, dès le début, par une réalisation qui, à travers les générations et le temps, témoigne du labeur des ancêtres et du souci d'exprimer leur foi. On entreprend la construction d'une nouvelle église.

Sur l'invitation des marguilliers, l'architecte Thomas Baillargé prépare depuis quelques années les plans du temple à ériger. Il a la réputation d'être l'architecte le plus éminent du XIXe siècle.

Thomas Baillargé est né à Québec en 1791. Il reçoit une éducation digne de la profession qu'il va exercer. René Saint-James lui enseigne la sculpture. À dix-neuf ans, il travaille avec le célèbre Quevillon. Son père, François, l'initie à l'étude et à la pratique de l'architecture et de la statuaire. Il acquiert dans ces diverses branches une habileté qui en fait un de nos artistes les plus célèbres. Il introduit l'étude de l'architecture au séminaire de Québec et devient le grand maître d'oeuvre de la dynastie des Baillargé. L'abbé Jérôme Demers, autrefois supérieur du séminaire et vicaire général du diocèse de Québec, admire le travail de l'artiste, ce qui lui mérite la clientèle du clergé d'alors. Entr'autres il dessine et exécute la décoration intérieure de l'église Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Il est l'architecte des églises de Charlesbourg et de Lotbinière pour ne nommer que celles-là. Il décède en 1859. Sur l'île de Montréal on lui attribue une seule oeuvre, l'église de Sainte-Genève dont l'intérieur de style roman est remarquable par la pureté de son architecture.

Au moment où la paroisse prépare l'édification de l'église, le nouveau régime de l'Acte d'Union donne aux Canadiens la direction de leurs affaires locales par une loi érigeant les paroisses en municipalités. Cette loi est amendée au cours de plusieurs sessions. Une autre loi, cette même année 1841, organise l'instruction primaire et comme la précédente elle sera ultérieurement amendée. Sur le terrain de la fabrique, à ce même moment, s'élève une « maison d'école » aux dimensions de 48 pieds de longueur sur 21 1/2 pieds de largeur. Celle-ci réunit sous le même toit les écoliers d'un côté et les écolières de l'autre. Le curé évidemment est des plus satisfaits de cette réalisation à laquelle, bien sur, il a participé. Dès l'automne, il s'adresse à l'évêque et lui confie son intention de dispenser des cours d'alphabetisation le dimanche et jours de fête, d'après la méthode établie par M. Perrault de



Quelques 125 volumes édités au début des années 1800 témoignent du souci du curé Lefebvre d'offrir une bibliothèque aux paroissiens. Cette bibliothèque fut organisée entre 1840 et 1850.

Québec. Ce service qu'il désire offrir à ses paroissiens compenserait pour les nombreuses absences motivées par les jardinages qui, à certaines périodes, retiennent tous et chacun dans les champs. Par ses soins la paroisse parvient à obtenir une bibliothèque publique.

En juillet 1842, on accorde aux marguilliers leur requête, à l'effet de prendre sur les argents de la fabrique la somme de vingt-quatre mille livres, anciens cours, pour aider la paroisse à bâtir sa nouvelle église. L'année suivante, le 5 juillet, le curé Lefebvre peut inscrire au registre l'événement tant attendu: la bénédiction de la première pierre de l'église (angle nord-est de l'église). Cette cérémonie est présidée par Monsieur Quiblier, vicaire général et supérieur du Séminaire de Montréal. Dans l'assistance outre les nombreux paroissiens, on remarque les trois syndics, messieurs Auguste Demers, Bernard Payment et Joseph Chauret, le «conducteur de la bâtisse Narcisse Prévost, jeune maçon à son premier camp» et l'entrepreneur François Viau de Saint-Laurent.

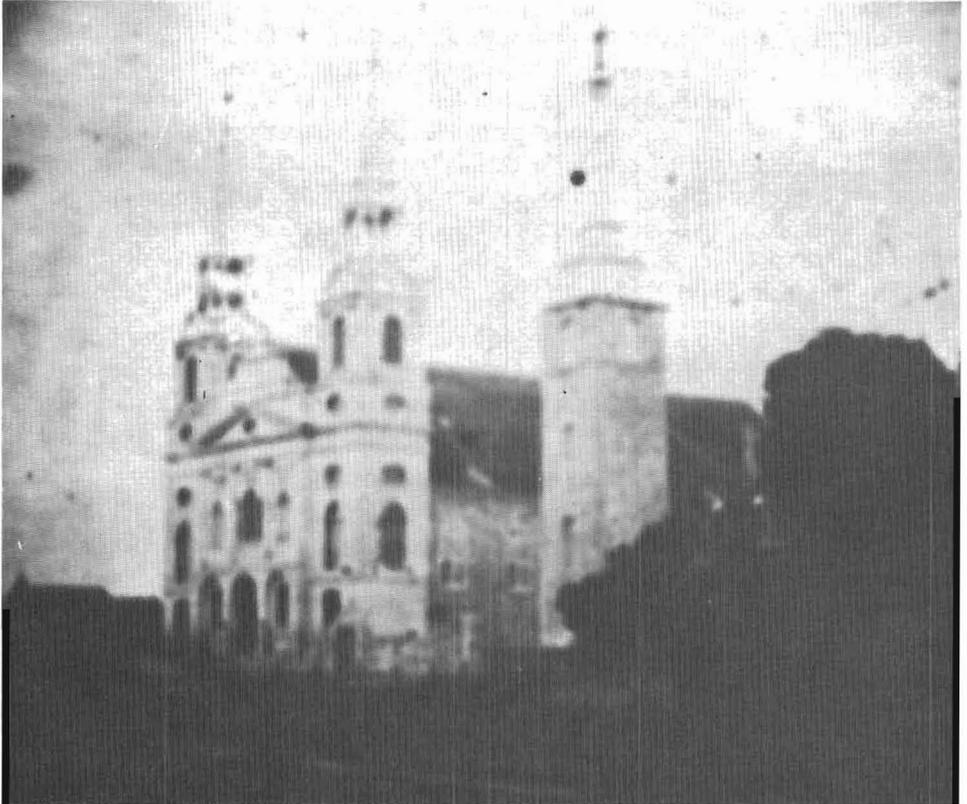
L'église qu'on s'apprête à construire s'inspire du plan type proposé par l'abbé Conefroy à l'évêque de Québec, Monseigneur de Pontbriand. Ce plan diffère des premières églises construites en Nouvelle-France par l'élévation plus haute des murailles, une nef plus spacieuse et plus large que le chœur. La façade extérieure s'enrichit de deux tours.

Érigée canoniquement depuis 1834, la paroisse ne l'est pas encore civilement. Sa reconnaissance civile date du 10 juillet 1843. À cette période, le territoire occupe en superficie le dixième de l'île de Montréal.

Une autre proclamation, en date du 9 juin 1859, crée la municipalité du Village de Sainte-Geneviève. Ce démembrement comprend le secteur immédiat de l'église, territoire actuel de la Ville de Sainte-Geneviève. À cette époque, la paroisse constituée de deux municipalités civiles ne diffère pas des autres paroisses. Le principe s'applique ici comme ailleurs. On accorde au découpage d'une grande étendue la reconnaissance civile de municipalité de paroisse. À une étendue moindre d'une formation première, c'est-à-dire l'environnement immédiat de l'église, on accorde le statut de municipalité de village.

Au moment de la reconnaissance civile de la paroisse dont les limites territoriales font qu'elle est bornée à l'est par Saraguay et à l'ouest par Senneville, la paroisse de l'île Bizard prend naissance. Le 16 décembre 1843, on procède à la bénédiction de l'église dédiée à l'Archange Saint-Raphael. De ce fait, cette paroisse voisine se détache de Sainte-Geneviève qui la desservait depuis plus d'un siècle.

En 1844, les frères Meloche favorisent d'une donation, la Côte des Sources, secteur de la paroisse. En effet ils offrent un terrain destiné à la



En 1843 débute la construction de l'église actuelle selon les plans de l'éminent architecte Thomas Baillargé, sa seule oeuvre sur l'île de Montréal.
(Extérieur de l'église en 1868. Photo attribuée au photographe Paradis).

construction d'une « maison d'école ». Cette faveur n'est pas sans stimuler l'organisation scolaire qui s'empresse de bâtir l'école. Un acte notarié, passé le 3 juin 1844 chez le notaire Hyacinthe Brunet entre les commissaires d'écoles de la paroisse et Pierre-Gustave Porette, titulaire des classes de garçons du village,¹⁹ nous renseigne sur les conditions que les commissaires exigent des parents des écoliers. On peut lire « que le dit instituteur ne chargera pas plus par chaque écolier qui n'écris pas, que la somme de trente-cinq sols par mois avec en sus une demi corde de bois une fois pour l'année ».

À l'automne 1846, on prépare la bénédiction de l'« église neuve . . . comme le désire beaucoup la paroisse ». Le curé Lefebvre s'adresse à son évêque au sujet des formalités à suivre pour cette cérémonie. Mais avant de prendre connaissance de ce cérémonial, il est opportun de prendre connaissances de l'état de la population, des activités agricoles et de la nature du territoire de l'époque, réalité qui nous est accessible de nos jours grâce aux notes jetées sur papier par le curé pour sa génération et celles à venir qui suivent l'histoire merveilleuse de la paroisse.

Située à six lieues de Montréal, la paroisse de Sainte-Geneviève longe la rivière-des-Prairies. Ce cours d'eau sinueux est semé de rapides et de nombreuses îles couvertes de verdure. Sa population se totalise à dix-neuf cents âmes dont douze cents communiant. La paroisse contient 300 maisons dont une centaine se trouvent au village. Plusieurs de ces maisons sont de pierre de taille. 118 familles s'acquittent de leur dime. Les deux tiers des terres du territoire produisent bien. Les autres d'après le curé sont des terres lisses, argileuses et sablonneuses. Des prairies artificielles sont utilisées à la culture du foin. La récolte des patates est des plus favorisées et « peu attaquée par la maladie ». Certains habitants obtiennent en récolte plus de 2500 minots. Le village se remarque par ses nombreux arbres et vergers. Vu du chemin Saint-Charles tout autant que de la « devanture de l'île Bizard » on dirait qu'il se cache dans une forêt. De belles carrières de pierres grises l'entourent. Le paysage se prolonge à travers la culture des champs: culture des plus soignées. L'église et le presbytère sont des constructions récentes en pierre de taille. Ces constructions s'entourent de jardins, de vergers, de pruniers, de bocages, de chapelles et d'un grand nombre d'autres bâtisses dont la « maison d'école ». La paroisse est desservie par trois médecins et trois notaires. Des marchands, des boulangers, des forgerons et la plupart des autres « corps de métiers » assurent leurs services à la population. Le curé est heureux de souligner que rien ne semble surpasser les paysages de la paroisse. C'est la belle nature qui prédomine à Sainte-Geneviève: « c'est un doux panorama et Dieu ici est béni dans son oeuvre ». Ce sont là les sentiments

(19) Répertoire des actes notariés. Archives Nat. du Québec à Montréal.

qu'éprouve le curé Lefebvre au moment où surgit dans le paysage de Sainte-Geneviève le nouveau temple paroissial.

D'après le plan soumis par M. Jérôme Demers, vicaire général du diocèse de Québec, à l'architecte Thomas Baillargé, la construction de l'église est accordée au maître-entrepreneur François Viau, cultivateur de la Côte Saint-François de Saint-Laurent. Les syndics Auguste Demers, Joseph Chauret et Bernard Payment pour la somme de 72,000 livres, anciens cours, érigent la charpente de l'édifice, la couverture, le plancher, les portes et les fenêtres. On confie la maçonnerie au maître-maçon de la paroisse, Narcisse Prévost. À l'exception des autels et de la chaire, l'entrepreneur Félix Barbeau exécute l'intérieur de l'église pour la somme de 34,000 livres incluant dorures et peintures. Au maçon Prévost, on alloue 1,136 livres pour la sacristie. (Pour détails supplémentaires au sujet de l'église, voir dossier architectural). D'autres artisans collaborent à l'érection de l'église. Un certain nombre d'habitants, une soixantaine, donnent deux journées de corvée . . . «pour charrier une partie de la pierre et du sable au grand avantage d'une belle carrière pour la taille . . . et la chaux . . . à quelques arpents de l'église».

La sacristie n'est qu'à demi achevée. Pour en terminer le second étage, les marguilliers permettent la démolition de l'ancienne église (bénite le 16 décembre 1751) dont la voûte et les plafonds seront utilisés tels quels pour constituer le deuxième étage de la sacristie. Ainsi, les matériaux de l'ancienne église s'intègrent à la nouvelle et lui ajoutent une valeur historique encore plus grande.

Le domaine scolaire, quant à lui, n'est pas négligé pour autant. Le rapport du Surintendant d'éducation pour l'année scolaire 1846-1847 mentionne que 168 enfants fréquentent les cinq écoles du territoire. En date du 23 mars 1847, les commissaires d'école passent un contrat devant le notaire C.-A. Berthelot, à l'effet de construire une maison sur un emplacement «situé au Village de Sainte-Geneviève sur la rue du Cimetière». L'extrait du document permet quand même de considérer le souci du détail.

«Cette maison sera à deux étages et construite en bois . . . Elle aura trente pieds de longueur sur trente pieds de profondeur . . . »

«Elle sera à poteaux et de pièces sur pièces, chacune des dites pièces aura quatre pouces d'épaisseur et sera soit de cèdre, de pin, d'épinette ou de pruche sains: les lambourdes seront de cèdre sain . . . chaque lambourde sera appuyée par le milieu par un poteau chandelle de cèdre enfoncé un pied en terre et mis sur une pierre plate . . . »

Ainsi se poursuit la description de cette maison de trente ouvertures, «lambrisée en dehors en bonne planche sèche de pin de six pouces et plus de large

et embouffetée en déclin» que coiffera à chaque pignon une cheminée. Ce marché, fait moyennant la somme de quatre mille livres, révèle que le curé-commissaire d'école en plus des commissaires André Jobin, François Barbeau et François-Hyacinthe Brunet accordent le contrat à l'entrepreneur Théodore Daoust.

Depuis 1835 la paroisse ne compte qu'une auberge voici qu'en 1847 l'établissement de deux cantines sans l'approbation des autorités locales soulève un mouvement d'inquiétude. Toutefois, la campagne de tempérance atteint son apogée. Évidemment, le curé s'en réjouit. Un autre souci pour les autorités tant civiles que religieuses concerne l'émigration. Un questionnaire à ce sujet est adressé aux curés des paroisses. En réponse à celui-ci, le curé Lefebvre explique que le motif principal des agriculteurs à émigrer vers l'ouest est suscité par l'avantage d'y vivre à bon marché tout en y trouvant de bons gages. On se rend en Haut-Canada pour finir par passer par les États-Unis.

Le curé Lefebvre maintient son ardeur tout au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'à son décès en 1872.

À Sainte-Geneviève une grande figure canadienne apparaît: Marie-Esther Blondin, en religion Mère Marie-Anne. Elle apporte son aide à l'organisation scolaire locale et joue un grand rôle dans le domaine de l'éducation.

CHAPITRE VII

Deuxième moitié du XIXe siècle

Le recensement de 1851 dénombre sur le territoire 1896 habitants. La population vit dans 298 habitations dont 67 sont en pierres. La population scolaire comprend 243 écoliers: 121 filles et 122 garçons.

Quant au recensement agraire, le village de Saraguay pour employer les termes de ce temps, les Montées Saint-Rémi ou des Sources et Saint-Jean, la route de la Côte Sainte-Geneviève, le Village, la Grande-Ligne et le Cap Saint-Jacques couvrent plus de 12,000 arpents dont près de 10,000 sont en culture. On y trouve des jardins, des vergers et des paturages. Les deux mille autres arpents sont en bois debout ou en friche.

La terre a produit 40,950 minots de « patates ». L'avoine ne rapporte pas moins de 19,700 minots, le blé plus de 13,000 et les pois quelque 7,000 minots. On compte plus de 173,000 bottes de foin. L'orge, le maïs, les fèves et les carottes s'inscrivent également au rapport. Il ressort que le tabac produit 4,700 livres, le lin ou le chanvre 1,300 livres, la laine donne 3,400 livres alors que le lait produit 2,300 livres de beurre et une soixantaine de meules de fromage. Les pommes fournissent 868 gallons de cidre. Les érablières donnent 5269 livres de sucre d'érable.

Nos aieules n'étaient sûrement pas inactives puisqu'on fait mention au rapport de 2,350 verges de flanelle, 617 verges de toile et 1946 verges d'étoffe foulée.

Le bétail comprend quelque 300 taureaux, près de 800 vaches, 400 veaux, 587 chevaux, 1212 moutons et quelques 726 cochons. Ce tableau démontre bien le sens du labeur de la population et son caractère authentiquement rural.

Dans le domaine de l'éducation, des réformes importantes en ce milieu du XIXe siècle rendent, par une récente loi, les commissions scolaires indépendantes des formations municipales. Cette période voit également naître un certain nombre d'institutions d'enseignement libres. Des communautés féminines et masculines en provenance de France ou fondées en terre canadienne organisent et dirigent des pensionnats et des externats. L'école du rang, si typique de chez nous, demeure sous la direction d'une institutrice.

À quelques lieues d'ici, plus précisément à Vaudreuil, une nouvelle communauté, dont le but est l'éducation des enfants pauvres des campagnes, vient à peine de naître. La Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne, sur l'invitation du curé Lefebvre, ne tarde pas à essaimer à Sainte-Geneviève. Aussi, pour l'ouverture des classes de 1851, Mère Marie-Anne, fondatrice de l'Institut, conduit elle-même les trois premières pionnières qui ont pour nom: Soeur Marie-de-l'Assomption, directrice, Soeur Marie-de-la-Conception et Soeur Marie-de-la-Visitation.

La petite communauté occupe l'école construite en 1847 appelée «maison jaune» à cause de la couleur défraîchie de son bois. Les Soeurs adoptent le système de cotisation scolaire établie par leur devancière Julie Thibodeau. Chaque élève interne, nourrie par ses parents, fournit une corde de bois pour l'hiver et verse un écu par mois pour l'enseignement. Contribution fort modique et soldée le plus souvent en provision de bouche et en grain. Quant à la classe externe, l'unique rétribution se réduit à l'allocation versée par le Gouvernement. On compte, cette première année, douze pensionnaires et quarante-huit externes.

Les Soeurs sont pauvres et le couvent stagne plusieurs années. Les ressources sont minimes et les frais, presque dérisoires, sont à l'avantage des habitants qui se flattent de retirer tout de l'école des filles: «ils admettent que la somme d'une livre pour la pension d'une élève est loin d'être exorbitante»²⁰ mais ils lésinent quand il s'agit de déboursier pour l'instruction, d'autant plus que les récoltes ne favorisent pas les gains depuis quelques années. Le curé admet que sa paroisse est pauvre. Il ne cesse de le répéter. Il invoque le motif que le feu ou le vent détruit les granges, les vers se mettent dans le blé . . . et que son école, c'est aux pauvres qu'il l'a destinée.

Par contre, quelques ouvrages d'importance à l'intérieur et autour de l'église prennent fin. Le docteur John-Lewis Forbes, marguillier, n'est pas sans occasionner quelques difficultés en prenant sur lui-même les décisions de faire exécuter certains travaux sans l'approbation de la Fabrique. La correspondance qui s'établit alors entre l'Évêque, le marguillier et le curé constitue un véritable triangle qui engendre de nombreuses explications et de l'insatisfaction. Du bon vouloir naît la confusion.

Le poker et la grande quantité de boisson que l'on vend dans les paroisses voisines demeurent pour le curé un soucis constant. «Ses gens ne peuvent point sortir sans se trouver dans l'occasion prochaine de manquer à la tempérance». On soutient qu'à cette période de 1853, plus de 100 paroiss-

(20) Archives chancellerie de Montréal. Requête des habitants de Sainte-Geneviève à Monseigneur Bourget. 17 octobre 1851.

siens laissent la paroisse l'hiver pour les chantiers. Bon nombre d'autres travaillent sur la ligne du chemin de fer ou s'établissent sur les terres nouvelles.

Au cours de 1854, une épidémie de choléra affecte la région. Du 2 novembre de cette année au 1er juillet 1858, Mère Marie-Anne est nommée supérieure locale de la mission de Sainte-Geneviève. Déposée de son généralat, après avoir fondé et dirigée pendant quatre ans les destinées de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne, Marie-Esther Blondin, en religion Mère Marie-Anne, se retire et se réfugie dans la prière afin que, par son sacrifice, l'Institut grandisse et porte des fruits. Elle arrive à Sainte-Geneviève le 2 novembre 1854. Ici, elle retrouve le curé Louis-Marie Lefebvre dont on connaît le souci pour les écoles de sa paroisse. En poste, Mère Marie-Anne occupe diverses tâches domestiques et se charge elle-même de l'enseignement du catéchisme.

Dès juillet 1855, démontée par un budget difficile à équilibrer, la maison-mère des Soeurs de Sainte-Anne en appelle à ses filiales et se montre insatisfaite de la gérance des revenus de Sainte-Geneviève. En retour, Mère Marie-Anne adresse un compte-rendu détaillé de la gestion financière de la maison et présente la liste des denrées alimentaires reçues:

1 3/4 minot de pois.
1 1/8 minot d'oignons.
8 3/4 minots de patates.
13 livres de thé.
2 1/3 livres de riz. C'est tout.

À nouveau en 1858, l'autorité de la maison-mère condamne la manière d'agir de Mère Marie-Anne, sa gestion des affaires, l'utilisation du budget. «Un plus pauvre ne peut secourir un moins pauvre» écrit cette dernière. Elle demande même s'il «serait opportun, pour subventionner en espèces la maison-mère aux abois, d'appauvrir en nature les dépendances de Sainte-Geneviève en vendant ou en laissant dépérir sans nourriture des porceaux qui ne demandent qu'à engraisser . . . »

Le curé Lefebvre, assigné comme arbitre, prend sa défense. Le 19 mars 1858, il écrit: «Quant la Soeur Marie-Anne est venue ici, la maison était endettée d'une jolie somme: elle était sans bois pour son hiver et même sans provisions; vous avez permis à la mission d'avoir une chapelle (24 décembre 1856) ce qui a nécessité une dépense assez considérable; enfin d'après les comptes que j'ai vus, je ne vois pas de dépenses inutiles. J'y vois au contraire, une chose qui me paraît presque impossible c'est que chaque personne de la mission n'a eu que neuf francs par mois pour nourriture et le service nécessaire . . . Tout bien considéré, je vois que la Soeur Anne est persécutée:

c'est le partage des fondatrices en ce monde. Il faut des épreuves, heureuses et mille fois heureuses celles qui peuvent les souffrir avec patience».

De cette polémique, Mère Marie-Anne est rappelée à la maison-mère où évidemment elle accomplit les tâches les plus humbles.

Quelle est donc la situation scolaire à Sainte-Geneviève en 1858? Le rapport de l'inspecteur François-Xavier Valade nous le décrit:

«Sainte-Geneviève: Il y a dans cette municipalité une académie de filles dirigée par les Soeurs de Sainte-Anne et trois écoles élémentaires, réunissant 244 élèves. L'Académie est tout ce qu'on peut désirer de mieux, une sage discipline y assure à la fois l'instruction et l'éducation. L'école du village est bien tenue, les deux autres quoiqu'assez bonnes, laissent beaucoup à désirer, les comptes sont bien tenus». ²¹

Quant à la municipalité scolaire du Haut de Sainte-Geneviève l'inspecteur écrit ceci:

«Il y a dans cette municipalité une école fréquentée par 30 élèves, trop peu assidue pour pouvoir faire de grands progrès. Les comptes sont bien tenus».

La «maison jaune» voit s'élever une annexe en 1859. Les externes profitent ainsi de classes mieux aménagées alors que les pensionnaires voient leur domaine agrandi par les pièces évacuées.

Avec la venue des années 60, on apprend par le recensement de 1861 que la population territoriale atteint 2000 personnes, plus précisément 2003. Le village avec ses 107 maisons en habite 666. Le reste de la population se disperse dans les 183 habitations que compte la municipalité. Les écoles enrégistent 103 filles et 120 garçons. Une partie de la population adulte, soit 262 hommes et 255 femmes, ne sait ni lire, ni écrire.

Quant à la terre, son rendement ne semble pas favoriser la population, pourtant attachée à y puiser sa subsistance. Aussi, le curé s'oblige-t-il à remettre le peu de grain qu'il a reçu en dime de ses gens, afin qu'ils s'en servent comme semence. «Si cette année est moins profitable que les deux dernières, écrit-il à l'évêque le 14 mai 1861, un grand nombre seront obligés de vendre. Les eaux couvrent déjà une partie de ma paroisse, et, c'est le meilleur terrain qui va se trouver perdu cette année». ²²

Mère Marie-Anne revient à Sainte-Geneviève pour une certaine période. On lui confie la direction de la «maison jaune» en 1865-1866.

(21) Journal de l'Instruction Publique. Avril 1861. Rapport du Surintendant pour le Bas-Canada.

(22) Archives chancellerie de Montréal.

À ce moment, hors les limites territoriales, se prépare une nouvelle forme de gouvernement. Le projet consiste à réunir en une vaste confédération les diverses provinces de l'Amérique Britannique. Le 1er juillet 1867, on proclame l'Acte de la Confédération, qui laisse les provinces libres quant à leurs intérêts particuliers tout en les unissant pour leurs intérêts communs.

Si les formes de gouvernement se proposent de favoriser le bien-être de l'individu, plus près de nous, sur une plus petite échelle, le curé Lefebvre partage le même souci. Avec l'aide de sa ménagère, Demoiselle Charlotte Marchand, il établit un refuge pour les vieillards pauvres de la paroisse. Le foyer de charité comprend une maison de pierre à un étage, rehaussé de mansardes avec chapelle attenante et sise sur un terrain de 100 arpents où passe de nos jours la rue Jacques Bizard. Le curé confie l'oeuvre à la communauté des Soeurs de Sainte-Anne le 16 avril 1869, et Mère Marie-Anne est chargée de s'en occuper.

Parallèlement, avec les mêmes préoccupations de bien-être, le curé ambitionne de faire quelques travaux absolument nécessaires à l'école du village. Mais la municipalité se trouve tellement chargée d'impôts qu'il lui est impossible de verser quelque argent pour ces travaux. En 1871 il entreprend la construction, par ses propres moyens, d'un édifice en pierre des champs capable de loger 100 enfants. Cette nouvelle construction est plus confortable. À la « maison jaune » on utilisait des chandelles de suif, alors qu'ici on s'éclaire au pétrole.

Quant à l'hospice, il ouvre ses portes dans la majestueuse maison dont chaque pierre, chaque meuble rappelle la mémoire de celui que la mort ravit tout juste avant l'inauguration de son Oeuvre, car Louis-Marie Lefebvre, curé, décède le 3 avril 1872.

En déplorant la perte du curé Lefebvre, les paroissiens prennent conscience de la valeur du ministère qu'il a exercé pendant 44 ans, ministère marqué par ses largesses, son dévouement, et le don total de lui-même. La construction du presbytère de l'époque, de diverses dépendances, du couvent de 1871, de l'hospice, de l'église actuelle ne sont que quelques unes de ses réalisations. Il faut référer aux registres pour relever tout le bilan de son administration. Cet homme arrive au moment où l'organisation scolaire au pays tente de s'inscrire comme oeuvre dépendante des fabriques, sinon des paroisses. Son assistance apportée à l'île Bizard sur une période de quinze ans, alors qu'aucun pont n'en relie les rives, démontre encore le zèle soutenu de ce pasteur. Il faut poursuivre sa correspondance avec l'Évêque pour réaliser encore le souci continuel, tant moral que physique, qu'il déploie pour ses paroissiens. Son oeuvre maîtresse toutefois reste l'église actuelle dont il a été l'initiateur. Sa persévérance, sa force de caractère, son goût de la beauté vinrent à bout de toutes les difficultés qui précédèrent la construction d'une des plus belles églises du Québec.

La mémoire du curé Louis-Marie Lefebvre scelle d'un sceau indélébile l'histoire de la région de Sainte-Geneviève.

L'abbé Fabien Perrault succède à l'abbé Lefebvre. Il occupe la cure jusqu'en 1889. Il ne croit pas nécessaire de maintenir un prêtre à la maison de Charité. En 1875-1876, il fait transporter la chapelle de l'hospice à côté du couvent. Cette chapelle située à environ un demi-mille à l'est de l'église est déplacée au cours de l'hiver. On imagine avec les moyens du temps, les mérites de l'entreprise. Ce bâtiment accolé au couvent permet de loger les vieillards au premier étage. Quant au second étage, il sert de chapelle tant aux conventines qu'aux retraités. On sait qu'un couloir réunissait les deux constructions.

Les archives des Soeurs de Sainte-Anne nous révèlent l'ambiance du Refuge: «Aux 7 ou 8 vieilles dames qui vivent sous la discrète surveillance d'une religieuse, le règlement accorde une liberté de vie tranquille — tolérant même des manies innocentes bien que dangereuses telle chez «la Baronne» l'habitude de fumer sa pipe en rêvant aux vingt ans quatre fois révolus de Marguerite Potvin, ci-après veuve de Jean-Baptiste Ladouceur achevant sa carrière dans la paix du refuge Lefebvre. Sur sa mémoire pèse l'hypothèse de «cause involontaire» d'une effroyable destruction», car le refuge passera au feu . . .

Le curé Perrault, tout comme ses prédécesseurs, est homme d'action. Devant les exigences de la situation, on se demande si ces hommes ne doivent pas être à la fois prêtre, psychologues, architectes, entrepreneurs généraux et . . . curés? En 1875, l'intérieur de l'église s'aditionne de galeries latérales le 15 octobre, Monseigneur Charles-Edouard Fabre procède à la consécration du temple. Quant à l'extérieur, en 1878, on recouvre les toitures de bardeaux. Cette même année, M. Perrault s'adresse à l'Évêque afin de faire changer certaines dispositions du testament Lefebvre pour en appliquer une partie en faveur de l'instruction des garçons.

Sous les soins du curé, alors président de la commission scolaire, on ne tarde pas à construire une école. Celle-ci procure aux garçons l'avantage, qu'ont les filles, d'être instruits et formés par des religieuses. Au cours de l'été 1881, à l'est de la rue Saint-Joseph, on construit le collège qui mesure 60 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur. On le confie aux religieux de Sainte-Croix qui, sous le contrôle des commissaires, y donnent un cours commercial français et anglais. On y vient de partout, semble-t-il. Les étudiants de l'extérieur trouvent pension dans les familles. La réputation de la maison permet l'addition d'une aile de 60 pieds de longueur sur 30 pieds de largeur, à trois étages, à la fin de 1885.

En 1889, le curé Perrault se retire. Le collège suit une autre orientation. On doit le mettre en vente. Après le refus des paroissiens²³ de l'acheter on l'offre à la Congrégation de Sainte-Croix qui en fait l'acquisition en 1893.

Le curé Jean-Baptiste Bourget succède au curé Perrault. Dès son arrivée, on entreprend l'érection du presbytère actuel confiée aux entrepreneurs Boileau et frères. Cette construction aux dimensions imposantes et avec sa toiture à mansarde donne un cachet particulier à l'environnement. Il cadre parfaitement dans le paysage que lui offre, comme arrière-plan, la rivière-des-Prairies. Les environs du presbytère restent remarquables tout comme si ce coin de chez-nous fut «prédestiné pour ne souffrir comparaison». Point de repaire incontestable, les flèches du temple paroissial s'environnent d'habitations dont chacune d'elles, chacune de ses toitures diffèrent les unes des autres. Ces maisons possèdent également d'autres ornements caractéristiques, tels que tours, tourelles, balcons ainsi que des galeries.

Si on jette un coup d'oeil circulaire sur cette moitié du siècle, on remarque que le comté de Montréal est divisé et que naît le comté de Jacques-Cartier. M. Guillaume Gamelin Gaucher, marchand à Sainte-Geneviève, en est le député à l'Assemblée Législative du Canada, du 26 août 1864 au 1er juillet 1867. Il continue de représenter cette circonscription électorale à la Chambre des Communes après la Confédération. Il siège de septembre 1867 à juillet 1872 et appuie la politique de Sir Georges-Etienne Cartier.

Quant au notaire Joseph-Adolphe Chauret, natif de Sainte-Geneviève en 1854, on le porte au pouvoir à la législature de Québec en 1897. Robert Rumily dans son Histoire de Saint-Laurent raconte cette victoire: «Les libéraux provinciaux se lancent dans le sillage de Laurier aux élections de 1897. Les conservateurs de Jacques-Cartier choisissent pour candidat Edouard Gohier, maire de Saint-Laurent. Son adversaire libéral est le notaire Joseph-Adolphe Chauret, de Sainte-Geneviève, aussi actif dans sa paroisse que Gohier dans la sienne. L'avocat Lafortune prononce une fois de plus des discours enflammés. La lutte dans le comté de Jacques-Cartier est serrée. Saint-Laurent fait bloc derrière son homme et Sainte-Geneviève derrière le sien. Or les libéraux, dans toute la province, ont le vent en poupe. Le libéral l'emporte sur le conservateur. Sainte-Geneviève l'emporte sur Saint-Laurent . . . par dix voix! c'est enrageant».

Si on fait une rétrospective de la question scolaire en cette fin du siècle, la situation peut se présenter ainsi: 5 commissions scolaires se répartissent le territoire de la paroisse: les commissions scolaires No 1 (Village) et

(23) Sainte-Croix au Canada. Album 1847-1947. Montréal. pp. 205-212.



Gravure d'une époque . . . vie paysanne tel que vécu par nos ancêtres représentée ici par M. Arthur Théorêt.



Cérémonie religieuse présidée par le curé J.-B. Bourget (1889-1910).
Deux chaudières disposées dans la grande allée assurent, à cette époque, le chauffage du temple paroissial.

No 2 (Haut de la Paroisse) créés en 1856; la commission scolaire No 3 formée en 1860 (Haut et Bas de Saraguay). La commission scolaire de la Côte Saint-Jean, quant à elle, date de 1888, et enfin on reconnaît officiellement, par un arrêté en Conseil en 1890, la commission scolaire no 4 (Côte Saint-Rémi). Sur sept écoles que fréquentent 300 élèves, on trouve 6 écoles élémentaires et une «école modèle». Cinq institutrices et deux instituteurs dirigent ces écoles. Une institution privée sous la direction d'un instituteur est fréquentée par 23 élèves.

À l'automne 1897, La Presse, dans son édition du 7 novembre, publie un article sur la région. Les attributs de société choisie qu'on accorde aussi bien au lieu qu'à la mentalité des habitants est tout à l'honneur de la paroisse. À l'époque, on fréquente Sainte-Geneviève autant pour la chasse que pour la pêche. C'est aussi le rendez-vous des agriculteurs les plus progressistes. L'industrie laitière y est florissante. Elle permet l'exploitation de trois beurreries.

Le même article se termine sur un projet d'envergure pour la localité: «la construction d'un tramway électrique . . . la rattachant à Montréal».

Comme nous le verrons subséquemment, rien ne viendra altérer cette mentalité rurale et ces pures traditions paysannes que la population de la paroisse maintiendra jusqu'en 1950.

CHAPITRE VIII

La première partie du XXe siècle

En ce début du présent siècle, les paroissiens de Sainte-Geneviève manifestent un tel attachement à leur église que ce sentiment incite les marguilliers à prendre des initiatives qui en favorisent la conservation et l'amélioration. À cet effet, on décide de faire l'acquisition d'une cloche qui viendra se joindre aux premières. En souvenir du pape régnant Léon XIII, on baptise, le 14 novembre 1901, la nouvelle cloche, la plus grosse des trois que l'on nomme Léon-Paul; c'est le bourdon. Elle pèse 1810 livres. Geneviève, la plus petite avec son poids de 890 livres est refondue pour mieux s'intégrer à l'ensemble. On conserve intacte la troisième cloche, Marie-des-Anges, la plus ancienne, fabriquée en 1785 dans les ateliers Burdindiné de Lyon, en France. Avec son poids de 1220 livres, elle demeure la servante fidèle qui depuis près de deux siècles carillonne à tout événement dans le ciel de Sainte-Geneviève.

Toujours au début du siècle, le notaire Joseph-Adolphe Chauret, l'une des personnalités locales les plus actives, continue d'apparaître dans les différentes organisations paroissiales. On sait qu'il exploite ici et là différentes fermes. Chaque été, il héberge ses moutons sur l'île Ménard dont il est propriétaire. Inspiré d'une gravure du château féodal de la commune de Pierrefonds dans le département de l'Oise en France, il fait construire dès 1902, non loin de l'église, un château miniature, qui portera pendant un certain temps sur deux socles l'inscription: CHATEAU PIERREFONDS. D'allure bourgeoise, ce château reflète peu l'imposant bâtiment français reconstruit sous Viollet-Le-Duc, cependant il ajoute un cachet «Vieille France» au voisinage. En 1911, le notaire se rend en Europe et voit de ses yeux le château qui l'a tant fasciné. Puis il passe en Italie. Il se rend à Rome. À son retour, il est l'objet d'un défilé. De la gare de Beaconsfield à sa résidence, le notaire peut accorder aux citoyens la bénédiction papale. Souvenir encore présent à l'esprit de plusieurs anciens.

Au tout début du siècle, soit en 1904, le même notaire réussit à diviser en deux la municipalité du Village, en créant d'une part la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds et de l'autre la municipalité du Village de Sainte-Geneviève, territoire formé en 1859.

Selon madame Thérèse Boileau, l'une des doyennes de Sainte-Geneviève, la création de cette nouvelle municipalité était la cause de toutes sortes d'inconvénients. La ligne de démarcation des deux municipalités,

divisait la propriété Boileau en deux. L'un de ces inconvénients concernait le «macadam» ou «tarvia» (sorte de gravier goudronné) étendu sur l'artère principale. Une municipalité avait sa rue principale couverte de «macadam» mais pas l'autre. Il faudra attendre jusqu'en 1935 pour que disparaisse ce corps municipal de Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, redonnant ainsi à la municipalité du Village de Sainte-Geneviève sa dimension originelle.

Toujours à cette période, le Département de l'Instruction Publique autorise la commission scolaire No 1 à ouvrir dans la localité une école du soir, de novembre à mars inclusivement. Fait tout de même assez surprenant en 1902-1903. Le notaire A.-Z. Libersan accepte d'être le titulaire de ces cours pour le salaire de \$88.00.

Tout semble paisible dans cette paroisse que l'on dit favorisée des plus beaux paysages, quand soudain éclate une tragédie dans la nuit du jeudi-saint le 20 avril 1905. Voici ce qu'on écrit dans les journaux de l'époque. La Patrie, édition du 22 avril:

«La population du paisible village de Sainte-Geneviève, si joli et si riant quant l'été vient semer ses fleurs et l'or de ses blés mûris vient d'être la proie d'un désastre, par un incendie qui se changea bientôt en une horrible hécatombe, au couvent des Soeurs de Sainte-Anne, vers 10.45 heures jeudi-soir . . . Du dehors, Mme Desjardins, la buraliste du téléphone avait aperçu les flammes vers 10.45 heures. Une demi-heure auparavant, elle avait bien vu une lueur mais elle n'y avait pas prêté attention croyant que c'était l'éclat des cierges, allumés au reposoir. Mais cette lueur persistait et augmentait toujours. Le feu est au couvent, pensa-t-elle, et elle donna l'alarme.

«La fatale nouvelle se répandit comme une trainée de poudre dans le village. À l'éclat sinistre des flammes on vit accourir tous les habitants. «Le couvent brûle!» «Au feu!» s'entendaient partout. Aux cris de terreur de la foule répondaient angoissantes et sinistres des voix d'enfants qui appelaient au secours . . .

«On téléphona à la Pointe Claire pour faire venir des secours de Montréal. Personne ne répondit à l'appel, et livrés à leurs propres ressources, malgré leurs efforts surhumains, les habitants du village virent peu à peu leur cher couvent s'écrouler, ensevelissant sous ses ruines celles que le feu avait déjà tuées.

«Le personnel du couvent se composait de neuf religieuses, cinquante-huit élèves et cinq personnes âgées à l'hospice».

Pour sa part, La Presse, écrit le lendemain du sinistre:

«Du coquet couvent qui faisait l'ornement de la paroisse de Sainte-Genève, il n'existe plus que des pierres calcinées. Seule une partie de la façade domine les ruines fumantes où gisent les cendres de quinze victimes. La neige aujourd'hui tombe tristement sur cette scène d'horreur: elle couvre sous un blanc suaire, les restes carbonisés du désastre. Dix élèves ont trouvé la fin dans les flammes. Des cinq pensionnaires de l'hospice (l'une d'elles avait quatre-vingt-dix-neuf ans), une seule survit. Victime de son dévouement une religieuse est aussi disparue».

Évidemment des témoignages de sympathies arrivèrent de toutes parts et sont adressés tant aux autorités civiles que religieuses. Une stèle commémorative du cimetière, à l'ombre de l'un des clochers de l'église, rappelle cette tragédie du printemps 1905.

Au lendemain de cette épreuve, les Soeurs de Sainte-Anne inscrivent dans leurs archives: «À Sainte-Genève la vie continue à l'externat. Au sous-sol de l'église paroissiale — une cinquantaine de jeunes élèves — assises sur de longs bancs rustiques se comptent, les rangs étant éclaircis par les sinistrées . . . »

Sur l'emplacement du couvent incendié, on ne tarde pas à reconstruire le pensionnat. Il sera terminé et inauguré le 30 août 1906. L'édifice couvre une superficie de 100 pieds sur 52. Pour la rentrée scolaire de septembre, 69 externes s'inscrivent, du cour préparatoire à la 8e année.

La détérioration de la façade de l'église inquiète les paroissiens et les passants de l'époque. Ils craignent un éventuel effondrement. Il faut passer aux actes le plus tôt possible. En 1909, on procède aux réparations qui s'imposent.

Avec la venue du curé Papineau, successeur du curé Bourget, la splendeur des cérémonies religieuses n'eut point de pareil. Le bédeau Alphonse Garand dut à maintes reprises scruter les possibilités de la voute pour y suspendre des banderoles que l'on fixait à un niveau des colonnes de la nef et du sanctuaire et qui retombaient en arcades renversées asymétriques. Un témoin de ce temps, Monsieur Rodolphe Ladouceur aimait rappeler ce souvenir de sa première communion qu'il fit lors de la messe de minuit, en ce Noël 1910. La messe fut l'objet d'un reportage dans le quotidien La Presse. Les deux principaux éléments de cette fête furent la première communion de cent soixante enfants et l'offrande aux fidèles par les anciens et nouveaux marguilliers d'un pain bénit, coutume d'autrefois qu'on voulut rétablir. Tout Sainte-Genève était là, rapporte-t-on. Cependant, une foule de paroissiens des environs ne purent prendre place à l'intérieur de l'église déjà remplie à pleine capacité. L'illumination était grandiose et éblouissante par



La chapelle déplacée de 15 arpents au cours de l'hiver 1875-1876
est transformée en hospice et réunie au couvent par un couloir.
Le feu détruira le couvent et l'hospice le 20 avril 1905.

son originalité. En effet, le curé Papineau avait soutiré, des greniers de la sacristie, tous les anciens lustres à bougies qu'il avait rafraîchis. Cette illumination primitive ravivait le souvenir des anciens.

Ce retour au passé renfermait-il ses propres contradictions, puisqu'en effet, quelques années plus tard on prend la facheuse décision de démolir la tour de la première église, témoin d'un autre âge. Construite en 1772, elle se trouvait à mi-chemin entre l'église actuelle et le presbytère qu'un couloir couvert (aussi démoli) reliait à la sacristie. De génération en génération, on conservait ce monument. On le démolit pour d'obscures raisons. Les derniers temps on l'utilisait comme remise de bois de chauffage de l'église. Plusieurs légendes ont alimenté la petite histoire de cette tour. À cet effet, nous conservons précieusement le témoignage d'un paroissien, M. Jean-Baptiste Laurin qui se souvient que son grand-père, Baptiste Miville, allait veiller dans la tour, afin d'empêcher les jeunes de voler les cadavres dans le cimetière avec l'intention de les vendre aux médecins, ce qui permettait à ces derniers de poursuivre l'étude du corps humain. On tirait au sort, de rapporter M. Laurin, le \$10.00 que rapportait la vente du cadavre. Il faut préciser qu'à l'époque il était coutume d'entasser, pendant l'hiver, les cadavres dans un endroit du cimetière dans l'attente du printemps, période plus propice au creusage des fosses.

Les soeurs Delphine et Marguerite Demers conservent dans leurs souvenirs d'enfance les événements paroissiaux du début du siècle. Sans aucun doute elles sont de la lignée des tous premiers concessionnaires auxquels on octroie les premières terres habitées entre 1717 et 1722. Nées en 1897 et 1899, elles ont rappelé plus d'une fois les inconvénients des trottoirs de bois dans la paroisse, de même que la présence des gardes-chiens à l'arrière de l'église. Messieurs Léger Prévost et Baptiste Aumais étaient assignés à sortir du temple les chiens qui y pénétraient lors des célébrations liturgiques. Les paroissiens venaient à l'église soit en cariole soit en traîneau. Les chiens qui avaient suivi leur maître s'aventuraient même jusque dans le temple d'où évidemment il fallait les chasser. La fabrique mettait à la disposition des fidèles des écuries où ils pouvaient laisser leurs chevaux et voitures en toute sécurité pendant les offices religieux. Les soeurs Demers se souviennent encore du défilé organisé pour accueillir le notaire Chauret qui rentrait d'Europe, de la chute de l'une des cloches, du catafalque «réservé aux riches» et d'un autre «réservé aux pauvres» lors des funérailles. Tout cela reste frais à leur mémoire comme si ces événements s'étaient produits hier.

Chaque village, chaque paroisse du Québec au début du siècle avaient ses légendes, ses conteurs, ses «quêteux», ses rameneurs, pour ne nommer que ceux-ci. Sainte-Geneviève ne déroge pas à la tradition. Elle possédait entre autre une cartomencienne qu'on appelait «la chatte Blanche». La femme

de Nazaire Bleau disait tout par les cartes. Elle précisa l'endroit où se trouvaient les soeurs Fabre qui s'étaient noyées lors d'une excursion sur la rivière. Même l'endroit où se trouvait la clef que dut tant chercher le curé du temps, et cela malgré l'interdiction qu'il lui fit d'exercer son art . . .

Le 28 septembre 1913, une grandiose cérémonie présidée par Monseigneur Georges Gauthier réunit les paroissiens sur les terrains du cimetière. On bénit le chemin de croix et le Calvaire. Ces pièces monumentales en fonte de fer proviennent de l'Institut Catholique de Vaucouleurs sur la Meuse en France. Les stations du chemin de croix reposent sur des socles de granit. Le groupe culminant du Crucifiement s'élève sur le charnier offert par M. et Mme Joseph Laniel (Philomène Meloche). Les quatorze stations du chemin de croix ont été données par les quatorze familles suivantes: Jean-Pierre Paiement, Toussaint Labrosse, Pierre Isidore Boileau, Joseph Cardinal, Marcel Libersan, Isaac Legault, Pierre Lauzon, David-Albert Paiement, Léandre Lecavalier, Paul Pilon, Marc Legault, Siméon et Pierre Théorêt, Anselme Laframboise et Jean-Baptiste Demers.

En février 1914, une partie du territoire paroissial est détachée pour devenir la municipalité de Roxboro. Pour un certain temps cette municipalité sommeillera, mais elle connaîtra un essor considérable après les années 50.

Au village, le manoir Pilette n'héberge plus les écoliers. Il faut louer des locaux ici et là. On résout le problème cette même année en construisant une école à l'extrémité ouest de la municipalité. Les Frères de Sainte-Croix dirigeront cette école pendant plus de quarante ans. En 1915, la paroisse accueille son nouveau curé, monsieur L.-A. Desjardins, qui à son tour s'apprête à poursuivre les améliorations de l'église. À cet effet, le 14 janvier 1917, une assemblée des propriétaires, présidée par Monseigneur Paul Bruchési, s'annonce d'autant plus tumultueuse qu'elle se tient à l'intérieur de l'église. L'ancien député Joseph-Adolphe Chauret, conseiller législatif, intervient personnellement dans le débat . . . Finalement la motion Anselme Laframboise est acceptée. On convient d'enlever les deux galeries latérales de l'église qui empêchent la lumière d'entrer suffisamment dans le temple, de renouveler le plancher et de refaire les bancs en plus grand nombre, vu l'augmentation des fidèles. Ce surcroît de population exige la création d'une nouvelle commission scolaire qui va desservir l'extrémité est de la paroisse.

Au curé Desjardins succède en 1923 Monsieur J.-Rodolphe Granger. Dès son arrivée, il accorde à la corporation municipale le droit d'ériger sur le terrain de la fabrique un bâtiment qui abrite la première pompe à incendie. En 1961, cette construction sera démolie.

Une fois de plus, le territoire originel de la paroisse se voit morcellé en 1924 par la formation de la municipalité de Dollard-des-Ormeaux. À la différence de ses devancières, la municipalité se situe sur un plateau constitué par les montées des Sources et Saint-Jean.

Au cours de cette même année, en conformité avec une requête des paroissiens, les syndics, pour une somme de \$85,000.00, s'appêtent selon les devis des architectes Viau et Venne de Montréal, à réparer et apporter certaines améliorations à l'église: nouveau système de chauffage, amélioration de l'éclairage, installation de nouvelles stalles de chêne dans le chœur et de nouveaux bancs dans la nef. Un vestibule, construit à l'arrière de l'église, réduit la dimension de la nef.

De nouvelles verrières apparaissent et rehaussent par leurs colories la sobriété de l'édifice. Le vitrail du sanctuaire illustre les quatre évangélistes. Chacun des douze apôtres trouve place dans les fenêtres de la nef. La verrière du jubé de l'orgue est dédiée à Sainte-Cécile, patronne des musiciens. On installe de nouvelles orgues qui remplacent l'harmonium vétuste de madame Flore Manthet.

Quant à l'extérieur, on supprime les portes latérales situées à la base des tours pour percer un portail à triple baie s'ouvrant sur la partie centrale de la façade.

Le 25 octobre 1926, on procède à la réouverture de l'église. Parmi les nouvelles acquisitions, on peut admirer au-dessus du maître-autel un tableau de Sainte Geneviève glorifiée, du peintre Osias Leduc. L'artiste signera deux autres tableaux qui se trouvent à droite et à gauche de Sainte Geneviève.

L'occasion nous apparaît opportune de dire quelques mots sur la patronne de la paroisse. La légende racontant sa vie plonge dans les profondeurs du bas moyen-âge. Née à Nanterre en 420, petit bourg près de Paris qui porte alors le nom de Lutèce, la légende veut qu'elle ait guéri sa mère de cécité après lui avoir lavé les yeux avec l'eau de la fontaine. Deux évêques remarquent sa grandeur d'âme. Devenue orpheline à l'âge de quinze ans, elle s'installe à Paris sur une colline qui portera son nom. Les Francs assiègent la ville, dirigés par Attila. Elle obtient par ses prières que celui-ci épargne la ville. Quarante ans plus tard Paris se voit à nouveau attaqué. Elle organise la défense, ravitaille et soutient par sa fermeté et sa vaillance les habitants épuisés par un siège interminable. Elle meurt à un âge avancé en 512, pleurée par le peuple de Paris tout entier dont elle demeure la patronne.

Les paroissiens ont témoigné leur attachement au temple paroissial à plus d'une occasion. Le monument au Sacré Coeur qu'ils érigent près de l'église en 1918 fut un don de \$2,500.00 attribué à la collectivité. Le chemin de croix à l'intérieur de l'église est offert à l'époque par M. Victor Marchand, petits enfants de Dame Z. Théorêt, Adrien Boileau, H. Paquin, Dame Adélarde Meloche, M. Mme Philippe Pesant, Emery Lauzon, Adélarde et Oscar Guilbault, Gédéas Legault, Avila Ladouceur, F.-X. Laplante, Hyacinthe Saint-Pierre, Dame D.-H. Hogg, Jos. Paiement et famille Jasmin.



Le labourage et le semis des terres illustrés
par M. et Mme Pharaïde Laniel.
Image de la vie traditionnelle paroissiale maintenue
sur le territoire jusqu'au début des années 1950.

Quant aux verrières, on les attribue au curé J.-A. Desjardins, M. Mme Victor Marchand, Zotique Théorêt, Aldéric Morin, André Legault, Henri Legault, Archille Champagne, Ulric Blouin, Isaïe Meloche, Urgel Lauzon, Dame H. Paquin, famille J.-H. Roy, Damien Boileau et Alfred Trottier.

À cette nomenclature s'ajoute de nombreux dons. La générosité des paroissiens est proverbiale. Elle s'exprime autant par le renouvellement des vêtements liturgiques que par l'acquisition d'éléments nécessaires ou décoratifs afin de rehausser l'éclat des cérémonies liturgiques.

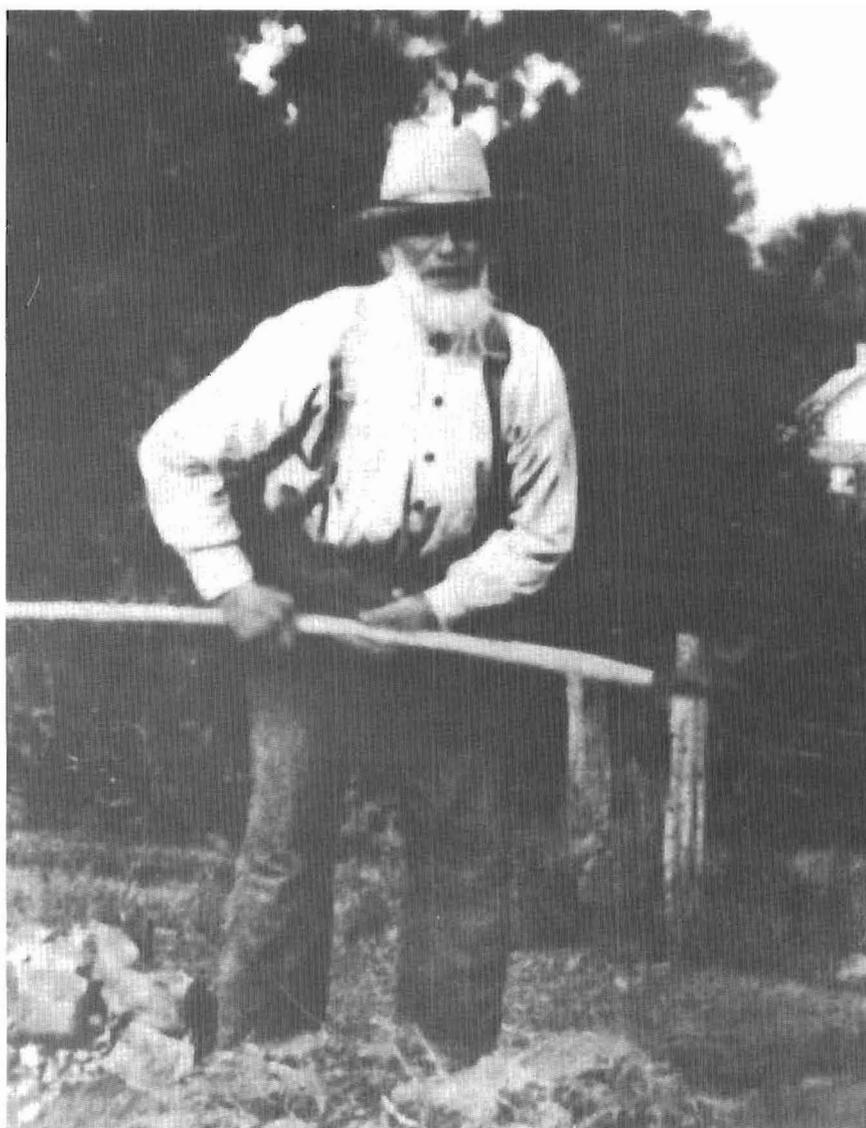
De 1928 à 1944, l'abbé Ubald Labelle dirige les destinées de la paroisse. Il continue la tradition de dévouement entrepris par ses prédécesseurs. Du côté territorial, le chemin public aussi appelé «chemin du Roi» commémore au début des années trente la mémoire de Sir Lomer Gouin, premier ministre (1905-1920) et lieutenant gouverneur (1929) de la province de Québec. Dorénavant, cette voie publique qui ceinture la moitié de l'île de Montréal s'identifie sous le nom de Gouin.

Durant ces années, on parvient à promouvoir dans la région un certain attrait touristique. Les Montréalais en quête d'activités de plein air et d'évasion trouvent des plages ici et là. Les secteurs À Ma Baie, Rive Boisée et le Cap Saint-Jacques augmentent leur population en saison estivale par l'arrivée de citadins qui y construisent des chalets. Aux 370 familles établies en permanence en 1937, 147 familles s'ajoutent en période estivale.

À cette période on relève 37 familles Legault, 25 Brunet, 24 Laniel, 15 Théorêt, 12 Meloche, 12 Chauret, 11 Pilon, 9 Lauzon, 9 Labrosse, 9 Richer, 8 Paiement, 7 Libersan, 7 Desrosiers, 7 Martin, 6 Lacroix, 6 Jasmin, 5 Lalande, 5 Saint-Pierre, 4 Laframboise, 4 Ladouceur, 3 Boileau, 3 Trottier. Ces familles pour la plupart perpétuent la lignée des familles ancestrales de Sainte-Genève.

En 1942, le territoire se compose de 440 familles. Cette augmentation de la population va de pair avec le développement de la paroisse qui accueille un nouveau curé en 1944, M. Jean Bertrand. Il autorise les réparations du presbytère et accorde la première filiale paroissiale.

Un bref regard sur les rapports financiers annuels des années 40 nous amène à constater un souci constant de préserver les biens communautaires. Des travaux entrepris permettent d'agrandir à l'est le cimetière voisinant l'église. Le rapport financier de la fabrique, pour l'année 1947 entr'autres, totalise au chapitre des recettes et revenus la somme de \$16,896.47. Les déboursés et dépenses sont de l'ordre de \$10,852.92. On a enregistré un surplus de \$6,043.55. Ce montant, additionné aux recettes des années antérieures, chiffre à \$16,055.78 l'argent possédé par la fabrique au 1er janvier 1947.



M. Orphir Laniel faisait partie de l'une des familles ancestrales de la région.

Au cours de cette même année 1947, des travaux d'envergure sont entrepris sur les terrains de la Fabrique. On remplit de tonnes et de tonnes de terre l'anse qui se prolongeait en bordure du boulevard Gouin face au «château Pierrefonds». Les travaux de remplissage et de terrassement inscrits aux dépenses extraordinaires à ce sujet font preuve de la générosité et de la participation des paroissiens à la vie communautaire.

Dépenses extraordinaires

A. Travaux de terrassement

Transport de la terre, 'Brunet Frères' (17,120.01 verges à \$0.30)	\$5,136.03
Chargement par pelles mécaniques (17,120.01 vgs) Don de M. H. J. O'connell	
Travail de l'ingénieur J. Trudeau Don de M. H. J. O'connel	
17,120.01 verges de terre Don de M. Isaie Meloche	
Salaire des ouvriers sur la ferme «Meloche» et sur le terrain du presbytère	412.40
Travail de «Bulldozer», 'Desrosiers Frères'	<u>1,176.00</u>
Total	\$6,724.43
B. Souscription à l'Université de Montréal	\$1,000.00
Total	\$7,724.43
En caisse au 1er janvier 1948	\$8,331.35

Ce rapport du 25 janvier 1948 fut signé par l'abbé Jean Bertrand et M. Edouard Cardinal, marguillier de la paroisse.

Dans la biographie qu'il trace de la fondatrice des Soeurs de Sainte-Anne, Mère Marie-Anne, Eugène Nadeau, décrit l'aspect de Sainte-Geneviève des années de cette époque.²⁴

«Sise presque à l'extrémité nord-ouest de l'île de Montréal . . . Sainte-Geneviève située à mi-chemin entre Cartierville et Sainte-Anne-de-Bellevue, sur l'étroite voie de ceinture qui longe la rivière-des-Prairies, la seule municipalité de l'île métropolitaine à avoir gardé un caractère authentiquement rural. Protégée de l'envahissement urbain par la distance, et par l'étendue de ses terres arables, elle reste encore, malgré quelques assauts de modernisme et l'afflux des villégiateurs, étonnamment fidèle à son passé et — pour

(24) Nadeau, Eugène, O.M.I., Martyre du Silence, Éditions Sainte-Anne, Lachine, 2e édition, 1956, p. 214.

combien longtemps encore? — ce qu'on peut appeler une tranquille paroisse de campagne attardée aux portes d'une grande ville».

Il va de soi que ce «milieu de pure paysannerie, besogneux et traditionaliste, riche de foi», pour emprunter les termes du Père Nadeau, connaîtra au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle une transformation telle que les travaux des champs céderont à tout jamais leur place aux multiples développements domiciliaires.

CHAPITRE IX

Transformations territoriales paroissiales et urbanisation

En 1950, la paroisse compte 700 familles dont 5 d'expression anglaise.

La situation scolaire est la suivante: 6 arrondissements régissent l'école des garçons et les sept écoles rurales dont Saraguay qui est desservi depuis 1934 par les Soeurs de Sainte-Anne. Quelques 300 enfants fréquentent ces institutions. En plus, à lui seul, le pensionnat des Soeurs de Sainte-Anne, incluant les externes, est fréquenté par 200 étudiantes.

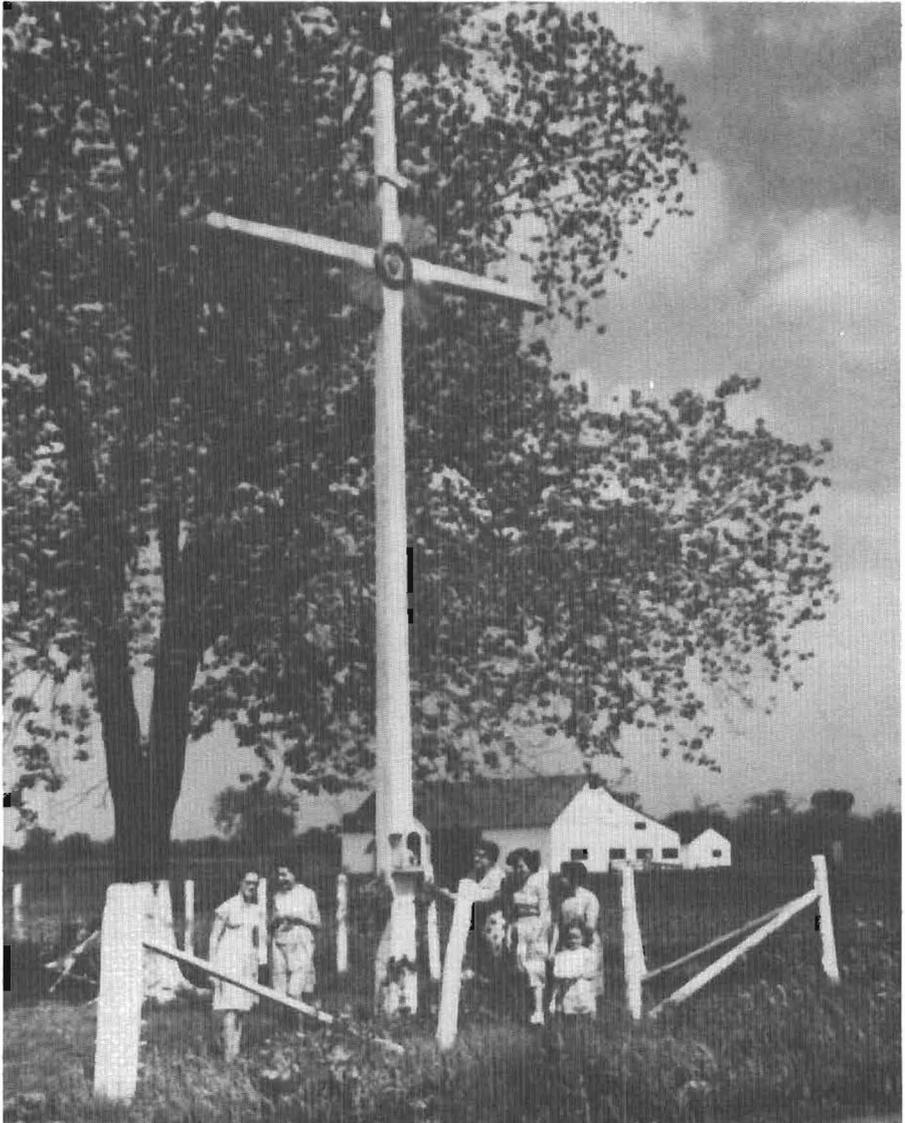
Depuis la dernière décennie, la paroisse, qui se cramponnait à son statut de village, se laisse maintenir envahir par l'urbanisation. Dans tous les coins, on délaisse la terre ancestrale et on la livre en lots pour l'offrir à l'habitation. Les entrepreneurs saisissent leur chance: ils tracent de nouvelles rues, y font surgir des maisons modernes. De nouveaux quartiers prennent naissance, avec cette raison évidente d'héberger le trop-plein de la grande ville de Montréal. C'est tout le cachet d'antan qui doit en payer la note. Le progrès respecte si peu les allures d'autrefois que les anciens regrettent la perte du visage de leur paroisse.

À une assemblée de marguilliers, au cours de l'été de 1950, il est décidé de contracter un emprunt de \$20,000.00 pour la construction d'une chapelle afin de desservir la population de la partie est de la paroisse. La croissance de cette agglomération de nouveaux arrivants exige, entre autres, des services religieux plus nombreux. D'ailleurs, dès 1953, ce secteur de Roxboro se forme en municipalité scolaire.

À la même époque, la municipalité du village de Sainte-Geneviève met en fonction un aqueduc qui permet d'alimenter, hors ses limites territoriales, les développements multiples.

En 1954, la desserte Marie-Reine-de-la-Paix s'érige canoniquement en paroisse. Ainsi se forme la première filiale paroissiale.

Pendant ce temps, les différentes commissions scolaires, devant accommoder une population sans cesse croissante, qui étouffe dans l'exigüité des lieux, consentent à la construction de nouveaux locaux. Sur son territoire, Roxboro érige une école comprenant vingt classes. À son tour en 1956, la commission scolaire de Sainte-Geneviève No 1 répond à la pression en construisant un édifice de vingt-six classes. Sensible au problème qu'affrontent les étudiants, Monsieur Willie Boileau cède gratuitement aux autorités



Les croix de chemin, pour un certain temps, apparaissent ici et là sur le territoire. Récemment, l'une d'elles se trouvait sur la propriété de M. Alfred Labrosse, boul. Saint-Jean.

scolaires un terrain d'une étendue de 19,000 pieds carrés qui s'ajoute au terrain déjà acquis. Dorénavant les élèves pourront mieux profiter de leur formation parce qu'ils pourront respirer plus à l'aise.

En septembre 1958, la paroisse se voit attribuer un nouveau pasteur. L'abbé Jean Bertrand remet les responsabilités de la cure à l'abbé Arthur Bastien. Dès décembre de cette même année, la première formation municipale de la Paroisse Sainte-Genève est désignée sous le nom de Pierrefonds. Et en 1959, la municipalité du Village s'élève au rang de Ville Sainte-Genève et du même coup, elle entre dans le monde adulte des administrations civiles.

Le 12 décembre 1959, le quotidien montréalais La Presse publie sous la signature de Gaston Dugas un texte ayant trait aux « bonnes vieilles écoles de rang » situées sur l'île de Montréal. Après diverses considérations d'ordre général, le journaliste s'attarde à relever les impératifs que partagent les commissions scolaires du territoire ouest de l'île: la construction de nouveaux locaux et la mise sur pied d'un système de transport pour les élèves éloignés. Il est plus facile de cueillir les étudiants que de multiplier les lieux d'enseignement. D'autant plus que les solutions doivent considérer les deux cultures, française et anglaise, qui vivent en voisins mais dont les écoliers étudient en des endroits différents.

Alors qu'on érige et qu'on cherche des réponses adéquates dans le domaine scolaire, la paroisse ne veut pas délaissier l'aspect esthétique de son milieu de vie. C'est ainsi que le curé Arthur Bastien déploie ses meilleures énergies à surveiller les travaux de décoration de l'église: peinture, nouveaux carreaux au parquet, nouveaux lampadaires et électrification. Toute cette rénovation, nécessitée par l'usure du temps, coûte plus de \$40,000.00.

Le cimetière de l'église, qui jusque là répondait adéquatement aux besoins de la population, ne peut plus suffire devant l'accroissement de la population. Un arrêté des marguilliers décide, en 1961, d'acquérir un nouvel emplacement. Le choix s'arrête sur la terre de M. J.-L. Lauzon qui consent à se départir de 22 1/2 arpents pour la somme de \$50,000.00. La Fabrique déplace son cimetière vers la « Grand Ligne » et seuls les ayant-droits pourront dorénavant espérer y être inhumés près de l'église, puisque aucun nouveau terrain n'y sera concédé. Cette même année, 217 naissances s'inscrivent aux registres paroissiaux.

En février 1962, la paroisse compte 1260 familles. Des 4927 âmes, 3774 fréquentent l'église. 1061 familles sont d'expression françaises, 181 sont d'expression anglaise, 6 sont italiennes, 5 allemandes, 5 hongroises et 2 polonaises. L'augmentation de la population permet d'offrir une messe dominicale au secteur est de la Rive Boisée. Pour un certain temps, l'école

Monseigneur Deschamps présentement dénommée Fathers of Confederation dessert cette région. Le 8 avril 1963 on érige sous le vocable de Saint-David cette seconde filiale paroissiale.

À cette même période, un témoin du passé — la Maison des habitants — qui se dressait depuis la fin du siècle dernier devant l'église, tombe sous le pic irrespectueux des démolisseurs. Chacun aura reconnu la maison du sacristain et combien se souviennent encore d'y avoir quêté un brin de chaleur avant la célébration des services dominicaux.

Avec les débuts des années 60, la province entre dans l'ère de la révolution tranquille. Tout est remis en question. Notre secteur ne diffère pas des autres régions de la province. La commission Parent recommande la réforme du système d'enseignement. Son application aura pour effet de rallier les différentes commissions scolaires. Les nombreux établissements qu'avait exigés l'expansion territoriale doivent, de toute évidence, être regroupés sous une direction unique. La plupart des commissions scolaires locales sentent la nécessité d'un rapprochement pour une meilleure efficacité et finissent par se fusionner avec la commission scolaire Pointe-Claire-Beaconsfield maintenant désignée sous le nom de Baldwin-Cartier. Il reviendra également au Protestant School Board de diriger la plupart des écoles d'expression anglaise établies sur le territoire originel de la Paroisse.

De 1954 à 1978, le nombre croissant des enfants d'âge scolaire amène les autorités à construire 27 écoles. En 1979, le territoire des 4 formations municipales compte près de 16,000 étudiants, dont près de la moitié, soit 48% sont d'expression anglaise. La Pierrefonds Comprehensive High School enregistre 2153 élèves, alors que la Polyvalente des Sources en dénombre 1600.²⁵

Revenons au début des années 60, plus précisément en 1965 alors que la municipalité de Pierrefonds au Québec se jumelle avec la municipalité de Pierrefonds en France. Comme on le sait, le but de ce jumelage consiste à rapprocher les localités les unes des autres et d'y maintenir certains échanges. (en 1967, sur la recommandation du comité du Centenaire de la Confédération Canadienne, la municipalité de Pierrefonds se jumelle cette même année avec la municipalité de Richmond, banlieue de Vancouver). C'est l'occasion rêvée de remettre au journal local du temps «Le Reporter de Jacques-Cartier» quelques notes relatives tant à la municipalité qu'à l'événement.

Dans le même hebdomadaire, en date du 27 avril 1966, un autre article relatera l'historique de Sainte-Geneviève sous la signature de l'auteur

(25) Les architectes de la Pierrefonds Comprehensive School sont les mêmes que ceux de la Place des Arts et Bonaventure de Montréal.

de ces lignes qui n'a aucune prétention d'être historien et encore moins écrivain. Le temple de la paroisse-mère figure au premier plan. C'est le centre vers lequel la population se tourne chaque dimanche, pour prier Dieu. De Rome, l'assemblée conciliaire modifie certaines disciplines liturgiques afin de rendre le culte plus à la portée des croyants. Dorénavant, les hommages rendus à Dieu seront véhiculés par des moyens plus appropriés et dans un cadre renouvelé. Messieurs les Marguilliers acceptent ces recommandations de l'autorité ecclésiastique et prennent les dispositions pour les mettre en pratique. À cette fin, le 25 novembre 1967, Messieurs Léo Lauzon, Armand Lalonde, Jean-Louis Paiement, Georges et Richard Laniel, par l'entremise du secrétaire-trésorier Roland Dunberry, s'adressent au Ministère des Affaires Culturelles « afin de faire évaluer la valeur historique du Maître-Autel avant de procéder à quelques travaux que ce soit ».

De Québec, M. P.-H. Roy consent à venir considérer les lieux et, le 11 décembre, il fait rapport en ces termes au conservateur du Musée Provincial, M. Jean Trudel: « La valeur artistique du Maître-autel de l'église de Sainte-Geneviève est indéniable, et la conservation de l'ensemble sculptural ne fait aucun doute. Les modalités de la rénovation, en vue des nouvelles exigences liturgiques, devront faire l'objet d'une étude conjointe de la part du Service des Monuments historiques, du Musée et de l'Inventaire des Oeuvres d'Art. Monsieur Mayrand se rendra sur les lieux pour un examen plus attentif. Quant au dossier, il sera également transmis à Monsieur Gérard Morisset ». ²⁶

Consciencieusement et avec doigté, lors d'une assemblée tenue le 28 octobre 1968, le curé et les marguilliers proposent et adoptent les changements à apporter. Toutefois les nouvelles modifications ne devraient pas altérer le cachet artistique de l'ensemble du sanctuaire. Le Maître-Autel demeure intact, mais on ajoute un autel secondaire, tourné vers le peuple: tout en se conformant à la nouvelle liturgie, on préserve un objet d'art. les ambons et l'autel sont en bois de chêne tout comme les stalles déjà existantes. L'exécution des travaux monte à \$5,000.00.

L'exode de la grande ville vers les banlieues moins polluées fait, de notre coin, le dortoir des travailleurs et l'oasis aérée de familles toujours plus nombreuses. Ce déplacement de population dépasse les possibilités raisonnables d'un seul lieu de culte; d'autant plus que le nombre des familles et la distance commandent de nouvelles paroisses. À l'extrémité est, on divise le territoire et on érige la paroisse Sainte-Suzanne. Le centre donne naissance à une autre paroisse, Saint-Luc, et on réserve les coteaux pour les chrétiens anglophones en leur attribuant la paroisse Saint-Thomas à Becket.

(26) Archives nationales. Québec. Fond Morisset. SAINTE-GENEVIÈVE.

Avec le départ du Curé Arthur Bastien, en 1972, une autre époque se termine. L'abbé André Durand assure la succession avec toute l'ardeur de sa jeunesse et avec intelligence. Sous son règne s'arrête, pour un certain temps, la présence d'un vicaire permanent. Le Père Léon Brisebois, C.S.C., en plus de sa charge assure le service d'un quasi-vicaire. Il convient d'énumérer ici la liste assez fidèle des vicaires qui depuis 1822 se dépensent à la paroisse: M. M. les abbés Edouard Labelle, Joseph-Alexandre Boisvert, Amable Brais, Louis Poulin, Théophile Durocher, Charles Larocque, Joseph-Louis Mongeau, Alfred Dupuis, Edouard Demers, Adélarde Delorme, J.-Aquila Ethier, J.-Donat Lussier, Emile Saint-Maurice, Gaston Galarneau, Alexandre Corbeil, Omer Villeneuve, Emery Laporte, Chénier Hébert, Philippe Vincent, Jacques-André Desforges, M. Brisebois, P.M.E., et présentement Jacques Gilson.

C'est un fait indéniable que l'église de Sainte-Geneviève apporte une valeur inestimable à notre patrimoine culturel. Aussi, au printemps de 1972, le Ministère des Affaires culturelles dans le cadre du programme «Initiatives locales» accorde une subvention qui permet à une équipe d'établir un dossier architectural et artistique sur l'église, dossier couvrant la période 1741-1971. Ce dossier est déposé aux archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal.

En 1975, la Direction du Patrimoine du même ministère fait un inventaire des biens culturels possédés par la Fabrique.

On sait que les Archives Nationales de Québec possèdent depuis 1942, un double dossier sur notre paroisse. Le premier concerne les archives écrites et l'autre la photographie des lieux. Le tout réalisé par monsieur Gérard Morisset.

Plus récemment les archives paroissiales ont été microfilmées.

Le territoire originel de Sainte-Geneviève est d'un tel intérêt que le service de l'Inventaire des biens culturels de la Province de Québec, entre 1972 et 1974, a classé quelques unes de ses maisons. Trois d'entre elles sont reconnues d'intérêt historique: le 134, chemin du Cap Saint-Jacques, le 174, rue Beaulieu et le 15886 ouest, boul. Gouin. Une quatrième propriété, le 19530 ouest, boul. Gouin, retient présentement l'attention du même organisme.

Comme la colonisation de la paroisse remonte au XVIIIe siècle, Sainte-Geneviève offre plusieurs bâtiments âgés d'un siècle ou plus. En plus de l'église dont la façade contient une pierre gravée indiquant l'année de construction (1844), une quantité d'autres maisons au style bien québécois, souvent construites de pierres, longent encore de nos jours le tracé primitif des pionniers. Les «montées» les habitent souvent. On les décèle aussi parmi les nouveaux développement domiciliaires, toujours de plus en plus nombreux.

Certaines de ces maisons du « passé » coiffent leurs cadres de portes de pierres sur lesquelles est gravée la date d'érection. Parmi elles, on relève des propriétés construites en 1799, 1808, 1816, 1834, 1839, 1891 et davantage. Ces pierres se décorent parfois de dessins géométriques, même certaines inscrivent le nom du maçon entrepreneur.

Quelques procès-verbaux relatifs à la colonisation de notre territoire permettent d'établir que les premières maisons ont été construites à colombages, puis, pièces sur pièces dont les interstices sont « bousillées » de terre glaise ou pierrottées (mortier et pierre avec chaux fournis d'avoine et poil d'animaux, entr'autres crin de cheval). Ce type de maison est plutôt rare de nos jours.

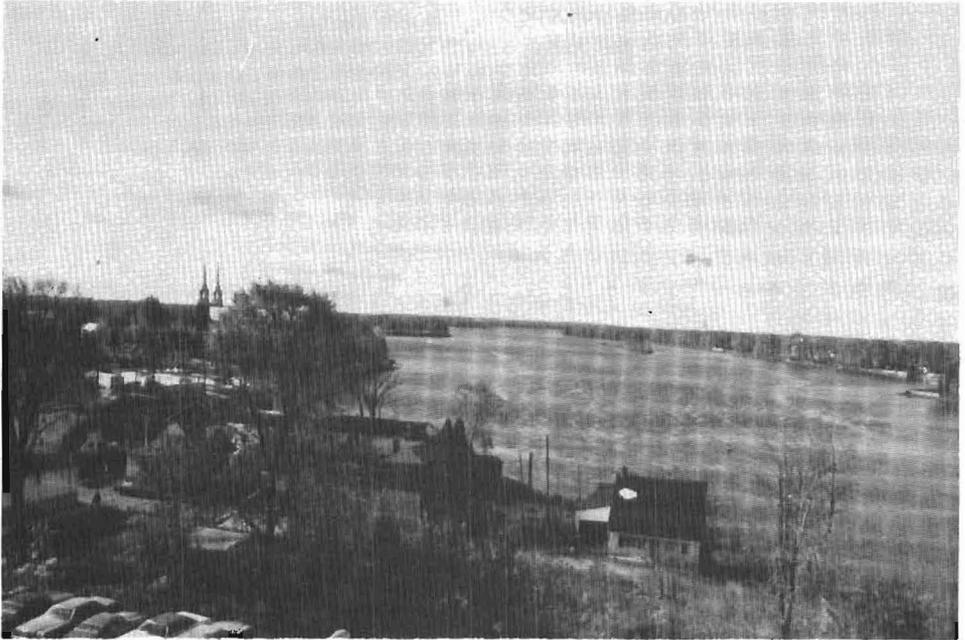
Un acte notarié de maître Rimbault en date du 29 mai 1724 permet à Pierre Boileau d'acquérir la concession No 67. Ce contrat indique qu'on y trouve « une maison de pièces sur pièces recouverte d'écosse — une grange de poteaux de pieux en coulisse — couverte d'écosse et moitié de paille ».

Un autre acte, celui du notaire C.-E. Porlier, en date du 4 avril 1740, concerne l'inventaire de Michel Barbarri dit Grand-maison, habitant de la « Coste Saint-Jean » paroisse de Sainte-Geneviève, époux de feu Marie-Josephte Brunet dit Letan. Cet acte décrit ainsi la propriété: « Sur cette terre est érigée une maison de pieu en terre, couverte de paille et cheminée de terre avec une mauvaise grange couverte d'écosse et une étable pareille . . . »

Les intempéries et la rigueur du climat imposent leurs exigences. Le mode de construction de nos premières maisons se modifie. On construit les maisons de pierre comme de véritables forteresses. En effet, les murs ont une épaisseur moyenne de deux pieds avec pan incliné parfois vers l'intérieur. Une grosse cheminée à chaque extrémité de la maison, joutée au mur de pierre attendant de même que parfois une cheminée centrale traversent verticalement le rez-de-chaussée et les hauts combles et surgissent du toit pointu.

Le territoire originel de la paroisse compte une trentaine de maisons plus que centenaires dont quelques unes logent encore les descendants des premières familles.

Il m'apparaît opportun de présenter dans le chapitre ces constructions centenaires dont les « vieilles pierres » racontent nos origines . . . C'est ce que nous proposent les prochaines pages, itinéraire que nous offre au présent . . . le passé.



Quatre municipalités se forment sur le territoire originel de la paroisse Sainte-Geneviève.

Des maisons centenaires, en plus de l'église actuelle, témoignent encore de nos jours du labeur de nos ancêtres.

Le «terrier» de la municipalité de Sainte-Geneviève, conservé aux archives du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, indique en 1850 deux agglomérations importantes de constructions sur le territoire de la paroisse: le voisinage de la rue Saint-Joseph et celui de la rue Saint-Jérémie (la majorité des maisons du secteur de la rue Saint-Jérémie n'existent plus).



Au début du siècle, le secteur est de la paroisse voit surgir sur son territoire d'importantes constructions d'allure bourgeoises. Ces dernières, toutefois, voisinent une maison plus que centenaire habitée par des familles Legault. Il s'agit du 9461 ouest, boul. Gouin.



Sur les rives de la Rivière-des-Prairies, au 5010, boul. Lalande « l'Habitant » lieu de haute gastronomie, offre pour le grand plaisir de sa clientèle, un cadre, vieux de deux siècles. Des Legault habitèrent la maison. L'un d'eux, M. Michel Legault, est présentement âgé de 101 ans.

L'état impeccable de conservation de cette propriété est un hommage constant au patrimoine régional.



Cette maison au 11407 ouest, boul. Gouin, fait partie du territoire de Roxboro dont le territoire couvre une superficie de 550 acres.

Construite vers 1825, elle fut habitée par des familles Lecavalier et Legault.



Le 12679 ouest, boul. Guin. Originellement cette maison habitait des familles Richer dont l'ancêtre se nommait Jules. C'est dans ce secteur que sont nés les Libersan, Desrosiers, Lalande et Lirette, familles qui ont joué un rôle important dans le développement de la paroisse. Les Lirette en particulier ont fournis des maçons dont les réalisations subsistent encore.



Le 13138 ouest, boul. Gouin. On prétend que cette maison fut construite au début du XIXe siècle. Des Legault l'habitèrent pendant plusieurs générations.
Cette maison se situe sur le territoire de Pierrefonds municipalité qui couvre quelques 6100 acres.



Le 14621 ouest, boul. Gouin. Maison construite en 1823. La pierre gravée de la date de construction fut enlevée lors de rénovations. Des familles Legault se succèdent depuis la construction de cette maison qui a quelques similitudes avec les chaumières bretonnes.



Le 14780-14786 ouest, boul. Gouin. D'après les registres de la communauté urbaine de Montréal cette maison date de 1806. Depuis 8 générations, des familles Théorêt l'habitent. Maison de pièces bloquées de chaux. Les lambris extérieurs datent d'une soixantaine d'années.



Le 14945 ouest, boul. Gouin. Selon les données de la Municipalité de Sainte-Geneviève, cette maison date de 1804.
Une clôture de perches et des ormes magnifiques agrémentent cette propriété.



Le 15156 ouest, boul. Gouin. Une partie de cette maison date de 1837. Délaissée depuis un certain temps, elle profite, heureusement, de quelques améliorations l'assurant ainsi d'un meilleur sort.



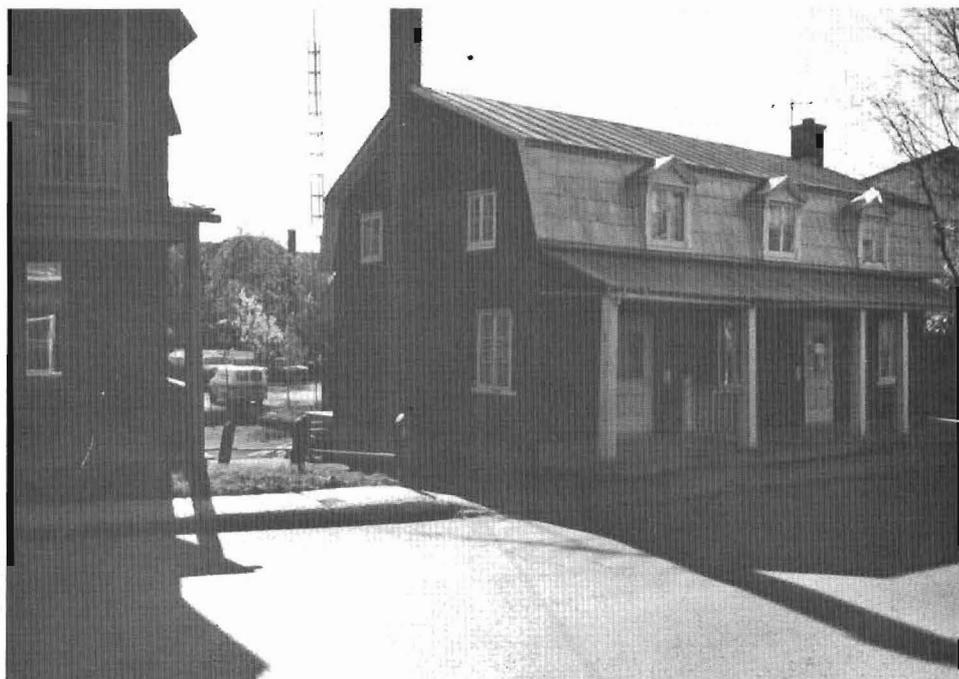
Les 15511, 15529 et 15537 ouest, boul. Gouin. 3 types différents d'habitation dont la première (à droite) à toit mansard comprend 4 versants. Cette maison date de 1808. La seconde s'identifiait, à l'origine, à la maison du « colon ». Elle est bâtie en pièces avec façade couverte de crépi. La troisième date de 1884. Le pignon est d'influence anglaise.



Le 257, rue du Pont. Cette maison date de 1850. Elle est construite transversalement au chemin en vue de faire bénéficier la cuisine du soleil. La majorité des maisons construites transversalement aux rues datent de cette période et même davantage. Quant à la rue du Pont elle n'enjambe plus la rivières-des-Prairies, car le pont qui reliait la paroisse à l'île Bizard en 1890 n'existe plus depuis la fin des années 1960.



Cette grange remémore une époque. Elle se trouve au 15658 ouest, boul. Gouin. Une étude sur ces bâtiments relève une particularité de construction: les languettes additionnelles aux joins des planches.



Le 15760 ouest, boul. Gouin. La maison Boileau date des années 1830. La municipalité de Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, détachée de la municipalité du Village de Sainte-Geneviève en 1904 et fusionnée au même territoire en 1935, trouvait ici la limite est de son découpage.



Le 208, rue Saint-Joseph. Cette maison date de 1858. Construction des plus remarquées de la région par la particularité de son toit aigu.



Le 15886 ouest, boul. Gouin. Manoir d'Ailleboust Manthet, déclaré monument historique, daterait des années 1830. Cette construction se distingue par son style de «cottage anglo-normand» et son caractère d'opulence.



Le 15928 ouest, boul. Gouin. La résidence «Château Pierrefonds» érigée en 1902 par le notaire Joseph-Adolphe Chauret. En 1911, il voit à Pierrefonds en France le château féodal dont il s'inspirera (une gravure aidant) pour construire cette maison bourgeoise.



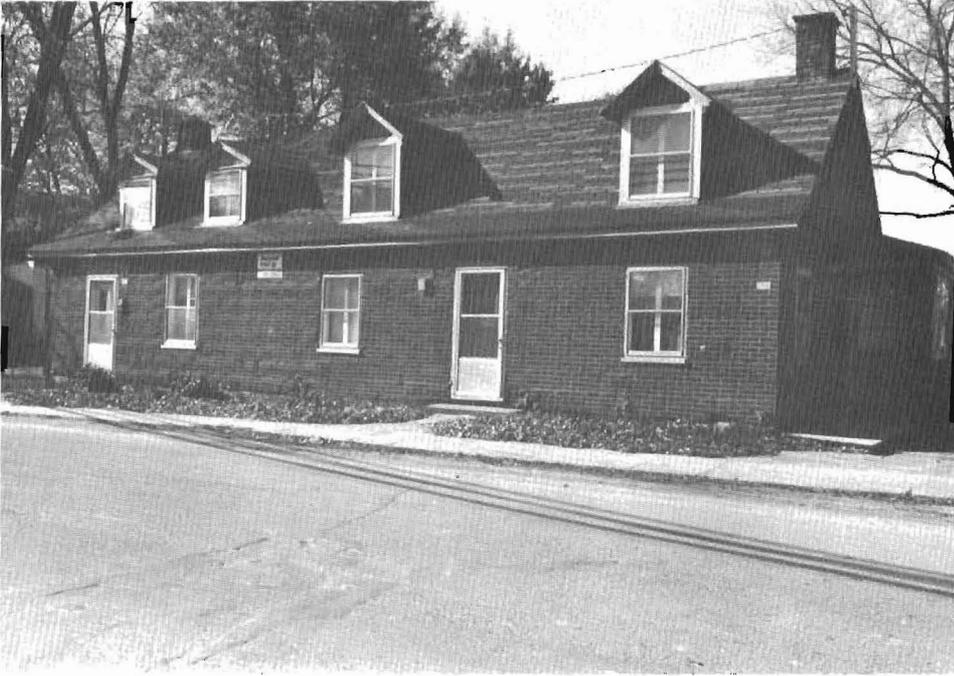
Le curé J.-B. Bourget et les marguilliers font construire en 1891 le presbytère actuel.

Une construction attenante au presbytère, mur nord-ouest, présente une pierre gravée du millésime 1772.

Cette pierre fut mise en place au début du siècle. Elle était autrefois accolée à l'église construite en 1751. Cette église, agrandie en 1772, fut démolie en 1848.



L'église et le presbytère se situent au 16037 et au 16075 ouest, boul. Gouin. Le presbytère date de 1891. L'église se construit au cours de 1844.



Le 16379-16385 ouest, boul. Gouin date des débuts de 1800.
Cette propriété s'inspire, par ses dimensions, des habitations nor-
mandes.
Comprise sur le territoire municipal de Sainte-Geneviève, on sait que
cette municipalité couvre quelques 1600 acres.



Le 16615 ouest, boul. Gouin. Maison construite au début du XIXe siècle. Le cadre champêtre où elle se trouve attire notre attention.



Le 16620 ouest, boul. Guin. Maison érigée au XVIIIe siècle. La majorité des maisons centenaires de la région sont bien entretenues. Leur présence donne un cachet au paysage.



Le 174, rue Beaulieu. La maison Montpellier dit Beaulieu construite vers 1850. Elle est classée monument historique.

L'inventaire des biens culturels de la Province de Québec note dans son dossier que: « Cette maison n'est pas unique dans la région . . . Il y a plusieurs petites maisons de pierres des champs ici et là sur le bord de la Rivière-des-Prairies. Des maisons semblables avec l'église donnent une idée du Sainte-Geneviève d'autrefois . . . »



Les habitations portant les numéros civiques 16959 et 16981 ouest, boul. Gouin ont été construites vers 1850. De hautes lucarnes d'esprit néo-gothiques caractérisent ces propriétés. Quant au 17013 ouest, boul. Gouin, (3e à gauche de la photo) il date des débuts du XIXe siècle. Cette maison a offert à certaines périodes les services d'un cordonnier, d'un photographe et d'un « forgeron » ou maréchal-ferrant.



Le 18395 ouest, boul. Gouin. Maison construite en 1839. Une pierre gravée agrémentée de dessins géométriques confirme la date de construction de cette propriété. Bel exemple des bâtiments du siècle dernier.



Le 18639 ouest, boul. Gouin. À une certaine époque, cette maison avait été enduite de noir de fumée (suie) et les joints teintés rouge. Le mortier n'était autre que de la chaux détrempée avec du sable. La chaux s'obtenait en chauffant de la terre calcaire.



Le 18844 ouest, boul. Gouin. Selon M. Arthur Théorêt qui l'habite, cette maison servait originellement de remise à grain. Âgé de plus de 90 ans, M. Théorêt demeure l'un des témoins les plus appréciés de l'évolution de la région.



Le 19530 ouest, boul. Gouin. Secteur qui de temps immémorial s'identifie au nom de «Ptit Fort». Maison typique en pierre à haute toiture. On y perçoit encore de nos jours les traces des meurtrières à l'étage et dans la cave. Cette maison est inscrite au dossier de l'Inventaire des biens culturels de la Province de Québec.



Quelques maisons centenaires subsistent au Cap Saint-Jacques. Comme l'indique la pierre gravée au dessus de la porte, cette construction date de 1816. De plus la pierre du millésime s'agrémente d'un ostensor exécuté par l'entrepreneur maçon.



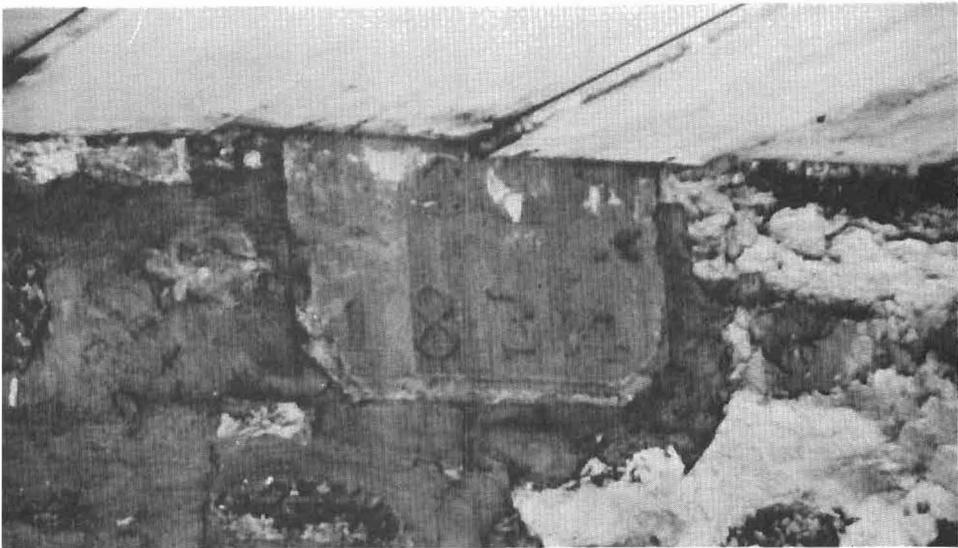
Le 163, chemin Cap Saint-Jacques. Cette maison date de 1849. Une succession de familles Brunet l'habitèrent.
Le rivière-des-Prairies prend son cours dans le voisinage.



Le 134, chemin Cap Saint-Jacques conserve une plaquette avec inscription: «1799, U.C.»

La disposition des cheminées placées en «chicane», sur chaque mur-pignon permettra de classer cette propriété monument historique, prétendument construite en 1750.

Une porte percée dans le mur pignon permettait jadis de hisser des charges au grenier tel que le grain.



Le 20752 ouest, boul. Gouin ou chemin appelé «Grand'Ligne». Maison construite en 1834 tel que l'indique une pierre gravée en plus du monogramme du maçon C. Brunet.
Sous une fenêtre extérieure apparaît le creuset d'une pierre lavabo.



Le 20286 ouest, boul. Gouin. De temps immémorial, les familles Lauzon se succèdent sur ces terres.

Le terrier des Seigneur note dès 1724 que des concessions sont accordées aux familles Lauzon.

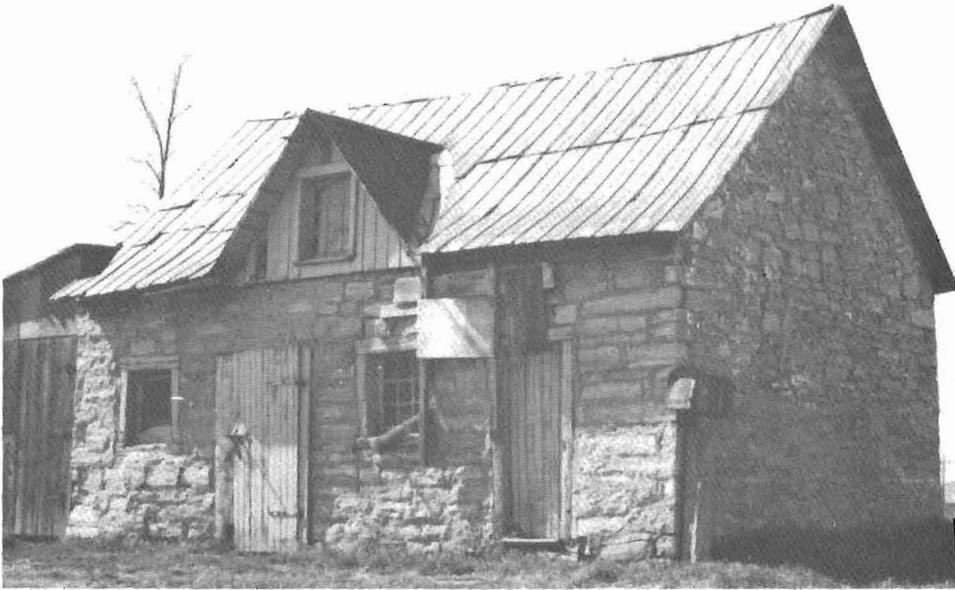
Maison ancestrale de l'une de ces familles construite au début de 1800.



Le 21285 ouest, boul. Gouin construit en 1808. Une pierre gravée du nom d'Etienne Gagnon, maître-maçon, en indique la date. Cette maison est habitée depuis le début par la famille Pilon dont huit générations se sont succédées. Maison située à l'extrémité ouest du territoire originel de la paroisse près de l'Anse à l'Orme.



La maison Chauret située au 4398 boul. des Sources date de 1856. Récemment on s'appliquait à redonner à cette maison son charme d'antan, d'ailleurs fort bien réussi . . .



L'un des témoins les plus authentiques du passé, cette chaumière de la Montée des Sources subsiste malgré les développement domiciliaires qui l'entourent. Cette boulangerie d'un autre âge appartient à la famille Meloche.



La majorité des maisons centenaires de la montée des Sources ou Saint-Rémi disparurent afin de permettre l'élargissement de cette voie commandée par la construction de la Trans-Canadienne. Quelques-unes de ces maisons subsistent dont celle-ci construite en 1806.

Pour un certain temps, le conseil Municipal de la Ville de Dollard-des-Ormeaux en fit son siège administratif.



La Montée Saint-Jean compte jusqu'en 1964 nombre de maisons centenaires. Construites transversalement au chemin ces nombreuses propriétés si typiques disparurent afin de permettre l'accès à la Trans-Canadienne. La maison ancestrale des familles Chaurest et Laniel subsiste!



Un orme sûrement centenaire et un caveau à légumes presque deux fois centenaires selon l'avis de M. Zotique Labrosse. Voilà de rares vestiges du passé; témoins de l'évolution territoriale . . . retrouvés sur le boulevard Saint-Jean.

Située sur les coteaux dans l'agglomération des montées des Sources et Saint-Jean, la municipalité de Dollard-des-Ormeaux couvre 3650 acres.



Le 3872 boul. Saint-Charles, maison plus que centenaire, habitée autrefois par les familles Saint-Denis.
La propriété identifiée sous le nom de «Vieux Saint-Charles» longe au sud l'artère qui porte le nom d'Antoine Faucon premier missionnaire à la paroisse en 1741.



Des bâtiments de ferme, l'épaisse forêt: une image du Cap Saint-Jacques!

Épargné du déversement de la grande ville de Montréal, le Cap Saint-Jacques offre encore de nos jours, le paysage du début de la colonisation à la paroisse Sainte-Geneviève.

Nous aurions pu au cours de cet itinéraire des anciennes demeures relever de nombreuses résidences de construction récente présentant un intérêt architectural certain. Fidèle à nos objectifs nous nous sommes restreints aux habitations anciennes.

Le 20 mars 1977, avec l'assentiment du curé Durand et des marguilliers, une projection de diapositives en l'église Sainte-Geneviève donne un bref historique de la région. Le diaporama «En longeant le boulevard Gouin» relate l'histoire des maisons plus que centenaires relevées sur le territoire originel de la paroisse. En novembre de la même année, dans un même esprit d'éveil aux origines de notre région, on présente à nouveau dans l'église une autre tranche de notre histoire. Cette fois, on titre: «Sainte-Geneviève . . . une région se raconte» avec un deuxième volet: «Louis-Marie Lefebvre, curé 1828-1872». Évidemment, il s'agit ici d'un hommage au promoteur de la construction de l'église de même que la biographie du concepteur qui est l'architecte Thomas Baillargé.

En décembre 1977, l'abbé Marcel Pelletier accepte la responsabilité pastorale. Fait à noter, depuis la création de la paroisse Sainte-Geneviève, en 1741, il n'est que le 15^e pasteur à prendre charge de cette bergerie. Peu rompu à l'architecture, il place quand même son souci à la préservation du temple et à la conservation du patrimoine. C'est pourquoi il n'hésite pas à accorder son appui à une troisième projection en l'église le 28 octobre 1979. On titre cette fois: «Notes historiques sur l'organisation scolaire locale» avec en seconde partie: «Hommages à Marie-Esther Blondin, grande éducatrice et fondatrice d'un institut d'enseignement qui au siècle dernier oeuvra à Sainte-Geneviève».

Les 26-27-28 octobre, la population est invitée à visiter la crypte de l'église. À cette occasion, les trésors, que possède la fabrique, sont exposés voisins des murs de pierres de refend que soutient, sous d'énormes poutres d'arbres, le bâtiment dessiné par Baillargé. Une corvée au printemps '79 avait préparé les lieux. Cette participation bénévole comprenait M.M. Prud'homme, Bouchard, Thivierge, Locas, Martin, Gravel, Galarneau et Roy.

Le 23 octobre La Presse délègue le journaliste Jean-Pierre Bonhomme et le photographe J.-Yves Létourneau afin de vérifier sur place la raison de l'emballlement des organisateurs. Impressionnés à leur tour, cela vaut à la paroisse une publicité qui fait partager aux autres le goût de la préservation des souvenirs d'antan. Pendant trop longtemps, et sous de bons prétextes, on s'est départi des objets qui racontaient la foi d'un peuple, pour les remplacer par d'autres, plus modernes mais sans signification.

Sainte-Geneviève, avec son site, son église, son environnement, demeure l'un des plus beaux secteurs de la région métropolitaine. Tout cela mérite qu'au cours de novembre 1979, la télévision de Radio-Canada fasse un reportage sur les lieux de la Fabrique. L'émission SECOND REGARD



Le 26 octobre 1979, M. J.-Pierre Bonhomme écrit dans la Presse: «Les flèches de l'église Sainte-Geneviève comptent parmi les plus élégantes sur le territoire. Dans l'un d'elles se trouve toujours une cloche fondue en 1785.»

transmet sur le réseau national les images sur les objets qui racontent près de 250 ans d'histoire et les lieux de l'église-mère de Sainte-Geneviève.

Soucieux de tout, le curé Pelletier au lendemain de ces événements construit une voûte aux dimensions imposantes. M. Michaud accomplit ce travail dans un angle de la crypte. Ainsi les oeuvres d'art sont assurés d'une plus grande protection.

Communauté vivante, la congrégation des Pères de Sainte-Croix apporte son concours aux célébrations liturgiques paroissiales. Les Pères Joseph Cousineau, Léon Brisebois et Georges Saint-Aubin continuent cette tradition. Jadis on remarquait aussi une participation franciscaine. Depuis 1851, date de leur arrivée, la communauté des Soeurs de Sainte-Anne maintient une présence et une collaboration appréciable à la vie communautaire. Les laïques apportent également leur participation à la vie paroissiale.

Quelques paroissiens s'identifient à la paroisse. Madame Flore d'Ailleboust Manthet rehaussa l'éclat des offices liturgiques par sa présence à l'orgue sur une période de . . . 66 ans. Monsieur Wildy Prévost assumait pendant 48 années la direction de la chorale. Plus près de nous, Monsieur Philippe Pesant, décédé en 1976, occupa les fonctions de sacristain de 1933 à 1976.

Dans son ensemble, le territoire originel de Sainte-Geneviève, quoique morcelé en quatre municipalités civiles distinctes parmi lesquelles surgissent parfois des velleités de fusion, compte en 1980 une population de 88,000 âmes.

De Saraguay à Senneville, limites territoriales primitives, le boulevard Gouin, par ses sinuosités, rappelle encore de nos jours le tracé qu'empruntèrent les pionniers après avoir utilisé en premier lieu la voie fluviale.

Une section du territoire — les six cents acres du Cap Saint-Jacques — offre encore «cet aspect de la forêt originale telle que Jacques Cartier l'a connue à son arrivée sur l'île». ²⁷ Les arbres en ce qu'en disent les biologistes de l'Université de Montréal et le conservateur du Jardin Botanique «sont couverts de lichen comme il se doit dans une forêt qui n'est pas contaminée par les pollutions et autres émissions domestiques et industrielles». Présentement on prend des dispositions pour rendre ces lieux privilégiés accessibles à la population.

Ainsi les quatre saisons se perpétuent à Sainte-Geneviève. Chaque jour qui vient ajoute une nouvelle page à l'histoire palpitante d'une région qui a bandonné les labours pour se mettre à l'heure urbaine, mais qui écoute encore le langage des pionniers à travers ses monuments d'autrefois.

(27) La Presse, édition du 27 septembre 1977. Le Cap Saint-Jacques. Article de M. Jean-Pierre Bonhomme. Illustration: Réal Saint-Jean.



Communauté vivante, l'église Sainte-Genève voit ses cérémonies, rehaussées par la participation de l'assemblée secondée d'une chorale.

Le Sacerdote et la plénitude de l'Amour... Mission au service de l'ÉGLISE.

DOSSIER ARCHITECTURAL.

NOMENCLATURE DES PREMIÈRES CONCESSIONS.

BIBLIOGRAPHIE.

TABLE DES MATIÈRES.

Dossier architectural: Église Sainte-Geneviève. Île de Montréal

Le dossier architectural de l'église de Sainte-Geneviève reproduit en quelque sorte l'analyse du temple faite par Monsieur Gérard Morisset du Ministère des Affaires Culturelles du Québec. Il a entrepris, au long de sa carrière, plusieurs relevés d'archives et impressions sur l'église Sainte-Geneviève au cours des années 1938 et 42.

Au dossier s'ajoute un bref historique de la paroisse écrit en 1854 par le docteur John Lewis Forbes, marguillier à cette époque. Il s'agit d'un texte écrit au moment où l'église venait à peine d'être terminée et dont nous avons choisi les extraits les plus pertinents.

«L'église actuelle de Sainte-Geneviève peut servir et sert de modèle. L'étranger étonné, s'arrête devant son portail pour le voir, le considérer, le voir encore et l'admirer. Pourtant tout y est simple. Mais ce qui frappe le regard — c'est le bel ensemble de proportion qui y règne et puis le bon goût de ses deux tours et de ses clochers qui s'élèvent brillant et gracieux comme pour le couronner.

L'intérieur de l'église est d'une blancheur éclatante parsemée çà et là de quelques rayons d'or: tout vous inspire et vous pénètre de respect, de recueillement et de piété.

À l'extrémité du chœur — la sacristie — un édifice à deux étages. La paroisse la doit à la générosité de son curé.

L'étage supérieur est une magnifique chapelle. Cette chapelle est surtout remarquable par les antiquités qu'on y a entassées. L'autel a plus d'un siècle d'existence. Il appartenait autrefois aux Jésuites de Montréal. Voici ce qu'en disent les registres évidemment toujours selon Monsieur Forbes.

Cet autel doré de nouveau et quelques réparations seraient encore un des plus beaux autels du pays. Le rétable et la voute sont ornés de tous les morceaux de sculptures dorés qu'on a pu sauver de l'ancienne bénite le 16 décembre 1751. Ces antiquités sont là comme autant de souvenirs pour rappeler sans cesse au bon peuple de Sainte-Geneviève l'histoire de son premier monument religieux.

Un couvent ne fait que commencer. Il y a aussi au village une grande maison d'école pour les garçons — aux extrémités de la paroisse il y en a deux autres pour les deux sexes . . . »

« Voilà en abrégé les sentiments exprimés par un paroissien au lendemain de l'érection de la nouvelle église dont le texte original est conservé aux archives de la Chancellerie de l'Archidiocèse de Montréal.

Quant à l'autel et les multiples sculptures de l'église de 1751 dont il fait la description, il est peu probable, qu'on arrive à confirmer leur existence ou à les localiser parmi les Musées et les collections importantes.

Du fonds Morisset, conservé aux Archives nationales du Québec, voici un extrait où l'auteur fait en 1938 une description de l'église:

« Sur la façade, près du fronton, le millésime de 1844.

Façade qui ressemble à celle de l'ancienne église de Sainte-Croix (Lotbinière). Ici elle est plus ornée. Les portails sont bien équilibrés, bien dessinés; leur moluration est robuste. (Il semble que Bourgeau se soit inspiré de Baillargé dans le dessin de ses premières façades, comme à Sainte-Rose). Le fronton a grand air: il a meilleur proportions que celui de la façade de la cathédrale de Québec.

Les longs-pans sont ornés sobrement. Les fenêtres sont hautes: les confessionnaux forment excroissances: il y en a deux par façade latérale. L'abside est carrée.

L'église est entourée d'une sorte de mur, d'enceinte, qui était autrefois le cimetière; aujourd'hui, il n'y a plus qu'un chemin de croix de bronze et quelques pierres tombales. Cette enceinte est fermée d'une muraille, ou plutôt d'une murette de pierre ouverte de chaque côté par des portiques en pierre bouchardée; ces portiques sont dans l'esprit de l'architecture canadienne: formes robustes; apparence paysanne. En somme c'est le mieux conservé des monuments de Thomas Baillargé.

L'intérieur est certainement imité de la cathédrale anglicane de Québec: même parti constructif; même proportions; mêmes formes de la voûte à pénétrations. Colonnes ioniques . . .

La nef a six travées; le chœur en a deux; il y a une travée pour les tours. Le fond du chœur est plat.

En juillet 1942, Monsieur Morisset revient considérer l'église de Sainte-Geneviève. Il ajoute au dossier les notes suivantes.

L'église de « Pierrefonds », construite en 1844-1847 sur les plans de Thomas Baillargé entérinés par le grand-vicaire Jérôme Demers, a subi une première restauration en 1875; elle fut alors pourvue de galeries latérales.

En 1909, reconstruction de la façade et des clochers. En 1925, restauration sous la direction de Viau et Venne. Ces restaurations, qui auraient été plus radicales, n'ont pas enlevé au monument son caractère: il reste l'un des plus beaux exemples de l'architecture de Thomas Baillargé.

Il convient cependant de signaler les changements qu'on lui a fait subir.

Les excroissances qui contiennent les confessionnaux ont été élevées en 1925 par Viau et Venne; ceux-ci ont réussi à les « appareiller » avec les façades latérales; en sorte que ces apprentis ne déparent pas trop l'ensemble.

« La façade a perdu ses premiers clochers en 1909. Louis-Zéphirin Gauthier les a remplacés par ceux qui existent encore et qui ne sont point trop laids. L'ordonnance générale de la façade, qui rappelle celle de la cathédrale de Québec, n'a pas trop souffert de la réfection de 1909. (Seules les portes latérales ont été placées: autrefois, elles étaient au pied des tours; Gauthier les a placées de chaque côté de la porte centrale). Les fenêtres ovales ont été refaites en 1909, mais on leur a conservé leur dessin. Même chose pour les fenêtres de l'étage. Mais les cailloux saillants qui surmontent les fenêtres et font pendant à la pierre angulaire sont peut-être une addition de Gauthier . . .

L'ensemble a grand air. Il a certainement inspiré Bourgeau pour les façades de l'Assomption et de Sainte-Rose et Ostell pour la façade du Sault-au-Récollet ».

À ces impressions s'ajoute la description que fait Luc Noppen dans son livre: « Les églises du Québec (1600-1850) une étude sur l'église paroissiale. »²⁸

« L'église est érigée sur un plan récollet. La nef est divisée en trois vaisseaux. La façade est une des oeuvres les plus achevées de Thomas Baillargé. Érigée en pierre de taille et agrémentée par des défoncements et des reliefs, c'est une oeuvre qui annonce la façade de Notre-Dame de Québec et illustre le renouveau architectural proposé par l'architecte . . .

(28) Noppen Luc, Les églises du Québec 1600-1850. Fides, Montréal, 1977.

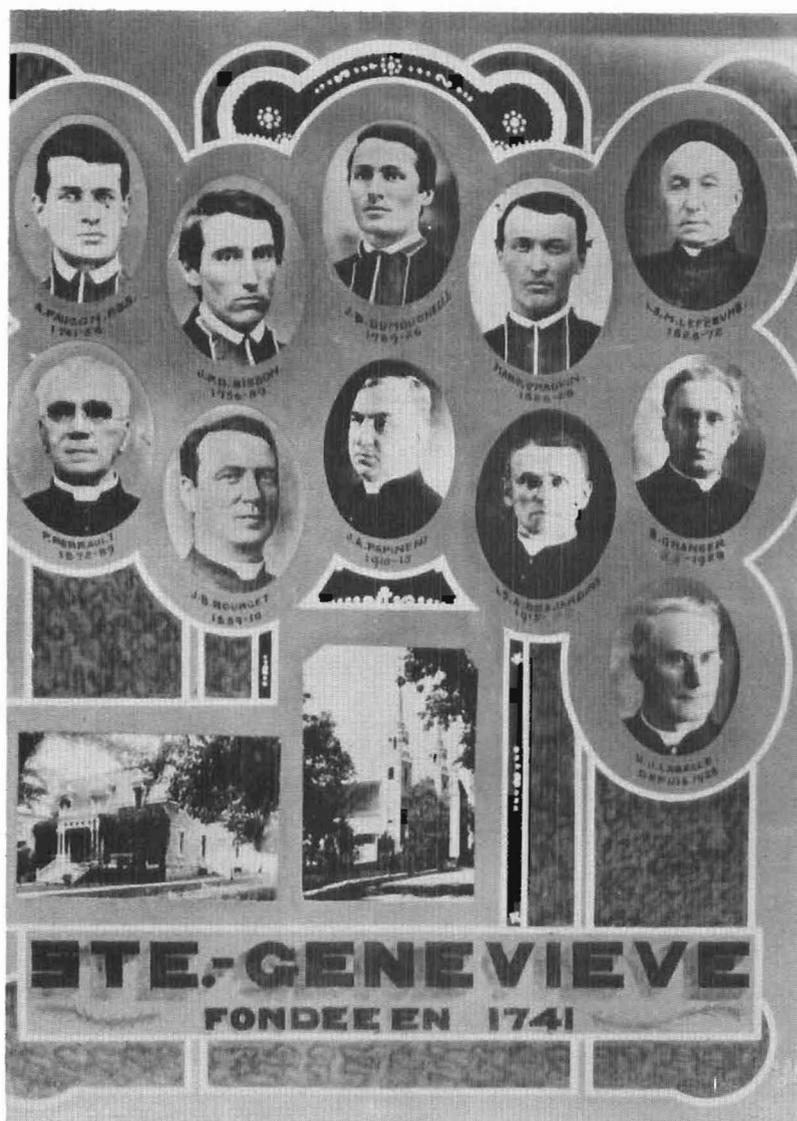
La façade réalisée par Baillargé a fait plus que témoigner de son néo-classicisme. C'est une oeuvre qui a connu une grande diffusion aux mains d'architectes comme John Ostell et Victor Bourgeau. Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer aux façades du Sault-au-Récollet, de Sainte-Rose, de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Eustache.

L'architecture intérieure a été réalisée de 1844 à 1847 par l'entrepreneur Félix Barbeau d'après les plans de Thomas Baillargé. Celui-ci s'est inspiré du modèle et des proportions d'une église de l'architecte hollandais Guidici, construite à Rotterdam et aujourd'hui disparue. La nef est divisée en trois vaisseaux et c'est une colonnade monumentale d'ordre ionique qui supporte les fausses-voûtes en bois. Pour le reste, l'architecture intérieure est d'une extrême simplicité conforme à la rigueur habituelle de l'architecte. C'est particulièrement l'ornementation du choeur qui est empruntée à l'église hollandaise de la fin du XVIIIe siècle».

Le pur style roman caractérise l'intérieur de l'église. En 1841 on commande au peintre Plamondon un tableau représentant Saint Joseph. Quant au chemin de croix acquis en 1852 de la Cathédrale de Montréal, on prétend qu'il était l'oeuvre de Dulongpré. On ignore si ces tableaux de Plamondon et Dulongpré existent à quelque endroit!

En dernier lieu nous avons pris connaissance du livre publié par la communauté Urbaine de Montréal, paru au début de l'année et qui, pour titre: *Architecture: les églises*. Dans le bref historique du livre qui traite de l'architecture traditionnelle sur le territoire de la C.U.M., Guy Gravel, son directeur, écrit en parlant de l'église Sainte-Geneviève:

«On a peut-être là le modèle de l'église qui aurait pu être édifiée sur la Place d'Armes à Montréal si le choix de Thomas Baillargé avait été retenu. Ce monument conserve les grandes lignes de l'architecture des Baillargé, introduisant cette manière dans la région de Montréal».



Depuis sa fondation le 3 janvier 1741, la paroisse Sainte-Geneviève est dirigée par 15 prêtres.

Photo des 11 premiers curés qui, comme leurs successeurs, ont collaboré à l'organisation et l'évolution du territoire paroissial.

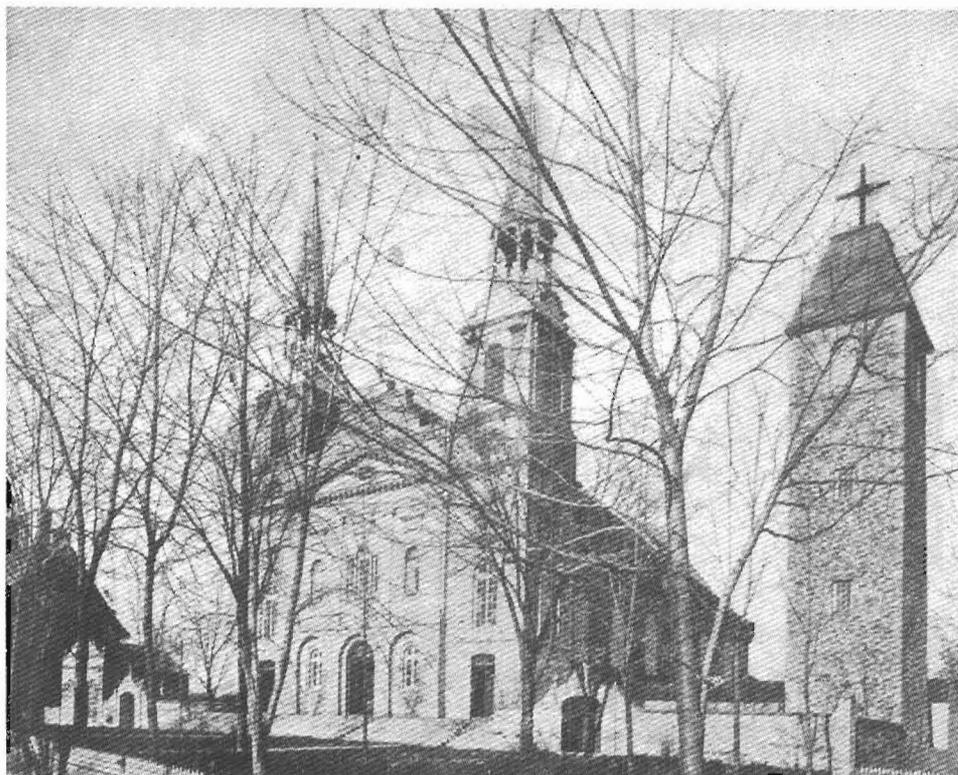


Thomas Ballargé, architecte de Québec, conçoit les plans de l'église Sainte-Geneviève d'après les dimensions tant intérieures qu'extérieures d'une église des Pays-Bas.

Les travaux de construction de l'église débutent à l'été 1843.

La bénédiction du temple date du 5 janvier 1847.

L'église a été consacré en 1875.



L'église est flanquée de deux tours de 66 pieds surmontées de deux clochers de 47 pieds. Au début du siècle, soit en 1909, ces clochers furent modifiés. La tour fut démolie en 1911 de même que le charnier en 1912.

La façade et les deux tours sont en pierres de taille tandis que les longs pans sont en pierres de rang.



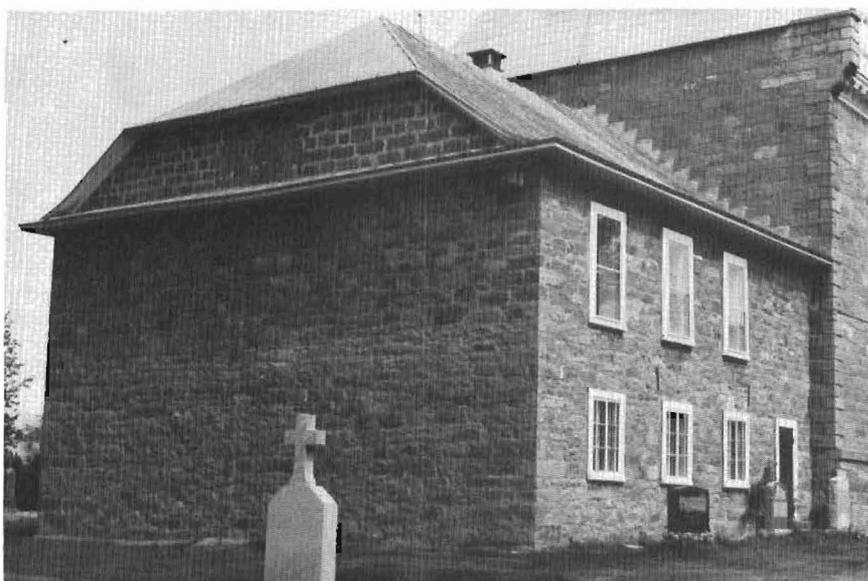
Un ostensoir en cuivre argenté et doré est acquis en 1830. D'une hauteur de 33', il ne comporte aucune apparence de poinçon. Plus récemment soit en 1927 un paroissien fait don à la fabrique d'un ostensoir d'argent et doré.



L'église repose sur des fondations de pierres de plus de 3 pieds d'épaisseur sur une profondeur de 150 pieds et, quelques 60 pieds de largeur.

3 murs de refend soutiennent la charpente soutenue par d'énormes troncs d'arbres constituant la crypte qui jusqu'en 1965 recevait la dépouille des défunts.

En novembre 1979, la crypte fut l'objet d'un reportage pour le compte de la société Radio-Canada.



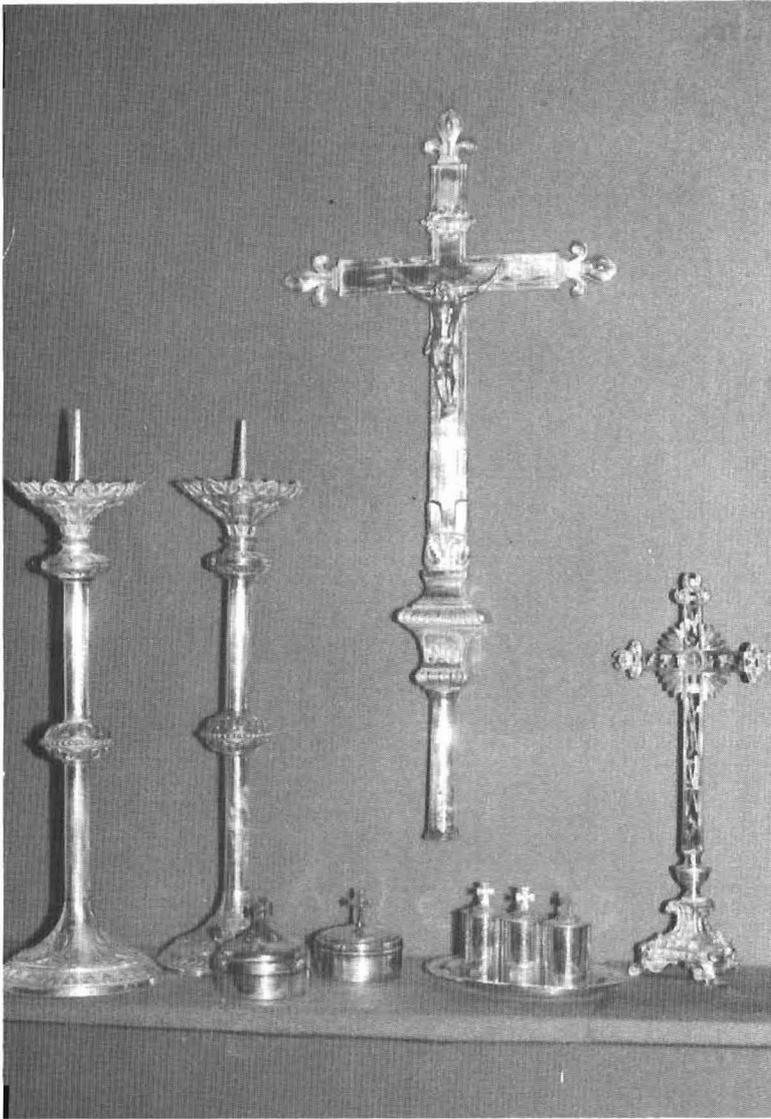
L'église de 1751 fut démolie au début de 1847. Sa voûte de même que certains matériaux sont intégrés à la sacristie actuelle « comme on en convenait à l'assemblée des marguilliers le 31 janvier 1847 ».



Depuis 1741, la fabrique conserve plusieurs témoignages du passé: objets et ornements liturgiques qui relatent à travers l'histoire les coutumes et la piété de nos ancêtres.

Une voûte, construite à même la crypte sous les soins du curé Pelletier, préserve ces trésors dont, entre autres, un ostensor en bois sculpté en 1742.

Livres de comptes 1, Comptes et délibérations (1741-1871). Item pour la façon du soleil (ostensor en bois sculpté) au sieur LaBrosse (Paul Jourdain dit Labrosse) 12 livres.



Croix de procession en argent massif.
Apparemment pas de poinçon. Oeuvre de J. Schindler.

Livre de comptes No 1, 1784: « Pour la façon et matière de la croix de procession au même J. Schindler . . . 384 livres ».

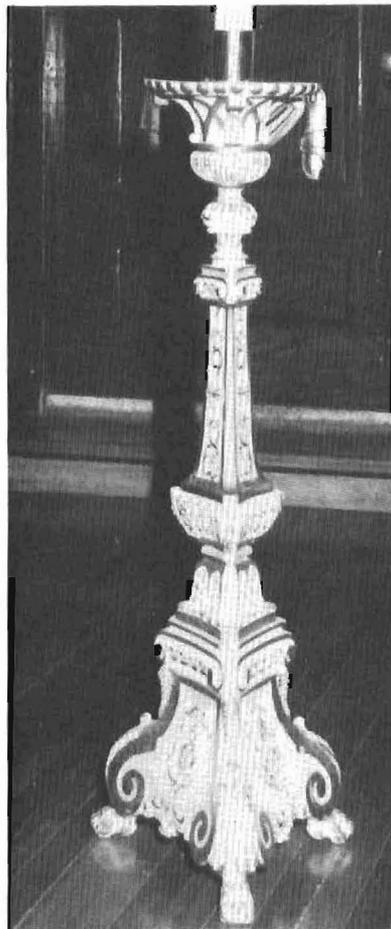
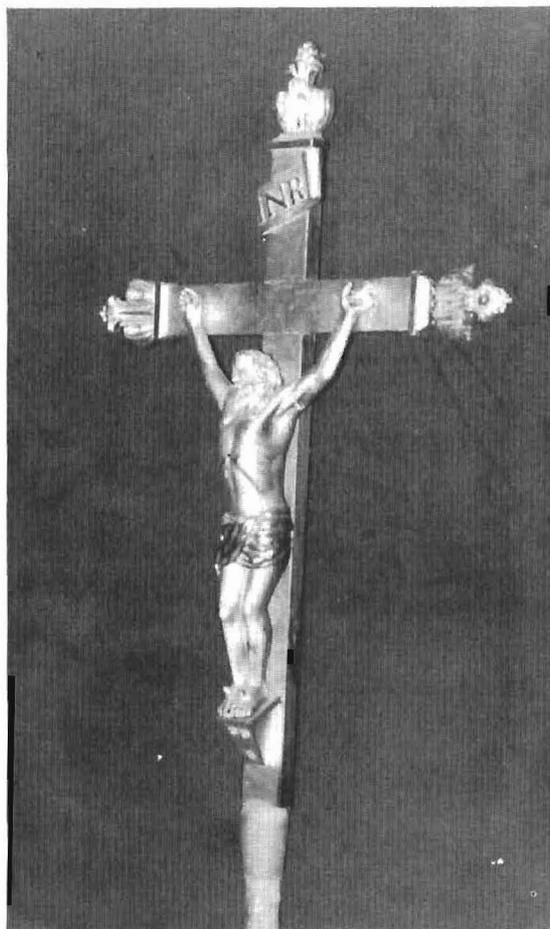


Encensoir en argent massif.

Sur la main de l'encensoir, poinçon de Schindler, I.S.

Livre de comptes No 1, 1784: «pour un Encensoir Dargent au Sr Schindler orfèvre . . . 596 livres.»

En 1943, Gérard Morisset comptait six livres à la piastre!



Crucifix et chandeliers du Maître-Autel, en bois sculpté et doré. Oeuvre de René Saint-James dit Beauvais vers 1823. À cette période le célèbre Quevillon fait des travaux de sculptures à l'église.

Les médaillons des chandeliers représentent le Christ enfant, la Vierge et Saint Joseph.



Calice: argent, métal doré, pierreries.

3 médaillons (émail sur cuivre) sur la base du calice représentent le Christ, Saint Joseph et la Vierge. Des incrustations de pierres et des ciselures décorent cet autre pièce conservée dans les voûtes de la crypte.

Des poinçons aux initiales J & C marquent le calice et la patène.



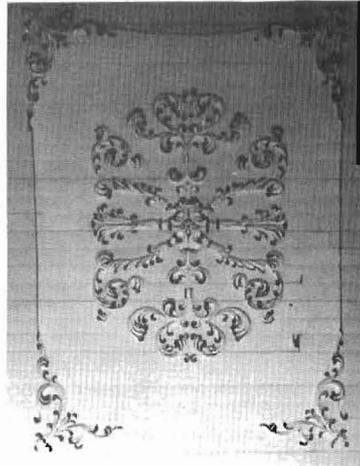
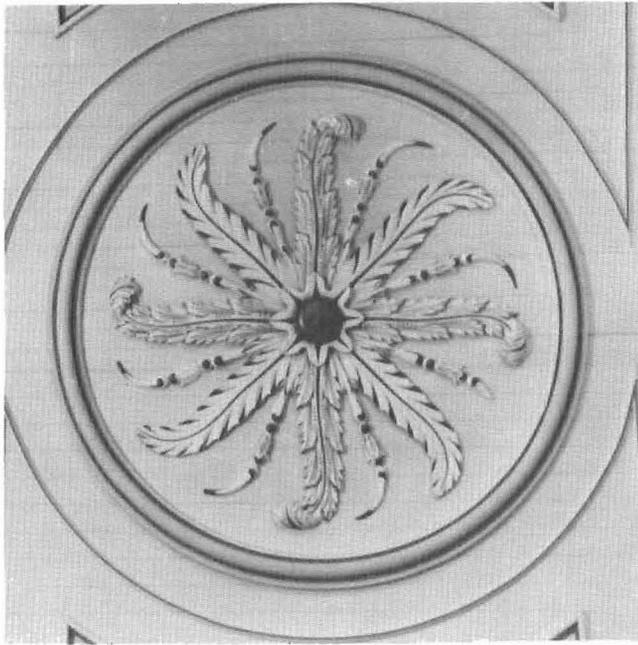
Des lignes pures caractérisent le style roman de l'intérieur de l'église Sainte-Geneviève.

Le maître-autel, décoré d'or véritable, est un objet culturel d'intérêt national.

Le jubé et la nef de ce temple offrent 900 places.



Sculpture ornementale de la voûte, du retable et des chapiteaux. Oeuvre de Lamoureux, sculpteur à l'emploi de Félix Barbeau. Dans son étude sur l'église, Gérard Morisset écrit que «cette sculpture est compartimentée, menue, plus décorative que bien dessinée. Seuls les chapiteaux échappent à cette remarque: ils sont d'une sculpture robuste: sans doute Thomas Baillargé et le sculpteur Lamoureux ont-ils travaillé d'après des gravures françaises de l'époque de 1840».



Les sculptures de la voûte seraient de Lamoureux, sculpteur à la solde de l'entrepreneur Barbeau.
Le sanctuaire aurait été fait d'après les plans de V. Bourgeau.



Maître-autel en bois sculpté et doré.

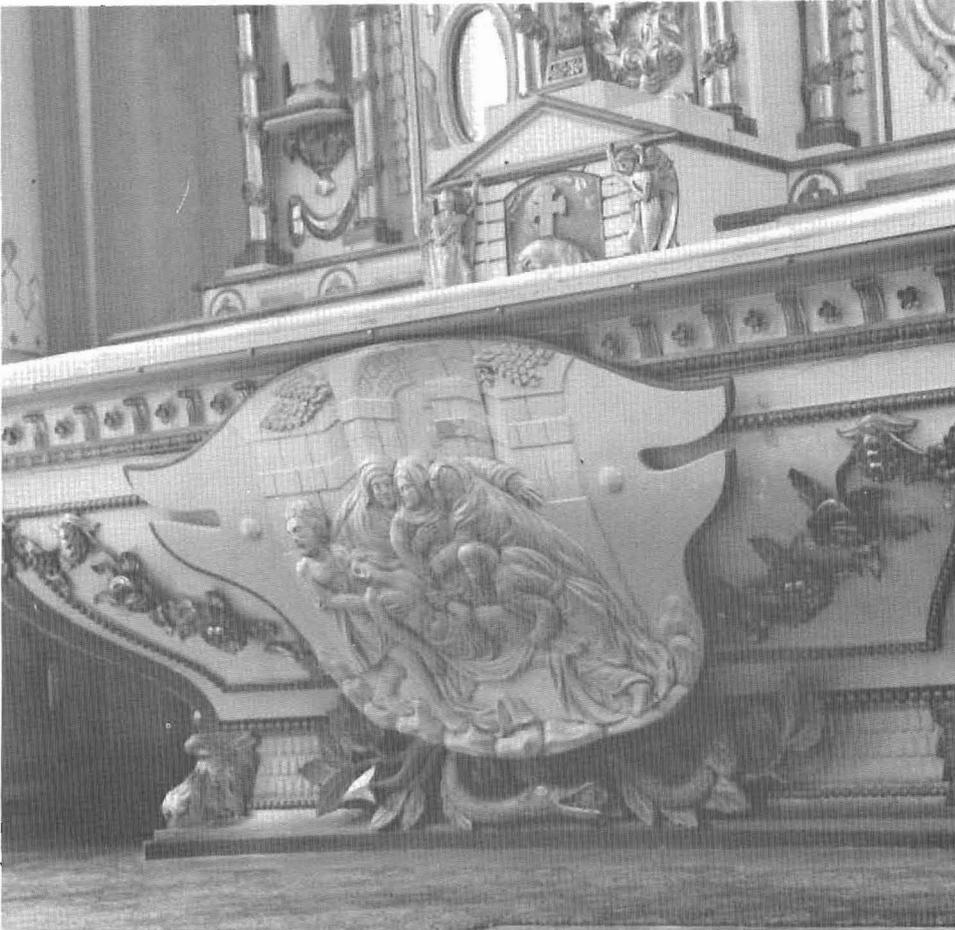
Tombeau historié dans le genre de ceux de Thomas Baillargé.

Tabernacle à coupole et à niches.

Sur la première pédelle: décoration de gerbes de blé.

Livre de délibérations, 1847: «le 14 mars, résolu, de faire faire un autel neuf pour l'église d'après un plan présenté par Maître Fournier sculpteur de la paroisse de Vaudreuil et à passer avec lui un marché pour faire ledit autel de l'église neuve pour la somme de cent soixante dix livres courantes».

Livre de compte 1848: «A. Fournier sur l'autel du chœur: 840 livres. 29 mars 1851: payé à Ambroise Fournier architecte: 950 livres».



Maître-autel: panneau central du tombeau représentant la MISE AU TOMBEAU.

Bas-relief en bois sculpté représente le Christ, mort, étendu de gauche à droite: au-dessus de lui, les trois saintes Femmes, à ses pieds, un vieillard: à sa tête, un personnage barbu, très courtaud. Au fond, portique classique.

Au bas du relief, serpent et branche de feuillage.

Bas-relief exécuté en 1847-1848 par Ambroise Fournier qui s'est inspiré des oeuvres de Thomas Baillargé.



Tabernacle: agneau en bois sculpté sur la porte. Deux anges également sculptés situés de chaque côté encadrent le tabernacle.

Sur le faux-tabernacle, colombe voletant se détachant sur un triangle dont la partie supérieure disparaît dans les nuages.



Autels latéraux exécutés en 1863 par Charles Dauphin. Livre de comptes No 1, 1863: « a monsr Dauphin pour les petits autels 1320 livres ». Les tombeaux sont dans la tradition de François et Thomas Baillargé. Bois sculpté peint orné de dorure. Les tabernacles ne comportaient, lors de leur confection, qu'une pédelle, le tabernacle est un couronnement sculpté. Plus tard on les allongeaient par l'addition d'un étage à colonnes, probablement fait à l'atelier de Lucien Benoit de Montréal.



Décorateur d'église, Osias Leduc, natif de Saint-Hilaire, exécute entre 1893 et 1927 pas moins de vingt-trois contrats. Dans les années 1926-1928, il peint le tableau «sainte Geneviève dans la gloire».

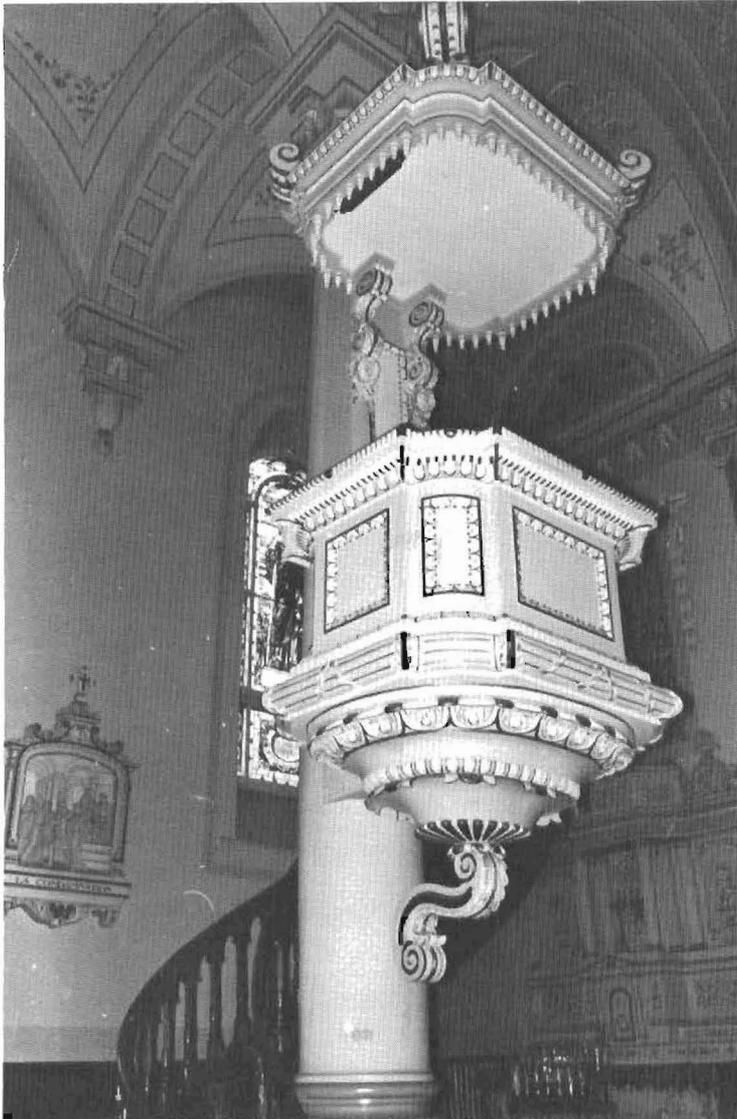


Un deuxième tableau, attribué à Osias Leduc, représente sainte-Geneviève enfant rencontrant à Nanterre les évêques Saint Loup et Saint Germain. Ce tableau se trouve à gauche du chœur.



Le tableau d'Osias Leduc, à droite du maître-autel, représente la mort de sainte Geneviève.

Le volume V des comptes et dépenses (12 décembre 1926 au 27 janvier 1957) fait mention des sommes allouées à l'artiste pour les années 1926 à 1931.



Chaire en bois sculpté exécuté en 1855-1856 par Lamoureux sculpteur de l'entrepreneur Félix Barbeau, d'après les plans de Victor Bourgeau. Livre de comptes No 1, 1855: «acompte sur la chaire à Mons.r Lamoureux . . . 552 livres». 1856: «le 29 aout 1857 payé à Mons. Barbeau pour la chaire . . . 600 livres; id.: «A Mons.r Bourgeault pour le plan d'une chaire . . . 120 livres». 1857: «pour achever de paye la chaire à Mons.r Barbeau . . . 575 livres».



On relève dans les dépenses de 1799: «donné à Mittleberger orfèvre à Montréal pour frange et gallon d'argent 99 livres».

«donné d'un autre article au même pour 13 aulnes et demie de gallon et une aulne et un quart et demie de frange d'argent pour un devant d'autel 169 livres»

On a relevé un compte de \$2427.00, daté en 1928, à Bertrand, Foucher et Bélanger, afin de renouveler les ornements liturgiques.

De magnifiques bannières dont l'une datée de 1910, brodées de fil d'or, ajoutent aux valeurs possédées par la fabrique. Oeuvres d'arts par la broderie et la confection. 4 bannières de procession, des banderolles, des devants d'autel et de nombreux vêtements liturgiques enrichissent le patrimoine paroissial.



Des murailles élevées sous le régime français, à n'en pas douter, se situent à droite et à gauche de l'église. Autrefois, l'un d'eux voisinait l'ancienne rue du Cimetière.

Au cours des années 1912-1913, on érige un chemin de croix et un charnier que l'on retrouve encore de nos jours à l'extérieur de l'église.



De 1910 à 1915, l'intérieur de l'église se décore de banderolles. En 1926, l'église subit quelques modifications. Les galeries latérales de 1875 disparaissent. De nouvelles verrières sont mises en place. On diminue la profondeur de la nef pour la commodité d'un vestibule.



Plus de 7000 sculptures ornent l'intérieur de l'église Sainte-Geneviève.
La voûte compte quelques 4100 pièces sculptées.
Le retable en présente une centaine.
Le maître-autel se compose de quelque 350 pièces sculptées.
Les chandeliers en offrent plus de 130.
Les autels latéraux, quelque 200, de même que la chaire.

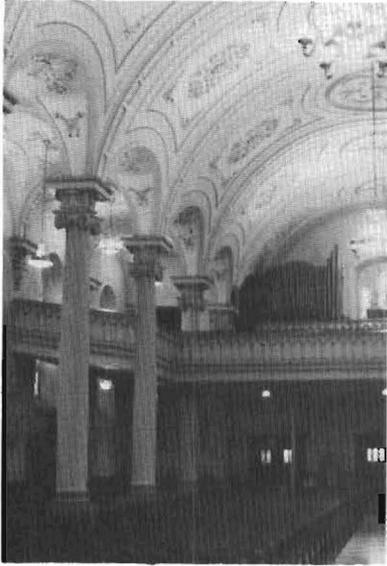


Les colonnes et les jubés présentent un bon nombre de sculptures. Comme la majorité de l'ensemble, les sculptures sont de bois de pin. Quant aux sculptures de chênes, plus récentes, elles datent de la rénovation de 1926. On en compte plus de 1500 dans le sanctuaire, confessionnaux, bancs, etc . . .



Une madone attribuée à David-Fleury David (XIXe siècle) ayant appartenu à la fabrique est conservée au Musée du Québec. Sa hauteur est de 19 1/2". Elle est en bois dorée.

Une autre madone cette fois fabriquée en papier maché, art exercé par les Soeurs Grises de Montréal est acquise par la fabrique au début des années 1850 (photo de droite).



Splendeur . . . Beauté . . .



A LA MEM
DE
F.X. LADO
DECEDE LE 20
A L'AGE DE
8 MOI
DELINA
SON EP
DECEDEE
NOV. 1817
76 ANS. 1
R.I.

EN MEMOIRE DE
M^{re} L. M. LEFEBVRE,
CURE DE S^{te} GENEVIEVE,
PENDANT 44 ANS.
DECEDE
LE 3 AVRIL 1872.
AGE DE 80 ANS.
ET PRETRE DEPUIS 53 ANS.

L'Eglise la Sacristie, le Presbytere
le Couvent, l'Hospice &c.
sont des Monuments de son zele
et de sa charite.

*Bilectus Deo et hominibus.....
Cujus memoria in benedictione est
Ecclesiastique c. XLV. vj*

Le corps du curé Louis-Marie Lefebvre, promoteur de la construction de l'église repose dans la crypte. Un monument rappelle sa mémoire. Si le temple paroissial demeure l'un des plus beaux « du pays » on le doit à sa ferveur.

Liste des terres ou concessions accordées à la Côte Sainte-Geneviève, par les Messieurs de Saint-Sulpice, Seigneurs de l'Île de Montréal.

Suivant l'ordre des numéros qui les désignent, ces concessions concernent les propriétés riveraines réparties en quatre langues de terres. Les Nos 31-38 concernent la première langue de terre. Les numéros 39-67, la deuxième langue de terre depuis la fin de Sainte-Anne jusqu'à l'église. Les concessions 68-100 depuis l'église jusqu'au No 359. Les Nos 359-375, quatrième langue jusqu'au commencement du Sault. On note, selon le terrier de la Seigneurie conservé au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, que les concessions Nos 100 et 359 se rejoignent.

- 31 Charles Brasot, 27 janvier 1722, 4 arpents sur 30.
- 32 Charles Brasau, 1 juillet 1723, 3 arpents sur 30. Pierre Ranger, année 1724.
- 33 Charles Brasau, 1 juillet 1723, 3 arpents sur 30.
- 34 Pierre Ranger, 7 août 1724, 3 arpents sur 30.
- 35 Jean-Baptiste Rouleau, 6 octobre 1748, 8 arpents sur 8. (au haut du dit Cap, du côté du lac des Deux-Montagnes).
- 36 Louis Blaye, 14 mars 1755, 7 1/2 arpents sur 12 1/2.
- 37 Pierre Rivaut (Rivard), 23 mai 1749, 7 1/2 arpents sur 12 1/2.
- 38 Etienne Biroleau dit Lafleur, 27 juillet 1748, 7 3/4 arpents sur 12 1/2.
- 39 Jean Chaillon dit Charpentier, 16 novembre 1736, 6 arpents sur 30.
- 40 Jean Danis, 12 mars 1738, 3 arpents sur 30.
- 41 Jean-Baptiste Cadieux, 5 mai 1738, 3 arpents sur 30.
- 42 Jacques Villeray, 3 mars 1738, 3 arpents sur 30. (terre située dans la traverse du Cap Saint-Jacques).
- 43 Charles Brunet, 21 juillet 1738, 3 arpents sur 30. (terre située dans la traverse du Cap Saint-Jacques).
- 44 Antoine Villeray, 8 juillet 1735, 3 arpents sur 30.
- 45 Gabriel Lauzon, 6 juin 1735, 3 arpents sur 30.
- 46 Charles Braseau, fils, 27 janvier 1722, 4 arpents sur 30.
- 47 Joseph Braseau, 27 janvier 1722, 4 arpents sur 30.
- 48 François Braseau, 27 janvier 1722, 4 arpents sur 30.

- 49 Gabriel Brasau, 27 janvier 1722, 4 arpents sur 30.
- 50 Paul Brasau, 27 janvier 1722, 4 arpents sur 30.
- 51 Louis Blaye, 27 janvier 1722, 4 arpents sur 30.
- 52 Pierre Cadieu, 11 avril 1723, 4 arpents sur 30.
- 53 Jean-Baptiste-Crevier, 14 juillet 1723, 4 arpents sur 30. Michel Rapi-
dieux, 20 mars 1750.
- 54 Joseph Joaret, 21 novembre 1724, 4 arpents sur 30.
- 55 Jacques Lauson, 7 octobre 1732, 3 arpents sur 30. Nicolas Demers ou
Dumais, 20 septembre 1736.
- 56 Pierre Lauson, 10 juillet 1724, 4 arpents sur toute la profondeur jusques
au flanc des terres de la Cote Saint-Charles.
- 57 Michel Lauzon, 10 juillet 1724, 4 arpents sur toute la profondeur jus-
ques au flanc des terres de la Cote Saint-Charles.
- 58 François Marie Lauzon, 10 juillet 1724, 4 arpents jusques au flanc des
terres de la Cote Saint-Charles.
- 59 Jean-Baptiste Dumest, 3 arpents jusqu'au flanc des terres.
- 60 Jean-Baptiste Dumest ou Demers, 5 arpents jusqu'au flanc des terres.
- 61 Jacques Benoir dit Laquerre, 15 octobre 1731, 3 arpents sur 30 s'il s'y
trouve.
- 62 Philippe Brunet, 15 octobre 1731, 3 arpents sur 30.
- 63 Michel des Moulins dit Lagiroflée, 1 mars 1735, 3 arpents sur 30.
- 64 Jean Plado ou Gladu dit Saint-Jean, 17 juillet 1724, 3 arpents sur 30.
- 65 Joseph Bigras, 28 juin 1748, 1 1/2 arpent jusqu'au flanc des terres de
Saint-Charles.
- 66 Pierre Boileau, 2 août 1725, 1 1/2 arpent jusqu'au flanc des terres de
Saint-Charles.
Vendu par Boileau le 26 janvier 1738 à ?. Quemerot avec plus grande
quantité puis les Seigneurs ont acquis la ditte terre avec les 3 arpents cy
après le 11 février 1739 et c'est celle sur laquelle est batie l'église de
Sainte-Geneviève.
Le 18 mai 1792 concession au curé de la paroisse pour lui et de ses suc-
cesseurs de 7 arpents. (66-67)
- 67 Pierre Hardouin, 4 avril 1724. 3 arpents au flanc des terres de Saint-
Charles.
Pierre Boileau a ensaisiné le 26 juillet 1734 puis Maurice Quémerot le 26
février 1738.
Les Seigneurs ont acquis de Quémerot en 1739 et sur cette terre qu'est
bâti l'église de Sainte-Geneviève.
(66-67) Concession au sieur Alexis Berthelot jusqu'aux terre de Saint-

- Charles, puis Dame Téléphore Kimber et la demoiselle Berthelot héritière par licitation 23 juin 1827.
- 68 Pierre Hardouin, fils, 4 juillet 1723, 3 arpents.
- 69 Jacques Gou, 29 septembre 1725, 3 arpents sur toute la profondeur. François Martel, 14 mai 1751.
- 70 Maurice Verdon, 24 juin 1725, 3 arpents.
- 71 Paul Poiriot dit Bellefeuille, 17 juin 1724, 3 arpents jusqu'au flanc des terres.
- 72 Nicolas Bignon dit Dumay-Dumais, 17 juin 1724, 3 arpents jusqu'au flanc des terres.
- 73 Jean-Baptiste Maguet (Maillé), 24 octobre 1721, 3 arpents sur 20.
- 74 Alexandre Maguet, 24 octobre, 3 arpents sur 20.
- 75 Jean Chartier, 24 mars 1721, 4 1/2 arpents et douze pieds jusqu'au trait carré de Saint-Rémi et Saint-Charles.
- 76 Michel Maguet, 15 mars 1721, 4 1/2 arpents sur 30 s'ils s'y trouve jusqu'au trait carré de Saint-Rémi et Saint-Charles.
- 77 Jean Brunet, 22 décembre 1719, 3 arpents sur 20.
- 78 Pierre Charlebois, 17 juin 1729, 3 arpents jusqu'au flanc des terres de la Cote Saint-Jean ou Saint-Rémi.
- 79 Jean-Baptiste Charlebois, non concédée en 1729. 3 arpents jusque au flanc des terres de la Cote Saint-Rémi.
- 80 Jacques Biron Auge, 17 juin 1729, 3 arpents sur toute la profondeur jusques au flanc des terres de Saint-Rémi.
- 81a Jacques Biron Auge, 17 juin 1729, 3 arpents sur toute la profondeur jusques au flanc des terres de Saint-Jean.
- 81b Michel Boisvert dit Latour, 9 octobre 1766.
- 82 Pierre Bénar dit Lacroix, 18 novembre 1719, 3 arpents sur 20.
- 83 Olivier Lemoine dit Lafleur, 17 novembre 1719, 3 arpents sur 20.
- 84 Jean Miton dit Lamontagne, 15 mai 1719, 3 arpents sur 20. Charles Blain, 6 mai 1753.
- 85 Pierre Boyer, 1 novembre 1723, 3 arpents jusques au flanc des terres de Saint-Charles ou Saint-Jean.
Joseph Rapidieu, 2 novembre 1748.
- 86 Jean-Baptiste Rapidieux dit Lamer, 2 novembre 1748. 3 arpents sur 25 ou plus jusques au flanc de la terre de Jean-Baptiste Desrosiers dit Laniel à Saint-Rémi.
- 87 Antoine Martin dit Versailles, 7 septembre 1718, 3 arpents sur 20.
François Amable Cardinal, 28 mai 1749.

- 88 Guillaume Imbault dit Marsta, 21 septembre 1723, 3 arpents sur 30 jusques au flanc des terres de Saint-Rémi.
Antoine Brizard, 8 septembre 1748.
- 89 Paul Imbault dit Marsta, fils, 21 septembre 1723.
- 90 Pierre Payment dit Larivière, 13 septembre 1748, 3 arpents sur 25 jusques au flanc des terres de Jean-Baptiste Laniel dit Desrosiers.
- 91 Jean-Baptiste Frete dit Lamothe, 1 février 1718, 3 arpents sur 20.
- 92 Marie de Pothier du Buisson, 1 février 1718, 3 arpents sur 20.
Jacques Biron-Augé, 12 septembre 1721.
Jean-Baptiste Aubry, 19 février 1742.
François Rousson, 9 janvier 1796.
- 93 Paul-François Raimbault dit Saint-Blin, 1 février 1718, 4 1/2 arpents sur 20.

On note dans le cathier que les nos 94, 95 et 96 n'existent pas.

- 97 Robert de Poitiers, sieur Du Buisson, 1 février 1717, 3 arpents sur 20.
Michel Dumet père de Jean-Baptiste Dumet, 7 octobre 1747.
- 98 Gilbert de Poitiers, sieur du Buisson de Paumevoy, officier de détachement de la marine, 1 février 1717, 3 arpents sur 30.
Ignace Chauret, 4 avril 1755.
- 99 Nicolas-Joseph de Fleurimont de Noyelles, 1 février 1718, 3 arpents sur 20.
- 100 Jean Giau dit l'Irlande, 3 janvier 1718, 3 arpents sur 20.
François Hénault. 21 avril 1718.
Jacques Brunet, 29 février 1744.
Mathieu Blais, 3 mars 1758.

Cote Sainte-Geneviève est.

- 356-360 Gédéon de Catalogne, lieutenant d'une compagnie de la Marine, ingénieur du roi, et à Joseph de Catalogne, son fils d'une terre d'environ 7 arpents sur 20, irrégulière en superficie. 140 arpents selon le procès-verbal transcrit dans l'acte de concession de la contravention de la présente terre le 22 décembre 1717.
Clément Grouls, 2 novembre 1752.
- 361 François Goyer dit Beslisse, 14 octobre 1724, 3 arpents sur 20.
Geoffroy Lefebvre, fils, 28 décembre 1730.
- 362 Jean-Baptiste Chénier, serrurier, 22 janvier 1718, 4 arpents sur 20.
Joseph Goyer dit Beslisse, 11 novembre 1732.
- 363 Jean Goyer dit Beslisse, 11 novembre 1732.
- 364 Ignace Gamelin, 22 décembre 1717, 6 arpents sur 20. Acquis par les Demoiselles Raimbault en 1720.

- 365 Pierre Goyer dit Bélisle, 11 novembre 1732, 2 1/2 jusqu'au bout de Saint-François.
- 366 Ignace Gamelin possédée en 1718.
Jacques Goyer dit Belisle, 3 arpents sur 20, 11 novembre 1732.
- 367 Joseph Charles Raimbault, 27 janvier 1718, 3 arpents sur 20.
Louis Pierre Lefebvre, 8 janvier 1727.
- 368 C. Louis et J.-Pierre Lefebvre, 8 janvier 1726, 3 arpents sur 20.
- 369 Jean-Baptiste Jarry dit Lahaye, 22 décembre 1717, 3 arpents sur 20.
Pierre Verdon, 24 février 1745, 3 arpents sur 20.
- 370 Louis Langevin dit Lacroix, 12 mai 1742, 3 arpents sur 30.
- 371 Louis Vyon dit Laframboise, 26 septembre 1742, 3 arpents sur 35.
- 372 F. Chevalier possédée en 1730, 3 arpents sur 30.
Charles Miville, 8 septembre 1748.
- 373 Antoine Berthelet, 22 décembre 1717, 3 arpents sur 35.
- 374-375 Jacques Pommereau, 26 février 1720, 6 arpents sur 40.

Cette nomenclature représente l'étendue riveraine du territoire originel c'est-à-dire le découpage est-ouest compris entre Saraguay et Senneville.

Les concessions suivantes des Montées des Sources ou Saint-Rémi et Saint-Jean²⁹ établissent approximativement le découpage sud de la paroisse.

Concessions Saint-Rémi ou des Sources, coté sud-est, Nos 239-307.

- 293 Jean-Baptiste Laniel dit Desrosiers, 25 août 1748, 3 arpents sur 25.
- 294 Jean-Baptiste Gautier, 25 août 1748, 84 arpents.
- 295 Jean-Baptiste Lamouche, 12 août 1748, 3 arpents sur 25.
- 296 Jean-Baptiste Groulx, 18 juin 1734, 3 arpents sur 25.
- 297 Christophe Saint-Christophe dit Lajoie, 2 mars 1735, 3 arpents sur 25.
- 298 Antoine Laniel, 1 février 1738, 3 arpents sur 25.
- 299 Ralliée à la précédente.
- 300 François Debien, 6 mai 1725, 2 arpents et plus par 25.
- 301 Jacques Gareau, soldat de la Compagnie de M. de la Corne, 4 juin 1723, 2 1/2 arpents sur 25.
- 302 Jean Guitard dit Lagrandeur, 4 juin 1723, 3 arpents sur 25.

(29) Ces concessions des Montées des Sources ou Saint-Rémi et Saint-Jean complètent les premières attributions de terres d'après l'étude de Norbert Dumas datée du 13 mars 1861 et confrontée aux archives de la bibliothèque nationale de Montréal: Dossier, Inventaire Collège de Montréal, 21 novembre 1972.

- 303 Jacques Lantier fils, 23 août 1723, 3 arpents sur 25.
- 304 Jacques Choret, 5 septembre 1723, 3 arpents sur 25.
- 305 Toussaint Périneau dit Lamarche, 22 octobre 1725, 3 arpents sur 25.
- 306 Charles Blondin, 14 octobre 1744, 3 arpents sur 25.
- 307 Aucune précision quoique cette concession couvre 75 arpents.

Concession Saint-Rémi ou des Sources, coté nord-est, Nos 321-335.

321-322 Ces 128 arpents appartiennent en 1854 à Jean-Baptiste Demers et Marc Boileau.

- 323 Paul Rapidieu dit Lamer, 16 juillet 1748, 3 arpents sur 25.
- 324 Pierre Robert dit Laloire, 2 mai 1719, 6 arpents sur 25.
- 325 Paul Rapidieu dit Lamer, 2 mai 1719.
- 326 Charles Lamer Rapidieu, 2 mai 1719, 3 arpents sur 30.
- 327 Bernard dit Jarry, 22 juin 1719, 3 arpents sur 25.
- 328 Paul Blénier dit Jarry, 2 juin 1719, 3 arpents sur 30.
- 329 Pierre Blénier dit Jarry, 2 juin 1719, 3 arpents sur 30.
- 330 Louis Lavergne, 22 mars 1729, environ 90 arpents.
- 331 Pierre Parent, 9 juin 1719.
François Campeau, 2 avril 1730.
Joseph-Hyacinthe Legault, 28 juillet 1801.
- 332 Jean Parent, 9 juin 1719.
Joseph Campeau, 20 avril 1793.
- 333 François Campeau, 10 mai 1730.
- 334 Jean Campeau, 2 juin 1719.
- 335 François Campeau, 2 juin 1719. La largeur de ces dernières concessions varient. Leur profondeur est de 40 arpents.

Concessions Côte Saint-Jean, coté sud-ouest. Nos 244-252.

- 244 Antoine Pilon. Aucune précision.
- 245 Jean-Baptiste Gautier, fils, 2 juin 1734.
- 246 Comme tel n'existe pas.
- 247 Michel Larocque, 9 juin 1723, 3 arpents sur 25.
- 248 Louis Brisebois, 1 mars 1725, 3 arpents sur 25.
- 249 Claude Céciré, 10 juin 1722, 3 arpents sur 25.
- 250 Jean Morand, charpentier, 5 juin 1725, 3 arpents sur 25.
Antoine Larocque, 20 mars 1752.
- 251 Jean-Baptiste Cholet dit Laviolette, 23 novembre 1730.

252 Louis Monet, 26 mai 1722. En général ces concessions mesurent 3 arpents sur 25.

Concessions Côte Saint-Jean, coté nord-est, Nos 267-279.

267 François Courcelles dit Chevalier, 23 avril 1749.

268 François Calvé et son épouse Marguerite Bigras, 16 mai 1749. Superficie: 60 arpents.

269 Pierre Méran, 2 avril 1735, 3 arpents sur 25.

270-271 ne sont pas inscrits. Cependant en 1861, Augustin Demers, Toussaint Labrosse, Toussaint Payment, Benjamin et Augustin Demers se partagent 152 arpents de superficie.

272 Jacques Dubois, fils, dit Brisebois, 28 mars 1729, 3 arpents sur 25.

273 Jacques Pilon, 15 juillet 1726, 3 arpents sur 25.

274 Sébastien Cholet, 18 mai 1723, 4 arpents sur 25.

275 Jean-Baptiste Parent, 6 mai 1722, 3 arpents sur 25.

276 Pierre Brunet, 9 mars 1724, 3 arpents sur 25.

277 Jean-Baptiste Vincent, 23 janvier 1724, 3 arpents sur 25.

278 Jacques Lamarche, 25 mai 1725, 3 arpents sur 25.

279 Jean Réaume, 3 mars 1729, 3 arpents sur 25.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal.
- Archives de la Paroisse de Pointe-Claire (1738-1741).
- Archives de la Paroisse de Sainte-Genève.
- Archives nationales: Québec et Montréal.
- Archives de l'Archidiocèse de Québec.
- Archives de la chancellerie de Montréal.
- Archives Département de l'Instruction Publique: Québec.
- Archives de la Commission Scolaire Baldwin-Cartier (Commissions scolaires Sainte-Genève Numéros 1-2-3-4-7, Côte Saint-Jean et Roxboro.)
- Archives de la Communauté des Soeurs de Sainte-Anne.
Monographie: Histoire de la Paroisse de Sainte-Genève attribuée à Soeur Gabriel-Marie, S.S.A. 1958.
Monographie: Couvent de Sainte-Genève.
- Archives de la Congrégation de Sainte-Croix.
- Fonds: Gérard Morisset. Paroisse Sainte-Genève. Québec.
- Dossier Architectural et Artistique sur l'église Sainte-Genève. (1740-1971). Chancellerie de Montréal.
- Répertoire des actes notariés. Archives nationales du Québec à Montréal.
- Procès-verbaux des Députés Grands-Voyers. Archives Nationales: Québec et Montréal.
- Bertrand, Jean, Curé de Sainte-Genève (1944-1958). La paroisse Sainte-Genève. Vue d'ensemble sur son histoire. 2 feuilles imprimées sans date.
- Bastien Arthur, Curé de Sainte-Genève (1958-1972). Semainier paroissial.
- Demers Marguerite, notes manuscrites: événements paroissiaux.
- Allaire, J.B., Dictionnaire biographique du clergé Canadien-Français, 6 vol., 1910.
- Angus, A.-D., Old Quebec and the days before our day, Carrier, Montréal, 1955, 232 p.
- Audet, Louis-Philippe, Le Système scolaire de la P. de Québec. L'Érable, Québec.
- Baillargé, G.-F., Notices biographiques, fascicule no 3, Joliette, 1891.
- Deffontaines, Pierre, Le rang, type de peuplement rural du Canada français. Les presses de l'Université Laval. Québec, 1953, 32 p.
- Deschamps, C.-E., Municipalités et paroisses dans la Province de Québec. Léger Brousseau, Québec, 1896, 1295 pp.
- Faillon, E.-M., P.S.S., Histoire de la Colonie française en Canada, Bibliothèque paroissiale, Villemarie, 1866, Tome 1.
- Garneau, F.-X., Histoire du Canada, Edition de l'Arbre, Montréal. 1944.

- Gauthier, Henri, P.S.S., Sulpitiana, Bureau des Oeuvres paroissiales de Saint-Jacques, Montréal, 1926.
- Gosselin, Auguste, Abbé, L'Église du Canada après la Conquête. 2 volumes. Laflamme. Québec. 1916-1917.
- Magnan, H., Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec. Arthabaska, 1925, 738 p.
- Morisset, Gérard, Coup d'oeil sur les Arts en Nouvelle-France, Charrier-Dugal, Québec, 1941, 171 p.
- Marie-Jean-de-Pathmos, S., S.S.A., Les Soeurs de Sainte-Anne, Un siècle d'histoire, t.I, 1850-1900, Lachine, 1950, 640 p.
- Marie-Rollande, S., S.S.A. Mère Marie-Jeanne-de-Chantal. Collection Sainte-Anne, Lachine, 1943.
- Nadeau, Eugène, O.M.I., Martyre du silence, Mère Marie-Anne, fondatrice des Soeurs de Sainte-Anne, Éditions Sainte-Anne, Lachine, 1956. 428 p.
- Massicotte, E.-Z., Montréal sous le régime français: répertoire des arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements (1640-1760) Ducharme, Montréal, 1919. 140 p.
- Langelier, Liste des terres concédées dans la Province de Québec de 1763 à 1890, Québec, 1891, 1921 p.
- Perrault, J.-F., Code rural à l'usage des habitants tant anciens que nouveaux du Bas-Canada. Fréchette, Québec, 1832.
- Roy, Antoine, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec. L'île de Montréal en 1731, Aveu et dénombrement des Messieurs de Saint-Sulpice, Seigneurs de Montréal, Québec, 1943.
- Roy, Antoine, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec. Correspondance des Vicaires généraux. Québec, 1947-1948.
- Roy, Antoine, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec. Correspondance de Monseigneur Jean-Jacques Lartigue de 1827 à 1833. Québec, 1942-1943.
- Rumilly, Robert, Histoire de Saint-Laurent, Montréal, Beauchemin.
- Tanghes, Raymond, Montréal, Lévesque, Montréal, 1936, 109 p.
- Tanguay, Cyprien, Mgr., Monseigneur de Lauberivière. E. Senécal, Montréal, 1885.
- Tessier, Albert, Neuve-France, Histoire du Canada. Vol. I (1523-1763) Pélican.
- Trudel, Jean, Profil de la Sculpture Québécoise XVIIe XIXe siècle. Ministère des Affaires culturelles. Québec. 1969. 140 p.
- Trudel, Marcel, L'Église Canadienne sous le régime militaire, (1759-1764). V. 1. Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. 1956.
- Sainte Geneviève à Nanterre. Paroisse Sainte-Geneviève. Nanterre, France, 1956. Imprimerie du commerce, Saint-Germain-en-Laye, 72p.
- Bulletin des Recherches Historiques: Pierre-Georges Roy.
Les Officiers d'État-Major des gouvernements de Québec, Trois-Rivières, Montréal sous le Régime français. Lévis 1919.

- Inventaire des Ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France Beauceville, 1919, 304 p.
- Inventaire des Grands-Voyers. Volume 111. Beauceville, 1930.
- Les forts de la région de Montréal. Vol. 51, No 3, mars 1945. La Législature de Québec. Lévis, 1897.
- Mélanges religieux. Recueil Périodique. Nouvelle série. Année 1840-1841. Montréal. Cadieux & Dérome, 1899, 379 p.
- Images de la préhistoire du Québec. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine. Volume VII, numéros 1-2, 1878. Laurent Girouard. Revue: Recherches Amérindiennes au Québec. Montréal.
- Edits, Ordonnances Royaux, Déclarations et Arrêts du Conseil d'État du Roi concernant le Canada. Québec. 1854.
- Montréal sous le Régime français. (Répertoire des arrêts et Ordonnances.) Décoste.
- Ordonnance des Intendants du Canada. Vol. 36. fol. 33.
- Recensement du Canada, 1665 à 1871. Statistiques du Canada. vol. IV, P. Taylor, Ottawa. 1876.
- Rapport sur les Archives Publiques du Canada pour 1892. Ottawa, 1893.
- Archives publiques du Canada. Corr. de Haldimand. Coll. b. 129.
- Déclaration du fief et Seigneurie de Montréal par Jean Brassier, P.S.S.
- Journal de l'Instruction Publique. Avril 1861. Rapport de l'Intendant pour le Bas-Canada.
- Rapport des archives Nationales du Québec. 1975. Tome 53. Ministère des Affaires culturelles. Québec, 1976, 320 p.
- Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Eusèbe Senécal é Cie. 1900. 800 p.
- La Fournée du printemps 80. Bulletin semestriel d'information et catalogue général. Éditions Fides, Montréal.
- Album-souvenir. La ville de Roxboro 1914-1964. Spencer, D.-W.
- La Presse: article 8 novembre 1897.
- La Presse: Article 1913-1926.
- La Presse: Article 1937. Sainte-Geneviève, une fontaine de Jouvence. Henri Comte.
- La Presse: Article de M. Jean-Pierre Bonhomme, 27 septembre 1977. Le Cap Saint-Jacques.
- La Presse: Article de M. Jean-Pierre Bonhomme, 26 octobre 1919. «Le Patrimoine paroissial Sainte-Geneviève.
- La Patrie - Article en 1905: Hécatombe à Sainte-Geneviève, feu au Couvent-Hospice, 15 victimes.
- Reporter de Jacques-Cartier. 1966. 27 avril. Notes historiques locales. M.L.
- Cités-Nouvelles:
- 1975: article fourni par Madame Eliane Labastrou.
- 1977: article reproduit fourni par M. Gaston Richer.



Vue du découpage original de la paroisse Sainte-Geneviève.
Photo prise en 1974 à 4000 pieds d'altitude.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
Chapitre premier Situation géographique et Nouvelle-France	11
Chapitre deuxième Île de Montréal et régime seigneurial	14
Chapitre troisième Les premières concessions, les pionniers et les chemins	17
Chapitre quatrième Démembrement de la Pointe-Claire. Mission à Sainte-Geneviève .	26
Chapitre cinquième Fin du XVIIIe siècle. Louis-Marie Lefebvre, Curé 1828-1872	38
Chapitre sixième Reconnaissance religieuse et civile de la paroisse	49
Chapitre septième Deuxième moitié du XIXe siècle	56
Chapitre huitième La première partie du XXe siècle	65
Chapitre neuvième Transformations territoriales paroissiales et urbanisation	77
Dossier architectural	130
Nomenclature des premières concessions	164
Bibliographie	171

